MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

Quarante-troisième séance – Mardi 17 février 2015, à 17 h

Présidence de M. Olivier Baud, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: M^{me} Maria Casares, MM. Sylvain Clavel, Denis Menoud, Pascal Spuhler et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio.

Assistent à la séance: M. Sami Kanaan, maire, M^{me} Esther Alder, vice-présidente, M. Rémy Pagani, M^{me} Sandrine Salerno et M. Guillaume Barazzone, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 5 février 2015, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 17 février et mercredi 18 février 2015, à 17 h et 20 h 30.

1. Hommage à M. Pierre Rumo.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir vous lever. (L'assemblée se lève.) C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue, M. Pierre Rumo, survenu hier soir, le 16 février 2015. M. Rumo a siégé parmi nous de 1991 à 1999, puis à partir de 2003, soit vingt ans en tout. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches. En sa mémoire, Mesdames et Messieurs, je vous prie d'observer une minute de silence. (L'assemblée observe une minute de silence.) Merci, vous pouvez vous rasseoir.

Je donne maintenant la parole aux conseillères et conseillers municipaux qui souhaitent lui rendre hommage. Je passe la parole à M. le conseiller municipal Pierre Gauthier.

M. Pierre Gauthier (EàG). Je vous remercie, Monsieur le président. Chères et chers collègues et amis, nous perdons un ami et quelqu'un qui était apprécié de tous et de toutes. Je ne connaissais quasiment pas Pierre avant cette législature. A la façon de camarades de classe, vous êtes placé quelque part et vous vous retrouvez assis à côté de quelqu'un que vous ne connaissez pas. C'était un copain et, avec le temps, c'est devenu un ami. Mais je pense surtout à sa mère, aujourd'hui, qui nous regardait très assidûment, chaque soir de séance du Conseil municipal. Pour une mère, quel que soit l'âge de son enfant, il reste son enfant. C'est donc à elle que j'adresse mes plus sincères et amicales pensées.

M^{me} **Hélène Ecuyer** (EàG). Pierre Rumo était un bon militant du Parti du travail, qui n'était pas tant un militant de la rue que de la discussion. Il l'était aussi au Conseil municipal. Pour moi, sa disparition a été un choc, même si je le savais très malade. On avait toujours l'espoir de le revoir le lendemain. Cette fois, non. On ne le reverra plus.

A quelques mois près, il avait le même âge que moi. Nous avons siégé ensemble au Conseil municipal pendant de longues années. Il a été membre de la commission des travaux, de la commission des naturalisations et de la commission de l'aménagement et de l'environnement. Toujours très intéressé par ce qu'il faisait, il le faisait bien. Sa connaissance de ses dossiers, de certains termes juridiques, notamment pour la mise en conformité d'un projet de délibération, nous a toujours été très utile.

Si je lui faisais parfois un reproche, c'était celui de ne pas suffisamment taper sur la table quand il s'exprimait. Il avait toujours l'air un peu trop gentil. J'aurais aimé qu'il soit plus pugnace, plus combatif, mais il était comme ça: modeste, discret et gentil. Malheureusement, il n'est plus là. Nous perdons un bon camarade, un bon conseiller municipal, un bon ami et un bon militant.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). On parle beaucoup du politicien, mais il ne faut pas oublier que Pierre Rumo était avocat. Ces derniers temps, j'ai eu la chance de traiter – modestement pour ma part – quelques cas légèrement chatouilleux, ce qui m'a permis de passer un peu de temps avec lui en privé. Ce que j'ai aimé chez Pierre, c'est le fait qu'il soit à l'écoute de tout un chacun. Il avait la bonhomie d'écouter les gens qui avaient des problèmes et qui faisaient appel à ses qualités d'avocat. Il les traitait avec ce côté social d'un bon papa, selon les cas, et toujours avec beaucoup d'attention, même s'il s'agissait d'une personne de peu d'importance, d'une personne rurale. C'est le souvenir que je garderai de M° Rumo.

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste partage la tristesse que Pierre Gauthier et Hélène Ecuyer ont évoquée il y a un instant. Aujourd'hui, plusieurs camarades du Parti socialiste m'ont rappelé les moments passés avec Pierre et sa maman à l'épicerie de Plainpalais. C'est une époque que je n'ai pas connue, mais que je tenais à saluer ici au nom du groupe socialiste. Nous transmettons bien évidemment nos plus sincères condoléances à sa mère, à sa famille, à ses proches et au Parti du travail.

M. Daniel Sormanni (MCG). J'ai connu Pierre dans les années 1990 déjà, lorsque nous nous étions croisés sur les bancs de ce Conseil municipal. C'était une personne très ouverte, sans dogmatisme, ce qui est assez appréciable en politique. Avec lui, on pouvait parler, dialoguer et trouver des points d'accord. Et on en a trouvé de nombreux, y compris depuis 2011. Permettre le dialogue est une qualité assez rare en politique pour être relevée, même si la vocation d'un parlement est que nous y palabrions, comme diraient les Africains. Avec Pierre, on pouvait faire bien plus que ça. Il avait un côté amical et convivial. Nous allons le regretter. Je vais le regretter.

M^{me} **Sandrine Burger** (Ve). Quand je pense à Pierre Rumo, j'ai cette image un peu amusante qui me vient spontanément à l'esprit: à chaque fois qu'il arrivait en commission, c'était avec ses traditionnelles dix minutes de retard, tous ses magazines et ses journaux sous le bras. C'était un homme très engagé, avec qui

on pouvait parler et sur qui on pouvait compter. Aujourd'hui, je n'ai pas envie de faire de grands discours. Au nom des Verts, j'adresserai simplement nos plus sincères condoléances à sa famille, à son groupe et à son parti. Nous sommes de tout cœur en pensée avec eux.

M^{me} **Marie Barbey** (DC). Le Parti démocrate-chrétien s'associe à la douleur exprimée par les différents groupes. Nous garderons de Pierre le souvenir d'une personne toujours souriante, affable, très engagée et également d'une grande culture. Nous exprimons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

M. Adrien Genecand (LR). Le Parti libéral-radical s'associe également à la douleur de la mère de Pierre Rumo qui restera dans l'esprit de tous les membres de ce Conseil municipal comme quelqu'un d'extrêmement courtois et gentil. On pouvait toujours discuter avec lui avec plaisir. Nous adressons toutes nos plus sincères condoléances à sa maman; il n'y a rien de plus terrible que de perdre un de ses enfants.

M. Eric Bertinat (UDC). L'Union démocratique du centre présente ses plus sincères condoléances à la fois à la mère de notre collègue, mais aussi au groupe Ensemble à gauche. Bien au-delà de nos divergences d'opinion, je tenais à exprimer au nom de mon groupe le plaisir que nous avons eu à côtoyer notre collègue.

M^{me} Ecuyer relevait que son calme et son flegmatisme pouvaient peut-être donner à penser, dans un groupe tel qu'Ensemble à gauche, qu'il aurait pu être plus présent, plus vitupérant, mais c'était justement une qualité qu'il avait d'être à la fois affable, courtois et discret, et que nous appréciions. Ce n'était peut-être pas l'un des ténors qui s'expriment ici avec le plus de vivacité, mais nous avions un extrême plaisir à travailler avec lui en commission. Il apportait souvent des remarques tout à fait pertinentes. C'était quelqu'un de bien éloigné de toutes les querelles qu'on peut imaginer, même en période électorale, comme celle qui s'annonce. Il était constant et nous avons vraiment apprécié sa personne. Ce soir, nous avons nous aussi beaucoup de peine.

M^{me} **Brigitte Studer** (EàG). Notre groupe Ensemble à gauche était bouleversé et triste d'apprendre le décès de notre collègue, hier soir. Il s'était excusé pour le caucus, mais jamais nous n'aurions pensé à ce qui était en train de lui arriver.

Nous perdons un collègue dont l'engagement a été très long. Au nom du groupe, j'aimerais témoigner de ce que Pierre a toujours tenu à être présent, même atteint dans sa santé, lors de périodes de traitement qui n'étaient pas faciles à vivre. Il a eu un courage immense de faire face à tout ce qui lui arrivait. Cette année, il tenait beaucoup à assurer la présidence de la commission des pétitions et il a fait du mieux qu'il pouvait chaque fois que c'était possible, avec l'aide de l'ensemble des autres membres de la commission. Malade encore, il s'intéressait à la vie, à tous les projets, y compris les nouveaux projets, et à tous les défis.

Nous perdons un collègue qui aurait aussi dû nous accompagner dans la campagne électorale et nous regrettons beaucoup de ne pas pouvoir partager une nouvelle aventure avec lui. Nous te remercions, Pierre, pour ton engagement.

M. Sami Kanaan, maire. En tant que maire, et au nom du Conseil administratif, j'aimerais m'associer à la tristesse et à la douleur déjà exprimées, ainsi qu'aux condoléances et aux regrets adressés à la mère de Pierre Rumo, connue comme une citoyenne très présente et active. On dit que la perte de son enfant est terriblement dramatique pour une mère ou un père, puisque ce n'est pas dans l'ordre naturel des choses; ce sont plutôt les enfants qui sont censés dire adieu à leurs parents, par vieillesse. C'est une situation d'autant plus dramatique et un moment d'autant plus douloureux. Seul le temps, et encore, peut guérir ce genre de blessure.

Issu du groupe Ensemble à gauche, dont il était un membre assidu, très engagé et éminent, Pierre Rumo ne donnait pas dans l'éclat de voix, mais dans l'engagement, le travail et la continuité. Je l'ai connu comme conseiller municipal lorsque je siégeais dans cette enceinte. J'étais plutôt l'un des jeunes, à l'époque, et lui avait déjà une expérience en tant qu'élu du Parti du travail. Il était toujours ouvert à la discussion. On pouvait ne pas être d'accord, mais c'était quelqu'un de bonne composition.

Je l'ai connu aussi plus récemment en tant que responsable du département de la culture et du sport, puisque Pierre Rumo, parmi de nombreux engagements et centres d'intérêt, était un grand cinéphile. Il me posait souvent des questions sur l'actualité des salles de Genève. Nous parlerons ces jours de notre soutien aux cinémas indépendants, ce qui est à son honneur puisqu'il était très engagé dans ce domaine, notamment auprès du Cinéma du Grütli, des salles indépendantes et des festivals, comme dans d'autres domaines. Qu'il repose en paix! Outre l'émotion de ce soir, nous garderons un excellent souvenir de ce collègue.

Communications du Conseil administratif et du bureau du Conseil municipal

2. Communications du Conseil administratif.

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, j'attire votre attention sur la dernière partie, très riche et variée, du programme des commémorations du bicentenaire de l'entrée du canton de Genève dans la Confédération. Il y en a pour tous les goûts: sportif, culturel, historique et convivial. Je rappelle aussi que ce programme contient de très nombreuses activités ouvertes à des non-spécialistes.

Je vous signale rapidement quelques événements. Cette semaine débute l'exposition «Dépasser les bornes, Genève autrement!», très intéressante et en partie numérique, qui porte sur les fameuses bornes frontière, au Quartier libre SIG, sur le pont de la Machine. Elle rappelle à quel point les frontières ont bougé dans l'histoire de notre ville. Les bornes physiques font d'ailleurs l'objet d'une campagne d'adoption symbolique; c'est l'occasion de redécouvrir les quelque 450 bornes qui marquent notre territoire.

Un concert gratuit sera donné par l'Orchestre des Nations Unies en l'honneur de la Confédération suisse, le 1^{er} mars 2015 au Victoria Hall et le 4 mars 2015 à la salle des assemblées du Palais des Nations. Pour des raisons logistiques, il faut réserver sa place, mais c'est gratuit. C'est un très beau geste de la Genève internationale en l'honneur de la Genève helvétique, qui nous réjouit.

Enfin, le 19 mai 2015, journée principale du bicentenaire, puisque c'est à cette date, en 1815, que la Diète fédérale a ratifié l'adhésion de Genève à la Confédération suisse, auront lieu un grand concert de l'Orchestre de la Suisse romande et plein d'autres activités que je vous recommande vivement de découvrir.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous prie de bien vouloir vous lever, ainsi qu'à la tribune du public. (*L'assemblée se lève.*) Nous avons également appris avec tristesse le décès de notre ancienne collègue, M^{me} Claire Marti, survenu le 10 février 2015. M^{me} Marti a été conseillère municipale de 1963 à 1983 sur les bancs du Parti libéral. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches. En sa mémoire, Mesdames et Messieurs, je vous prie d'observer une minute de silence. (*L'assemblée observe une minute de silence.*) Merci, vous pouvez vous rasseoir.

Le bureau a reçu la lettre de démission de M. Pierre Scherb du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève avec effet au 16 février 2015. Je prie M. Marc-André Rudaz, secrétaire, de bien vouloir lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

A Me Lorella Bertani, présidente de la Fondation du Grand Théâtre de Genève

Genève, le 6 février 2015

Madame la présidente,

Le 26 janvier dernier, j'ai eu l'honneur de prêter serment en tant que conseiller municipal de la Ville de Genève. Mon groupe politique ne me permettant pas d'y siéger et, en même temps, de le représenter au conseil de fondation du Grand Théâtre, je vous présente ma démission au 16 février 2015. Je suis particulièrement heureux d'avoir pu participer à vos travaux à une époque charnière et de vous quitter juste après le lancement des travaux pour l'Opéra des Nations.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Madame la présidente, à l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre Scherb

Le président. Il est pris acte de cette démission. L'élection du remplaçant de M. Scherb aura lieu dans un bref instant.

Mesdames et Messieurs, le bureau vous rappelle encore que vous avez reçu la liste des objets en suspens, sous la forme de la brochure D-12. Elle comprend des objets qui ne sont déjà plus en suspens, puisque des rapports ont été rendus depuis sa publication, arrêtée au 15 janvier 2015.

Les objets liés sont la résolution R-171 et la motion M-1085; les motions M-1095 et M-1096; ainsi que les rapports D-32 A (comptes 2008/budget 2009) et D-32 A (comptes 2013/budget 2014), ayant trait à la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève (Fondetec).

4. Liste des objets en suspens arrêtée au 15 janvier 2015 (D-12).

Table des matières

Bureau du Conseil municipal	4271
Questions écrites	
Commission de l'aménagement et de l'environnement	4272
Motions	
Projets d'arrêtés	4279
Projets de délibérations	4280
Propositions CA au CM	4280
Résolutions	
Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse	4284
Divers (CM)	
Motions	4285
Projets d'arrêtés	4291
Projets de délibérations	4291
Propositions CA au CM	4292
Résolutions	4292
Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de	
la communication	4294
Divers (CM)	4294
Motions	4294
Projets d'arrêtés	4297
Projets de délibérations	4298
Résolutions	4298
Commission des arts et de la culture	4300
Divers (CM)	4300
Motions	4300
Propositions CA au CM	4306
Résolutions	4307
Commission des finances	4308
Divers (CM)	4308
Motions	4311
Projets d'arrêtés	4317
Projets de délibérations	
Propositions CA au CM	
Résolutions	4323

Commission des pétitions	
Motions	
Pétitions	
Commission des sports	
Divers (CM)	4331
Motions	
Propositions CA au CM	
Commission des travaux et des constructions	
Divers (CM)	
Motions	
Pétitions	
Projets de délibérations	
Propositions CA au CM	
Résolutions	
Commission du logement	
Motions	
Projets d'arrêtés	
Projets de délibérations	
Propositions CA au CM	4353
Commission du règlement	4355
Initiatives municipales	
Projets d'arrêtés	
Projets de délibérations	
Grand Conseil	
Motions	4359
Département des Autorités	
Interpellations écrites	
Motions	
Questions écrites	
Département N° 1 Finances et logement – M^{me} Sandrine Salerno	4362
Motions	
Questions écrites	
Département N° 2 Constructions et aménagement – M. Rémy Pagani	
Interpellations écrites	
Motions	
Pétitions	
Projets de délibérations	
Questions écrites	
Département N° 3 Culture et sport – M. Sami Kanaan	
Motions	
Pétitions	
Questions écrites	4375

Département N° 4 Environnement urbain et sécurité – M. Guillaume		
Barazzone	4377	
Interpellations écrites	. 4377	
Motions		
Pétitions	. 4378	
Questions écrites	. 4378	
Département N° 5 Cohésion sociale et solidarité – M ^{me} Esther Alder	4380	
Motions	. 4380	
Pétitions	. 4382	
Questions écrites	. 4383	
Direction générale	4384	
Questions écrites	. 4384	
Conseil administratif	4385	
Interpellations orales		
Délégation à l'aménagement	4386	
Motions		
Maire		
Questions écrites		

Bureau du Conseil municipal

Questions écrites

QE-307 (166) Question écrite du 18 mai 2009 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli et Alexandre Chevalier: «Fonctionnement du bureau du Conseil municipal et frais inhérents».

❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal

Renvoi en commission: 18.05.2009

Commission de l'aménagement et de l'environnement

Motions

M-509 (162) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, MM. Alain Dupraz et Pierre Rumo: «Label de qualité sociale»

♦ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 21.02.2005

❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CA21)

♦ Vote commission: 17.01.2007

M-705 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Sarah Klopmann, Sophie de Weck Haddad, MM. Alexandre Wisard, Alpha Dramé, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Philippe Cottet et Yves de Matteis: «Pour une politique cohérente de coopération au développement».

Renvoi en commission: 21.01.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CA21)

 Vote commission: 25.06.2009
 Remis au secrétariat: 15.09.2014
 Inscription(s) en séance CM: 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-782 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Annina Pfund et Mary Pallante: «De l'air à la place Dorcière!»

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 10.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAE)

M-789 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann: «Sur les pavés de la Vieille-Ville (zone piétonne)».

Renvoi en commission: 10.11.2008

* Rapporteur[se]: M. Christo Ivanov (CAE)

 ❖ Vote commission:
 26.01.2010

 ❖ Remis au secrétariat:
 02.12.2013

 ❖ Inscription(s) en séance CM:
 21.01.2014

 25.02.2014
 18.03.2014

 25.03.2014
 29.04.2014

 20.05.2014
 03.06.2014

 23.06.2014
 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-795 (165) Motion du 28 avril 2008 de M^{mes} Anne Pictet, Sandrine Burger et M. Alexandre Wisard: «FSC: pour une gestion exemplaire et durable de nos forêts».

Renvoi en commission: 26.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CA21)

 Vote commission: 04.02.2010
 Remis au secrétariat: 02.09.2014
 Inscription(s) en séance CM: 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

11.11.2014 20.01.2015

M-816 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries: créons des hôtels d'entreprises pour faciliter leur éclosion!»

❖ Renvoi en commission: 17.12.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CAE)

❖ Vote commission: 05.11.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 29.09.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 11.11.2014

20.01.2015

M-832 (166) Motion du 5 novembre 2008 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, MM. Jean-Charles Lathion, Pascal Rubeli, Jean Sanchez et Jean-Louis Fazio: «Pour une gestion intelligente et sécurisée des flux de trafic sur le parvis de la gare».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 03.10.2009

❖ Rapporteur[se]: M. Morten Gisselbaek (CAE)

♦ Vote commission: 02.03.2010

M-876 (167) Motion du 10 juin 2009 de MM. Alpha Dramé, Marc Dalphin, Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, M^{mes} Anne Moratti Jung, Valérie Bourquin, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, Florence Kraft-Babel, Anne-Marie Gisler, Maria Pérez, MM. Alain de Kalbermatten, Simon Brandt, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Christian Zaugg, Pierre Rumo, Olivier Tauxe et Sylvain Clavel: «Pour un parc éco-industriel ou un écosite sur le site de Châtelaine».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 23.06.2009

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CA21)

♦ Vote commission: 06.05.2010

M-901 (167)
 Motion du 17 février 2010 de MM. Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Miltos Thomaides, Thierry Piguet, Roger Michel, Endri Gega, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Corinne Goehner-Da Cruz, Silvia Machado, Andrienne Soutter et Christiane Olivier: «Construisons des bains publics dans le Rhône!»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CAE)

 ❖ Vote commission:
 28.01.2014

 ❖ Remis au secrétariat:
 14.05.2014

 ❖ Inscription(s) en séance CM:
 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015 M-926 (167) Motion du 19 mai 2010 de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Christiane Olivier, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Annina Pfund, Corinne Goehner-Da Cruz, Martine Sumi, MM. Christophe Buemi, Miltos Thomaides, Thierry Piguet, Gérard Deshusses et Roger Michel: «La pointe de la Jonction: encore et toujours».

♦ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CAE)

M-929 (168) Motion du 9 juin 2010 de M. Mathias Buschbeck, M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, MM. Marc Dalphin, Bayram Bozkurt, M^{me} Anne Moratti Jung, MM. Alpha Dramé, Georges Breguet, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, M^{mes} Sandrine Burger, Valérie Bourquin et M. Alexandre Wisard: «Créons rapidement des places de livraison en ville de Genève».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M. Stefan Kristensen (CAE)

♦ Vote commission: 03.09.2013

M-948 (168) Motion du 3 novembre 2010 de M. Mathias Buschbeck, M^{mes} Sarah Klopmann, Salika Wenger et M. Grégoire Carasso: «Pourquoi pas un cyclocable à Genève?»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CAE)

Remis au secrétariat: 27.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-959 (168) Motion du 19 janvier 2011 de M^{mes} Renate Cornu, Fabienne Aubry Conne, Véronique Latella, MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Rémy Burri et Guy Dossan: «Pour une ville verte, plantons des murs végétalisés».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CAE)

♦ Vote commission: 14.01.2014

M-962 (168) Motion du 15 février 2011 de M^{mes} Vera Figurek et Salika Wenger: «Encore une fermeture de cinéma au centre-ville!»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CAE)

❖ Vote commission: 24.04.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 06.11.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-966 (168) Motion du 16 février 2011 de MM. Georges Queloz, Armand Schweingruber, Pascal Rubeli, Olivier Tauxe, Simon Brandt, Benaouda Belghoul, Alpha Dramé, Christophe Buemi, M^{mes} Maria Casares, Vera Figurek, Corinne Goehner-da Cruz, Silvia Machado, Sandrine Burger, Anne Moratti Jung et Odette Saez: «Pour la sécurité des piétons face aux chantiers sur le domaine public.»

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Mireille Luiset (CAE)

♦ Vote commission: 14.01.2014

M-995 (169) Motion du 17 janvier 2012 de M^{mes} Marie Chappuis, Alexandra Rys, Sandra Golay, MM. Michel Chevrolet, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour se promener en voyant ses pieds (éclairage et sécurité en ville de Genève)».

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

❖ Vote commission: 28.01.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 03.02.2014

❖ Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014
29.04.2014
20.05.2014
03.06.2014
23.06.2014
16.09.2014
07.10.2014
28.10.2014
11.11.2014
20.01.2015

M-998 (169) Motion du 21 février 2012 de MM. Morten Gisselbaek, Christian Zaugg, Tobias Schnebli, Olivier Baud, Pierre Vanek, Pierre Rumo, Pierre Gauthier, M^{mes} Brigitte Studer, Maria Pérez, Salika Wenger, Maria Casares, Vera Figurek, Nicole Valiquer Grecuccio, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado et M. Grégoire Carasso: «Oui à l'extension d'une gare! Non à la destruction d'un quartier!»

Renvoi en commission: 21.02.2012 * Rapporteur[se]: M. Christo Ivanov (CAE) ♦ Vote commission: 02.10.2012 Remis au secrétariat: 04.09.2013 ❖ Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

> 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1003 (169) Motion du 21 mars 2012 de M^{mes} Maria Vittoria Romano, Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado, Virginie Studemann, Olga Baranova,

Sarah Klopmann, Sandrine Burger, MM. Alberto Velasco, Pascal Holenweg, Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Morten Gisselbaek et Stefan Kristensen: «Pour quand l'aménagement de la place du Pré-l'Evêque?»

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CAE)

Remis au secrétariat: 02.09.2013
 Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

M-1020 (169) Motion du 18 avril 2012 de M^{mes} Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Michèle Roullet, Marie Chappuis, Danièle Magnin, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado, Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, MM. Jean-Paul Guisan, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion, Michel Chevrolet, Pascal Spuhler et Alberto Velasco: «Les Mouettes, c'est chouette».

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CAE)

 ❖ Vote commission: 05.02.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 14.05.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

M-1029 (169) Motion du 9 mai de M^{mes} Sandrine Burger, Frédérique Perler-Isaaz, Sarah Klopmann, Laurence Fehlmann Rielle, Maria Casares, Vera Figurek, MM. Alexandre Wisard et Stefan Kristensen: «Des potagers urbains (plantages) pour faire fleurir les fruits et légumes, mais aussi le lien social».

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

Remis au secrétariat: 07.05.2014
 Inscription(s) en séance CM: 03.06.2014

23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1043 (170) Motion du 12 septembre 2012 de MM. Pascal Spuhler, Denis Menoud, Daniel Sormanni, Carlos Medeiros, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Jean-François Caruso, M^{mes} Mireille Luiset et Danièle Magnin: «Stop aux conteneurs saisonniers».

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Jannick Frigenti Empana

(CAE)

❖ Vote commission: 06.05.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 03.11.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-1051 (170) Motion du 15 octobre 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Olivier Tauxe et Christo Ivanov: «Traversée du lac par bacs».

♦ Commission(s): Commission de l'aménage-

ment et de l'environnement

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CAE)

Projets d'arrêtés

PA-123 (168) Projet d'arrêté du 19 janvier 2011 de MM. Mathias Buschbeck, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses et M^{me} Sarah Klopmann: «Crédit d'étude pour l'élargissement du pont de la Coulouvrenière afin d'y aménager une piste cyclable et un itinéraire en site propre jusqu'à la place du Cirque».

Renvoi en commission: 22.11.2011

*	Rapporteur[se]:	M ^{me} Danièle Magnin (CAE)
*	Vote commission:	19.06.2012
*	Remis au secrétariat:	06.11.2013
*	Inscription(s) en séance CM:	21.01.2014
	_	25.02.2014
		18.03.2014
		25.03.2014
		29.04.2014
		20.05.2014
		03.06.2014
		23.06.2014
		16.09.2014
		07.10.2014
		28.10.2014
		11.11.2014

20.01.2015

Projets de délibérations

PRD-8 (169) Projet de délibération du 28 juin 2011 de M. Adrien Genecand, Jean-Marc Froidevaux, Olivier Fiumelli, Guy Dossan, Gary Bennaim, Rémy Burri, Alexandre Chevalier, Simon Brandt, Alexis Barbey, Thomas Boyer, Jean-Paul Guisan, M^{mes} Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Marie Chappuis, MM. Alain de Kalbermatten, Eric Bertinat, Yves Nidegger, Thomas Bläsi, Michel Amaudruz, Soli Pardo, Jean-François Caruso, Daniel Sormanni, Jean-Philippe Haas, Denis Menoud, M^{mes} Mireille Luiset et

plans d'utilisation du sol».

Commission(s):

Commission de l'aménagement

Danièle Magnin: «Abrogation du règlement général relatif aux

et de l'environnement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

Propositions CA au CM

PR-329 (161) Proposition du Conseil administratif du 28 janvier 2004, sur demande du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, en vue de l'approbation du projet de loi modifiant les limites de zones sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex, et des communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy (création de zones diverses et abrogation d'une zone de développement 4B protégée, selon plan N° 29250)

pour le site central des organisations internationales «le Jardin des Nations».

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 09.03.2004

PR-1061 (171) Proposition du Conseil administratif du 26 mars 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude brut de 1 944 000 francs destiné à la deuxième tranche d'études d'assainissement du bruit routier, conformément à la loi fédérale sur la protection de l'environnement du 7 octobre 1983 (LPE) et à l'ordonnance sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB), dont à déduire une subvention fédérale de 291 600 francs, soit un montant net de 1 652 400 francs

Renvoi en commission: 30.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Jannick Frigenti Empana

(CAE)

❖ Vote commission: 10.06.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 05.01.2015
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

PR-1076 (171) Proposition du 16 avril 2014 à soumettre au Conseil municipal en vue de l'ouverture d'un crédit de 450 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'idées et de projet pour l'aménagement des espaces publics de la rade de Genève.

♦ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 05.05.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

PR-1080 (171) Proposition du Conseil administratif du 14 mai 2014 en vue d'adapter la délégation de compétences du Conseil municipal au Conseil administratif aux modifications de l'article 30, alinéa 1, lettre k), chiffres 4 et 5, de la loi sur l'administration des communes, entrée en vigueur le 14 février 2014.

♦ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Jannick Frigenti Empana

(CAE)

PR-1084 (171) Proposition du Conseil administratif du 28 mai 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 1 044 100 francs destiné aux travaux d'aménagement du sentier des Saules, dont à déduire 53 000 francs à la charge du Canton de Genève, soit un crédit net de 991 100 francs.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz

(CAE)

PR-1098 (172) Proposition du Conseil administratif du 3 septembre 2014 concernant l'initiative IN-3: «Sauvons nos parcs au bord du lac!» relative à sa mise en œuvre.

❖ Commission(s): Commission de l'aménagement

et de l'environnement

Renvoi en commission: 17.09.2014

PR-1099 (172) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2014 sur demande du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie en vue de l'adoption d'un projet de résolution approuvant le plan directeur de quartier N° 29951, intitulé Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Renvoi en commission: 07.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CAE)

Remis au secrétariat: 12.01.2015
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Résolutions

R-131 (167)

Résolution du 24 mars 2010 de M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Sandrine Burger, Sarah Klopmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier et M. Grégoire Carasso: «Nous avons le droit à l'air frais: pour des zones à faibles émissions polluantes à Genève!»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CAE)

❖ Vote commission: 18.06.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 09.12.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

R-140 (168)

Résolution du 3 novembre 2010 de MM. Pascal Holenweg, Gérard Deshusses, Thierry Piguet, Alexandre Wisard, M^{mes} Andrienne Soutter, Isabelle Brunier, Corinne Goehner-Da Cruz, Véronique Paris, Vera Figurek et Salika Wenger: «Cette petite ville qui porte le monde»: pour une rue ou une place Georges-Haldas».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CAE)

❖ Vote commission: 05.11.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 09.12.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014

25.03.2014 29.04.2014

20.05.2014

03.06.2014

23.06.2014

16.09.2014

07.10.2014

28.10.2014

11.11.2014

20.01.2015

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse

Divers (CM)

D-34 (170) Rapport annuel 2011 du Conseil administratif sur le Fonds chô-

mage.

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CCSJ)

D-39 (170) 8e plan financier d'investissement 2013-2024. Renvoi en commission: 11.09.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ) M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC)

M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC) M^{me} Florence Kraft-Babel

(CF)

❖ Vote commission: 29.01.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 09.02.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-39 (171) 9e plan financier d'investissement 2014-2025.

♦ Commission(s): Commission des finances

Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

♦ Vote commission: 13.12.2013

Motions

M-859 (166)

Motion du 6 avril 2009 de M^{mes} Martine Sumi, Corinne Goehner-Da Cruz, Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Véronique Paris, MM. Gérard Deshusses, Christophe Buemi et Christian Lopez Quirland: «Pension en espace de vie enfantine et crèche: diminuer le taux d'effort pour les familles aux revenus en dessous de 30 000 francs».

Renvoi en commission: 31.05.2010

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CCSJ)

❖ Vote commission: 13.01.2011
 ❖ Remis au secrétariat: 09.01.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-863 (166) Motion du 6 avril 2009 de M^{me} Martine Sumi, M. Christophe Buemi, M^{mes} Silvia Machado, Nicole Valiquer Grecuccio, M. Christian Lopez Quirland, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Mary Pallante, Corinne Goehner-Da Cruz: «Aides sociales urgentes: il y a urgence».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 03.10.2009

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Casares (CCS)

♦ Vote commission: 13.01.2011

M-933 (168) Motion du 29 juin 2010 de M^{mes} Martine Sumi, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, MM. Grégoire Carasso, Endri Gega Liste des objets en suspens

et Roger Michel: «Un emploi de solidarité (EdS) ne devient solidaire que lorsqu'il débouche sur un véritable emploi».

Renvoi en commission: 22.11.2011

M^{me} Brigitte Studer (CCSJ) **❖** Rapporteur[se]:

Vote commission: 02.05.2013 Remis au secrétariat: 29.10.2013 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

> 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

M-934 (168)

Motion du 29 juin 2010 de MM. Grégoire Carasso, Roger Michel, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland, Endri Gega, Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, Véronique Paris et Martine Sumi: «Emplois de solidarité (EdS): la Ville de Genève ne participera pas à la précarisation du marché de l'emploi».

Renvoi en commission: 22.11.2011

* Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CCSJ)

Vote commission: 02.05.2013 Remis au secrétariat: 29.10.2013 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014

> 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

11.11.2014

20.01.2015

M-963 (168) Motion du 16 février 2011 de M^{mes} Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Christiane Olivier, Annina Pfund, Andrienne Soutter, Martine Sumi, MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Endri Gega, Pascal Holenweg, Christian Lopez Quirland, Roger Michel et Thierry Piguet: «Respect des droits des travailleuses et travailleurs de Ronin Primeurs, maintenant!»

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Vera Figurek (CCSJ)

♦ Vote commission: 27.03.2014

M-964 (168) Motion du 16 février 2011 de MM. Christophe Dunner, Benaouda Belghoul, Mathias Buschbeck, Alain de Kalbermatten, Yves de Matteis, Alpha Dramé, Endri Gega, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Alexandre Wisard et M^{me} Maria Casares: «Pour une petite enfance plus écologique (langes)».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Barbey (CCSJ)

♦ Vote commission: 03.10.2013

M-970 (168) Motion du 23 mai 2011 de MM. Yves de Matteis, Benaouda Belghoul, Christophe Dunner, M^{mes} Anne Moratti Jung, Sandrine Burger, Martine Sumi, Ariane Arlotti et Maria Pérez: «Petite enfance: des crèches pour toutes les familles... Toutes?»

❖ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CCSJ)

♦ Vote commission: 12.06.2014

M-976 (169) Motion du 28 juin 2011 de MM. Christian Zaugg et Olivier Baud: «Remise en état des équipements sportifs dans les écoles».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CCSJ)

❖ Vote commission: 03.10.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 06.11.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-999 (169) Motion du 22 février 2012 de M^{mes} Maria Pérez, Brigitte Studer, Vera Figurek, Salika Wenger, MM. Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Olivier Baud, Pierre Vanek, Pierre Rumo, Pierre Gauthier et Christian Zaugg: «Comment aider immédiatement les familles modestes qui n'obtiennent pas de place en crèche pour leur enfant?»

❖ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 29.10.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Delphine Wuest (CCSJ)

♦ Vote commission: 26.06.2014

M-1008 (169) Motion du 21 mars 2012 de MM. Yves de Matteis, Alexandre Wisard, Michel Chevrolet, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat, Christo Ivanov, Pascal Spuhler, Carlos Medeiros, Sylvain Clavel, Grégoire Carasso, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marie Chappuis, Fabienne Aubry Conne, Maria Vittoria Romano, Vera Figurek et Maria Pérez: «Plaine de Plainpalais: court de tennis géant ou espace de convivialité privilégié?»

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]:
M. Pascal Altenbach (CCSJ)

M-1028 (169) Motion du 9 mai 2012 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Brigitte Studer, Vera Figurek, Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti, Sandra Golay, MM. Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek et Stefan Kristensen: «Crèches de nuit: pourquoi attendre encore cinq ans?»

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Laurence Fehlmann

		Rielle (CCSJ)
*	Vote commission:	14.03.2013
*	Remis au secrétariat:	17.03.2014
*	Inscription(s) en séance CM:	29.04.2014
	•	20.05.2014
		03.06.2014
		23.06.2014
		16.09.2014
		07.10.2014
		28.10.2014
		11.11.2014
		20.01.2015

M-1040 (170) Motion du 26 juin 2012 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Luc Broch, Stefan Kristensen, Alberto Velasco, M^{mes} Silvia Machado, Maria Vittoria Romano, Nicole Valiquer Grecuccio, Virginie Studemann, Laurence Fehlmann Rielle, Martine Sumi, Marie Gobits, Olga Baranova, Anne Moratti, Vera Figurek, Brigitte Studer, Maria Pérez, MM. Pierre Gauthier, Julien Cart et Mathias Buschbeck: «Pour un lieu d'accueil de nuit à l'année destiné aux personnes à la rue».

❖ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 25.11.2013

Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Mireille Luiset (CCSJ)
 Rapporteur[se] de minorité: M. Jacques Pagan (CCSJ)

♦ Vote commission: 10.04.2014

M-1052 (170) Motion du 31 octobre de MM. Lionel Ricou, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Marie Barbey et Alexandra Rys: «Elaborer des modèles de calcul du prix de pension en institutions de la petite enfance plus favorables aux familles»

rac	nes aux rainines.	
*	Renvoi en commission:	25.11.2013
*	Rapporteur[se]:	M ^{me} Martine Sumi (CCSJ)
*	Vote commission:	12.06.2014
*	Remis au secrétariat:	17.07.2014
*	Inscription(s) en séance CM:	16.09.2014
		07.10.2014
		28.10.2014
		11.11.2014
		20.01.2015

M-1088 (171) Motion du 25 juin 2013 de M^{mes} et MM. Marie Barbey, Jean-Charles Lathion, Alexandra Rys, Robert Pattaroni, Alain de Kalbermatten, Lionel Ricou, Adrien Genecand, Olivier Fiumelli et Vincent Subilia: «Transparence dans l'attribution des places de crèche: du trou noir à l'administration en ligne!»

Renvoi en commission: 29.10.2013 M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio * Rapporteur[se]: (CCSJ) Vote commission: 09.01.2014 Remis au secrétariat: 10.02.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1090 (171) Motion du 25 juin 2013 de M^{mes} et MM. Anne Moratti, Grégoire Carasso, Mathias Buschbeck et Laurence Fehlmann Rielle: «Non à la loi du 17 mai 2013 modifiant la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance et sur l'accueil familial de jour (J 6 29-10636).

Renvoi en commission: 29.10.2013 **♦** Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CCSJ) Vote commission: 09.01.2014 Remis au secrétariat: 13.01.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1116 (171) Motion du 25 février 2014 de M^{mes} et MM. Marie Barbey, Adrien Genecand, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Daniel-Dany Pastore, Carlos Medeiros, Danièle Magnin et Claude Jeanneret: «Pour un audit de fonctionnement et d'efficience des UAC».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 26.02.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

♦ Vote commission: 26.06.2014

Projets d'arrêtés

PA-124 (168) Projet d'arrêté du 19 janvier 2011 de M^{mes} Vera Figurek, Salika Wenger, Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, MM. Pascal Holenweg, Gérard Deshusses, Thierry Piguet et Grégoire Carasso: «Organisons rationnellement la délation».

* Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M. Vincent Subilia (CCSJ)

Remis au secrétariat: 03.02.2014

❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014

29.04.2014

20.05.2014

03.06.2014

23.06.2014

16.09.2014

07.10.2014

28.10.2014

11.11.2014

20.01.2015

Projets de délibérations

PRD-4 (169) Projet de délibération du 8 juin 2011 de M^{mes} Mireille Luiset, Danièle Magnin, MM. Jean-François Caruso, Jean-Philippe Haas, Claude Jeanneret, Carlos Medeiros, Denis Menoud, Soli Pardo, Antoine Salamin, Daniel Sormanni et Pascal Spuhler: «Cinq cents emplois aidés pour les jeunes».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

❖ Renvoi en commission: 13.09.2011
 ❖ Vote commission: 23.05.2013

PRD-36 (169) Projet de délibération du 21 mars 2012 de MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Christian Zaugg, M^{mes} Salika Wenger, Maria Casares, Vera Figurek, Olga Baranova, Julide Turgut Bandelier, Fabienne Fischer, MM. Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Grégoire Carasso et Mathias Buschbeck: «Pas de restriction des droits humains dans la ville d'Henry Dunant».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Jacques Pagan (CCSJ)

♦ Vote commission: 10.04.2014

Propositions CA au CM

PR-576 (165) Proposition du Conseil administratif du 3 octobre 2007 en vue de la constitution d'une fondation de droit public de la Ville de Genève pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées.

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 06.11.2007

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CSJ)

PR-1019 (170) Proposition du Conseil administratif du 20 mars 2013 en vue de l'adoption du règlement du Fonds municipal pour le soutien financier à la création de places d'apprentissage de première année en Ville de Genève et à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 3 000 000 de francs pour la mise en œuvre de l'initiative IN-4 «Créons des places d'apprentissage pour nos enfants».

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 23.04.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CCSJ)

♦ Vote commission: 26.06.2014

Résolutions

R-154 (169) Résolution du 21 mars 2012 de M^{me} Maria Vittoria Romano

et M. Alberto Velasco: «H&M vient-il marcher sur les platesbandes du caritatif local?»

♦ Commission(s): Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Delphine Wuest (CCSJ)

♦ Vote commission: 18.10.2012

R-159 (169) Résolution du 8 mai 2012 de MM. Alberto Velasco, Pierre Gauthier et M^{me} Vera Figurek: «Mettons tout en œuvre afin que la crèche de Merck Serono soit sauvée».

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Delphine Wuest (CCSJ)

 ❖ Vote commission: 18.10.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 05.09.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication

Divers (CM)

D-39 (170) 8e plan financier d'investissement 2013-2024.

Renvoi en commission: 11.09.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC) M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC) M^{me} Florence Kraft-Babel (CF)

❖ Vote commission: 29.01.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 09.02.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-39 (171) 9^e plan financier d'investissement 2014-2025.

♦ Commission(s): Commission des finances

Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports

Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

♦ Vote commission: 13.12.2013

Motions

M-772 (165)

Motion du 20 février 2008 de MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra

Rys, Odette Saez, Florence Kraft-Babel, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez et Alexis Barbey: «Sécurité informatique: connectons-nous à la réalité!»

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 22.09.2008

* Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CICO)

♦ Vote commission: 09.03.2009

M-980 (169) Motion du 26 septembre 2011 de M. Pascal Holenweg: «Création d'une commission consultative des espaces verts et de l'environnement»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Gauthier

(CSDOMIC)

 Vote commission: 16.01.204.
 Remis au secrétariat: 20.02.2014
 Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014 29.04.2014

29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1014 (169) Motion du 2 avril 2012 de MM. Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Claude Jeanneret, Carlos Medeiros, Denis Menoud, Daniel Sormanni, Laurent Leisi, Daniel-Dany Pastore, M^{mes} Mireille Luiset et Danièle Magnin: «Ecoles primaires des Pâquis: trafic de drogue, spectacle permanent pour les enfants».

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 10.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Julide Turgut Bandelier

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 31.01.2013

M-1021 (169) Motion du 18 avril 2012 de M^{mes} Julide Turgut Bandelier, Maria Vittoria Romano, Vera Figurek, MM. Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Sylvain Thévoz, Alberto Velasco, Pascal Holenweg, Pierre Gauthier, Pierre Vanek et Pierre Rumo: «Opérations de ramassage visant les Roms: stop!»

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Olga Baranova

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 31.01.2013

M-1038 (170) Motion du 26 juin 2012 de M^{mes} Olga Baranova, Silvia Machado, MM. Stefan Kristensen, Luc Broch, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Sylvain Thévoz et Grégoire Carasso: «Des grillades pour toutes et tous, sans privilèges!»

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Julide Turgut Bandelier

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 13.12.2012

M-1049 (170) Motion du 15 octobre 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Olivier Tauxe et Christo Ivanov: «Pour une police municipale moderne et proche de la population».

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Ahmed Jama (CSDOMIC)

♦ Vote commission: 15.05.2014

M-1050 (170) Motion du 15 octobre 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, Olivier Tauxe et Christo Ivanov: «Des postes de police mobiles pour les APM».

♦ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Ahmed Jama (CSDOMIC)

♦ Vote commission: 15.05.2014

M-1147 (172) Motion du 16 septembre 2014 de M^{me} et M. Olga Baranova et Grégoire Carasso: «Après «Raboule ta chaise» dans la rue de l'Ecole-de-Médecine: Raboule ta politique contre le bruit!»

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'informa-

tion et de la communication

Renvoi en commission: 16.09.2014

Projets d'arrêtés

PA-102 (167) Projet d'arrêté du 17 février 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Christiane Olivier, Nicole Valiquer Grecuccio, Marie-France Spielmann, Silvia Machado, Martine Sumi, MM. Christian Zaugg, Gérard Deshusses et Alexandre Wisard: «Gratuité du domaine public pour les 1^{er} Mai, 1^{er} Juin et 1^{er} Août».

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Olga Baranova

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 11.04.2013

PA-114 (168) Projet d'arrêté du 15 septembre 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Alexandre Wisard, Gérard Deshusses et Grégoire Carasso: «Projet de règlement municipal sur l'utilisation du domaine public et des parcs pour les activités citoyennes et caritatives ainsi que les animations de quartier».

❖ Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'informa-

tion et de la communication

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Natacha Buffet

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 18.04.2013

PA-120 (168) Projet d'arrêté du 11 décembre 2010 de M^{mes} Ariane Arlotti, Maria Casares, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Maria Pérez, Marie-France Spielmann, Salika Wenger et M. Pierre Rumo: «Règlement des agent-e-s de la police municipale de la Ville de Genève».

Renvoi en commission: 02.04.2012

* Rapporteur[se]: M. Pierre Gauthier

(CSDOMIC)

❖ Vote commission: 30.01.2014 Remis au secrétariat: 21.09.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 11.11.2014

20.01.2015

Projets de délibérations

PRD-41 (169) Projet de délibération du 9 mai 2012 de MM. Tobias Schnebli, Pierre Vanek, Morten Gisselbaek, Olivier Baud, Pierre Rumo, M^{mes} Brigitte Studer, Vera Figurek, Maria Pérez, Maria Casares, MM. Alberto Velasco, Pascal Holenweg, Stefan Kristensen, M^{mes} Olga Baranova, Laurence Fehlmann Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, M. Julien Cart, M^{mes} Sarah Klopmann, Marie-Pierre Theubet et Julide Turgut Bandelier: «Règlement de soutien aux activités citoyennes sur le domaine public».

Commission(s): Commission de la sécurité, du

domaine public, de l'information et de la communication

Renvoi en commission: 09.10.2012

Mme Florence Kraft-Babel * Rapporteur[se]:

(CSDOMIC)

Vote commission: 16.05.2013

Résolutions

R-137 (168)

Résolution du 29 juin 2010 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Thierry Piguet, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, Véronique Paris et Martine Sumi: «La gestion des déchets des entreprises: un échec dont les responsabilités sont politiques et qu'une privatisation ne fera qu'aggraver».

Commission(s): Commission de la sécurité, du domaine public, de l'informa-

tion et de la communication

Renvoi en commission: 22.11.2011

M^{me} Julide Turgut Bandelier * Rapporteur[se]:

(CSDOMIC)

Vote commission: 18.04.2013 R-169 (170) Résolution du 15 janvier 2013 de M. Pierre Gauthier: «Il faut mettre en œuvre sans attendre les décisions du Conseil municipal relatives au projet ConvergenceS».

Renvoi en commission: 15.01.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Natacha Buffet

(CSDOMIC)

❖ Vote commission: 16.05.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 13.01.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014 29.04.2014

20.05.2014

03.06.2014 23.06.2014

16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

Commission des arts et de la culture

Divers (CM)

D-39 (170) 8^e plan financier d'investissement 2013-2024.

Renvoi en commission: 11.09.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC) M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC) M^{me} Florence Kraft-Babel (CF)

 Vote commission: 29.01.2013
 Remis au secrétariat: 09.02.2013
 Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-39 (171) 9^e plan financier d'investissement 2014-2025.

♦ Commission(s): Commission des finances

Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports

Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

♦ Vote commission: 13.12.2013

Motions

M-851 (166)

Motion du 11 mars 2009 de MM. Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, M^{mes} Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Silvia Machado, Véronique Paris, Corinne Goehner-Da

Cruz, Annina Pfund et Andrienne Soutter: «Une retraite pour les artistes».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 17.02.2010

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet

(CARTS)

♦ Vote commission: 06.10.2014

M-913 (167) Motion du 24 mars 2010 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Rémy Burri, Guy Dossan, Salvatore Vitanza, Edgar Bordier, Adrien Genecand et M^{me} Patricia Richard: «Un nouvel espace culturel à Saint-Gervais».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Tobias Schnebli (CARTS)

❖ Vote commission: 07.05.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 09.04.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.05.2014

03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-928 (168) Motion du 9 juin 2010 de M^{mes} Catherine Buchet-Harder, Sophie Kuster, MM. Sylvain Clavel, Roland Crot, Jacques Hämmerli, Pascal Rubeli, Gilbert Schreyer, Olivier Tauxe et Jacques Baud: «Bonne intégration et cohésion sociale par la lecture».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M. Sylvain Thévoz (CARTS)

 ❖ Vote commission: 28.01.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 21.10.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 19.11.2013 21.01.2014

21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014

23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-965 (168) Motion du 16 février 2011 de M^{mes} Vera Figurek, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Isabelle Brunier, MM. Pascal Holenweg et Jacques Hämmerli: «Pour une réelle visibilité de l'enrichissement des collections municipales qui sont la base de notre patrimoine».

❖ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

♦ Vote commission: 07.05.2012

M-969 (168)
 Motion du 18 mai 2011 de MM. Bayram Bozkurt, Alexandre Wisard, Yves de Matteis, Benaouda Belghoul, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Endri Gega, Pascal Rubeli, Jacques Baud, M^{mes} Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann, Marie Chappuis, Silvia Machado, Martine Sumi, Charlotte Meierhofer et Danièle Magnin: «Mère Teresa, nous ne t'oublierons jamais».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

* Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Virginie Studemann

(CARTS)

♦ Vote commission: 18.02.2013

M-1016 (169) Motion du 18 avril 2012 de MM. Guy Dossan, Michel Chevrolet, Jean-Charles Lathion, Alexandre Chevalier, Sylvain Clavel, Eric Bertinat, Jean-Philippe Haas, Claude Jeanneret, Pascal Spuhler, Daniel-Dany Pastore, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Natacha Buffet et Fabienne Aubry Conne: «Genève, ville de culture: quelle promotion pour quel rayonnement?»

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Lionel Ricou (CARTS)

Remis au secrétariat: 28.03.2014
 Inscription(s) en séance CM: 29.04.2014

20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1026 (169) Motion du 9 mai 2012 de M^{mes} Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Michèle Roullet, MM. Olivier Fiumelli, Guy Dossan, Jean-Charles Lathion, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas et Claude Jeanneret: «Nunc est museorum hora».

❖ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Alpha Dramé (CARTS)

❖ Vote commission: 25.08.2014

M-1032 (170) Motion du 6 juin 2012 de MM. Jean-Paul Guisan, Olivier Fiumelli, Guy Dossan, M^{me} Florence Kraft-Babel, MM. Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Olivier Baud, Tobias Schnebli, Stefan Kristensen, Julien Cart, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Lionel Ricou, Jean-Charles Lathion, Eric Bertinat, Jean-Philippe Haas, Pascal Spuhler et M^{me} Danièle Magnin: «Ars genevensis et helvetica magnifica».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 09.10.2012

* Rapporteur[se]: M. Yves de Matteis (CARTS)

♦ Vote commission: 27.05.2013

M-1033 (170) Motion du 6 juin 2012 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Stefan Kristensen, Luc Broch, Alberto Velasco, M^{mes} Martine Sumi, Maria Vittoria Romano, Annina Pfund, Silvia Machado, Laurence Fehlmann Rielle, Fabienne Aubry Conne, MM. Sylvain Clavel, Alain de Kalbermatten, Christo Ivanov et Jean-Philippe Haas: «Pour une administration municipale éveillée à la nuit».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 12.11.2014

M-1035 (170) Motion du 6 juin 2012 de M^{mes} Natacha Buffet, Michèle Roullet, Florence Kraft-Babel, MM. Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Lionel Ricou: «Quid d'une artothèque genevoise?»

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

❖ Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Virginie Studemann

(CARTS)

♦ Vote commission: 03.06.2013

M-1079 (170) Motion du 24 avril 2013 de MM. Laurent Leisi, Pascal Spuhler, Eric Bertinat, Denis Menoud, Jean-Philippe Haas et Carlos Medeiros: «Audit des collections muséales de la Ville de Genève».

❖ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

M-1081 (170) Motion du 15 mai 2013 de M^{me} et M. Vera Figurek et Pascal Holenweg: «Une rue, une place, un square pour un irréductible».

❖ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Alpha Dramé (CARTS)

♦ Vote commission: 01.12.2014

M-1099 (171) Motion du 9 octobre 2013 de M^{me} et MM. Olga Baranova, Pascal Holenweg et Grégoire Carasso: «Les rues de Genève, c'était mieux ayant».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Alpha Dramé (CARTS)

♦ Vote commission: 01.12.2014

M-1102 (171) Motion du 29 octobre 2013 de MM. Eric Bertinat, Thomas Bläsi, Christo Ivanov et Marc-André Rudaz: «MAH: un projet enterré».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

♦ Vote commission: 15.09.2014

M-1103 (171) Motion du 29 octobre 2013 de M^{mes} et MM. Jean-Philippe Haas, Denis Menoud, Mireille Luiset, Danièle Magnin, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Marie-Pierre Theubet, Frédérique Perler-Isaaz, Sylvain Thévoz et Grégoire Carasso: «Les œuvres ailleurs que dans les dépôts, c'est possible! Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC) mobile».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

❖ Renvoi en commission: 21.01.2014
 ❖ Vote commission: 25.08.2014

M-1108 (171) Motion du 25 novembre 2013 de M^{mes} et MM. Sylvain Thévoz, Stefan Kristensen, Grégoire Carasso, Olga Baranova, Vera Figurek et Salika Wenger : «Soutenir mieux les structures indépendantes dans le domaine de la création contemporaine».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Holenweg (CARTS)

M-1109 (171) Motion du 25 novembre 2013 de M^{mes} et MM. Sylvain Thévoz,
 Stefan Kristensen, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Olga
 Baranova, Vera Figurek, Salika Wenger et Marie-Pierre Theubet:
 «Développer une politique cohérente en matière de résidences d'artistes à Genève».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Lionel Ricou (CARTS)

M-1112 (171) Motion du 22 janvier 2014 de MM. Sylvain Thévoz, Grégoire Carasso, Pascal Holenweg, Tobias Schnebli et Alpha Dramé: «Pour une politique du livre numérique ambitieuse».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Lionel Ricou (CARTS)

♦ Vote commission: 05.01.2015

M-1133 (171) Motion du 26 mars 2014 de M^{mes} et MM. Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Grégoire Carasso, Marie Barbey et Sandrine Burger: «Lieux de culture, lieux d'évènements».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 28.10.2014

M-1139 (171) Motion du 21 mai 2014 de M^{me} et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Pierre Gauthier et Sandrine Burger: «Restauration et extension du Musée d'art et d'histoire: quel contenu culturel, quelles garanties éthiques?»

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 03.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M-1141 (172) Motion du 24 juin 2014 de M^{me} et MM. Pascal Holenweg, Grégoire Carasso, Tobias Schnebli et Marie-Pierre Theubet: «Nouvelle Comédie: quels enjeux et quel programme culturels?»

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 28.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M-1145 (172) Motion du 24 juin 2014 de M^{mes} et MM. Anne Moratti, Marie-Pierre Theubet, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Antoine Maulini, Gary Bennaim, Jacques Pagan, Jean-Philippe Haas, Pascal Spuhler, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer et Sophie Scheller: «Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la RTS».

♦ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 28.10.2014

Propositions CA au CM

PR-1016 (170) Proposition du Conseil administratif du 20 février 2013 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2011/2012 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

❖ Commission(s): Commission des arts et de la

culture

Renvoi en commission: 19.03.2013

M^{me} Florence Kraft-Babel **A** Rapporteur[se]:

(CARTS)

❖ Vote commission: 03.06.2013

PR-1028 (171) Proposition du Conseil administratif du 22 mai 2013 en vue de l'approbation du budget de la saison 2013-2014 du Grand Théâtre de Genève.

> Commission(s): Commission des arts et de la

> > culture

Renvoi en commission: 24.06.2013

♦ Rapporteur[se]: M. Eric Bertinat (CARTS)

Vote commission: 08.12.2014

Résolutions

R-161 (170) Résolution du 6 juin 2012 de M^{mes} Martine Sumi, Laurence Fehlmann Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Grégoire Carasso

et Sylvain Thévoz: «Pour ne plus occulter, par omission, le citoyen de Genève».

Commission des arts et de la Commission(s):

culture

Renvoi en commission: 09.10.2012

Mme Florence Kraft-Babel **♦** Rapporteur[se]:

(CARTS)

Vote commission: 22.04.2013

Commission des finances

Divers (CM)

D-32 (165) Rapport annuel 2006 de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).

> **❖** Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 11.09.2007

* Rapporteur[se]: M. Alberto Velasco (CF)

Vote commission: 12.01.2011

D-54 (165) Ratification de la rémunération du président et des membres de la Fondetec.

> **♦** Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 25.06.2007

❖ Rapporteur[se]: M. Alberto Velasco (CF)

Vote commission: 04.12.2007

D-32 (167) Rapport d'activité et comptes 2008 et budget de fonctionnement 2009 de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).

> Renvoi en commission: 15.09.2009

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF) Vote commission: 30.09.2009 (comptes) 25.11.2009 (budget)

Remis au secrétariat: 12.05.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 23.06.2014

> 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-61 (167) Rapport des audits du Contrôle financier sur les bains des Pâquis.

> Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 24.06.2009

* Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)

Vote commission: 25.11.2009

8^e plan financier d'investissement 2013-2024. D-39 (170)

Renvoi en commission: 11.09.2012

A Rapporteur[se]: Mme Florence Kraft-Babel

(CARTS)

Liste des objets en suspens

M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC) M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC)

M^{me} Florence Kraft-Babel (CF)

 ❖ Vote commission:
 29.01.2013

 ❖ Remis au secrétariat:
 09.02.2013

❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-54 (170) Rapport d'activités 2011 de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS).

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

 ❖ Vote commission:
 14.11.2012

 ❖ Remis au secrétariat:
 06.12.2012

❖ Inscription(s) en séance CM: 15.01.2013

19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013

23.04.2013 06.05.2013 14.05.2013

04.06.2013

24.06.2013 17.09.2013

08.10.2013 29.10.2013

19.11.2013 21.01.2014

25.02.2014 25.03.2014

18.03.2014

D-65 (170) Bilan social des ressources humaines 2011.

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

Vote commission: 14.11.2012
 Remis au secrétariat: 23.08.2013
 Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-34 (171) Rapport annuel 2012 du Conseil administratif sur le Fonds chômage.

> Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

D-39 (171) 9e plan financier d'investissement 2014-2025.

> **♦** Commission(s): Commission des finances

> > Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion

sociale et de la jeunesse

Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports

Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF) **♦** Rapporteur[se]:

Vote commission: 13.12.2013

D-54 (171) Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS).

> Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 29.04.2014

♦ Rapporteur[se]: M. Jean-Charles Lathion (CF) D-65 (171) Bilan social des ressources humaines 2012

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

Vote commission: 13.12.2013
 Remis au secrétariat: 28.07.2014
 Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-32 (172) Rapport d'activité et comptes 2013 et budget de fonctionnement 2014 de la Fondetec.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

♦ Vote commission: 10.12.2014

D-34 (172) Rapport annuel 2013 du Conseil administratif sur le Fonds chômage.

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

D-39 (172) 10^e plan financier d'investissement 2015-2026.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 07.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Daniel Sormanni (CF)

♦ Vote commission: 14.01.2015

D-65 (172) Bilan social 2013 des ressources humaines.

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

Motions

M-595 (163) Motion du 15 février 2006 de MM. Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Gérard Deshusses, M^{mes} Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Frédérique Perler-Isaaz: «Pour des budgets politiques à la place des plans comptables».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 07.06.2006

Liste des objets en suspens

Rapporteur[se] de majorité: M. Olivier Fiumelli (CF)
 Rapporteur[se] de minorité: M. Christian Zaugg (CF)

♦ Vote commission: 09.02.2010

M-619 (163) Motion du 17 mai 2006 de M^{mes} Hélène Ecuyer, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, MM. Alexis Barbey, David Carrillo, Gérard Deshusses, Alpha Dramé, Eric Ischi, André Kaplun, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Lionel Ricou et Christian Zaugg: «Pour l'activation de la commission de contrôle de gestion de la Ville de Genève».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 06.06.2006

❖ Rapporteur[se]:
M. Mathias Buschbeck (CCG)

M-713 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M. Olivier Fiumelli, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, M^{me} Virginie Jordan, MM. Grégory Baud, Guy Dossan et M^{me} Patricia Richard: «Pour des états financiers intelligibles, pertinents, fiables et comparables, appliquons les normes IPSAS aux comptes de la Ville!»

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 21.01.2008

❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)

♦ Vote commission: 30.09.2009

M-774 (165) Motion du 20 février 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M^{mes} Virginie Jordan, Christine Camporini, Patricia Richard et Anne-Marie Gisler: «Mettons fin au non-sens économique de la taxe professionnelle».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 22.09.2008

❖ Rapporteur[se]: M. Alberto Velasco (CF)

❖ Vote commission: 01.09.2009

M-787 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Olivier Fiumelli, Simon Brandt, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Pour la mise en place d'une véritable culture du contrôle en Ville de Genève et un renforcement de l'audit interne».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 10.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 25.03.2009

M-793 (165) Motion du 23 avril 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une équitable répartition de la manne fiscale entre communes liées à la future réalisation du projet d'aménagement de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV)».

Renvoi en commission: 26.11.2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

Vote commission: 27.01.2009
 Remis au secrétariat: 29.08.2013
 Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014

20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014

16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

M-897 (167) Motion du 20 janvier 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Ariane Arlotti, Marie-France Spielmann, Maria Pérez, Maria Casares, Hélène Ecuyer et Charlotte Meierhofer: «De subventions en fondations?...»

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CF)

❖ Vote commission: 13.03.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 02.06.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015 M-911 (167) Motion du 24 mars 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Hélène Ecuyer, Marie-France Spielmann, MM. Christian Zaugg. Pierre Rumo, Mathias Buschbeck et Fabien Sartoretti: «Gouverner, c'est... gouverner (audits)!»

> Renvoi en commission: 22.11.2011

♦ Rapporteur[se]: Mme Laurence Fehlmann

Rielle (CF)

Vote commission: 13.03.2012 Remis au secrétariat: 10.06.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-942 (168) Motion du 13 octobre 2010 de MM. Alexis Barbey, Rémy Burri, M^{me} Florence Kraft-Babel: «Engagement en Ville de Genève: pour la fin du fait du prince».

> Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 22.11.2011

A Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CF)

Vote commission: 06.02.2013

M-945 (168) Motion du 13 octobre 2010 de MM. Olivier Fiumelli, Rémy Burri, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean-Charles Lathion et M^{me} Marie Chappuis: «Pour une politique d'achat plus efficace et plus efficiente».

> Renvoi en commission: 22.11.2011

* Rapporteur[se]: M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CF)

Vote commission: 25.04.2012 Remis au secrétariat: 01.12.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Motion du 3 novembre 2010 de MM. Olivier Fiumelli, Adrien M-950 (168) Genecand, Alexandre Chevalier, Guy Dossan, Rémy Burri et Alexis Barbey: «Pour une gestion municipale du logement plus efficace, plus efficiente et moins politisée».

Renvoi en commission: 22.11.2011

* Rapporteur[se]: M^{me} Frédérique Perler-Isaaz

(CF)

07.03.2012 Vote commission:

*	Remis au secrétariat:	18.12.2013
*	Inscription(s) en séance CM:	21.01.2014
	•	25.02.2014
		18.03.2014
		25.03.2014
		29.04.2014
		20.05.2014
		03.06.2014
		23.06.2014
		16.09.2014
		07.10.2014
		28.10.2014
		11.11.2014
		20.01.2015

M-954 (168) Motion du 24 novembre 2010 de MM. Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Jacques Finet, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Sandra Golay, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une nouvelle formule de gestion du patrimoine financier de la Ville de Genève».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Frédérique Perler-Isaaz

(CF)

 ❖ Vote commission: 07.03.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 18.12.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014

> 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014

16.09.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-987 (169) Motion du 23 novembre 2011 de MM. Grégoire Carasso, Luc Broch, Sylvain Thévoz, Stefan Kristensen, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria Romano, Martine Sumi, Laurence Fehlmann Rielle, Silvia Machado et Olga Baranova: «Agences de notation contre démo-

cratie».

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 09.04.2013

M-1030 (169) Motion du 9 mai 2012 de M. Pascal Holenweg, M^{mes} Maria Pérez et Vera Figurek: «Gratuité des lignes de bus de quartier».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 03.12.2013

M-1104 (171) Motion du 30 octobre 2013 de M^{mes} et MM. Lionel Ricou, Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Adrien Genecand, Olivier Fiumelli, Marie Barbey, Estelle Marchon et Alexandra Rys: «Valorisons le domaine de la villa Lombard et son parc de 3 hectares (ex-annexe de Conches)!»

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 08.10.2014

Rapporteur[se] de majorité: M. Daniel Sormanni (CF)
 Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

♦ Vote commission: 02.12.2014

M-1111 (171) Motion du 21 janvier 2014 de M^{me} et MM. Daniel Sormanni, Sandra Golay, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi et Pascal Spuhler: «022 Télégenève SA Naxoo vidé de sa substance, les citoyens floués».

Renvoi en commission: 25.02.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

Vote commission: 17.06.2014
 Remis au secrétariat: 05.12.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-1113 (171) Motion du 25 février 2014 de M^{mes} et MM. Pierre Vanek, Olivier Baud, Vera Figurek, Pierre Gauthier, Morten Gisselbaek, Maria Pérez, Pierre Rumo, Brigitte Studer, Salika Wenger et Christian Zaugg: «Naxoo est à nous!», un message à entendre et une responsabilité à assumer».

Renvoi en commission: 25.02.2014

Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

❖ Vote commission: 17.06.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 05.12.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-1114 (171) Motion du 25 février 2014 de MM. Simon Brandt, Eric Bertinat et Claude Jeanneret: «Naxoo: décryptons la gestion du Conseil administratif».

Renvoi en commission: 25.02.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

❖ Vote commission: 17.06.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 05.12.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Projets d'arrêtés

PA-90 (166) Projet d'arrêté du 26 novembre 2008 de M^{mes} Salika Wenger, Vera Figurek, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Internalisation des concierges, nettoyeurs et nettoyeuses qui travaillent pour la Ville de Genève».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 03.10.2009

❖ Rapporteur[se]:
M. Mathias Buschbeck (CF)

♦ Vote commission: 28.02.2012

Projets de délibérations

PRD-10 (169) Projet de délibération du 13 septembre 2011 de M^{mes} Marie Chappuis, Alexandra Rys, Sandra Golay, MM. Michel Chevrolet, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Olivier Fiumelli: «Taxe professionnelle communale 2012».

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Pierre Vanek (CF)

❖ Vote commission: 04.09.2012

PRD-12 (169) Projet de délibération du 11 octobre 2011 de M. Olivier Fiumelli, M^{mes} Sophie Courvoisier, Marie Chappuis, MM. Eric Bertinat et Michel Chevrolet: «Soutenons les entreprises genevoises! »

Renvoi en commission: 11.10.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

❖ Vote commission: 14.11.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 20.08.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014

18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

PRD-40 (169) Projet de délibération du 8 mai 2012 de MM. Daniel Sormanni, Jean-Philippe Haas, Carlos Medeiros et Pascal Spuhler: «La Ville de Genève s'engage pour les demandeurs d'emploi résidant à Genève».

Renvoi en commission: 12.09.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CF)

❖ Vote commission: 21.05.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 17.12.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014

> 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

23.06.2014

PRD-42 (169) Projet de délibération du 9 mai 2012 de M^{mes} Maria Pérez, Vera Figurek et M. Pascal Holenweg: «Gratuité de la ligne de bus 32».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 03.12.2013

PRD-66 (170) Projet de délibération du 15 mai 2013 de MM. Alberto Velasco, Alain de Kalbermatten, Olivier Fiumelli, Eric Bertinat et Daniel Sormanni: «Fiche technique devant accompagner les propositions d'investissement du Conseil administratif (bis)».

❖ Commission(s): Commission des finances
 ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 28.08.2013

PRD-68 (171) Projet de délibération du 25 juin 2013 de MM. Olivier Fiumelli, Vincent Schaller, Adrien Genecand, Simon Brandt, Claude Jeanneret, Carlos Medeiros, Pascal Spuhler, Jean-Charles Lathion et Eric Bertinat: «Adaptons le statut du personnel à la nouvelle CAP».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 09.10.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Marc-André Rudaz (CF)

♦ Vote commission: 13.11.2013

PRD-79 (171) Projet de délibération du 25 février 2014 de la commission des finances: «Approbation du budget 2014 de la Fondetec».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 25.02.2014

PRD-85 (171) Projet de délibération du 20 mai 2014 de MM. Simon Brandt, Adrien Genecand, Eric Bertinat et Pascal Spuhler: «Modification de l'arrêté PR-105 du 14 novembre 2001: Suppression de l'automaticité du prélèvement de 2% des crédits d'investissement à destination du FMAC».

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 03.06.2014

PRD-94 (172) Projet de délibération du 12 novembre 2014 de M^{mes} et MM. Brigitte Studer, Tobias Schnebli, Morten Gisselbaek, Vera Figurek, Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer, Sophie Scheller, Maria Pérez et Stéfanie Prezioso: «Projet de règlement municipal relatif à la répartition des tâches entre communes et Canton».

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 24.11.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

♦ Vote commission: 07.01.2015

Propositions CA au CM

PR-758 (167) Proposition du Conseil administratif du 25 novembre 2009 en vue de l'approbation des comptes 2008 de la Fondation de la

Ville de Genève pour le logement social.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 19.01.2010

❖ Rapporteur[se]:
M. Daniel Sormanni (CF)

♦ Vote commission: 13.04.2010

PR-921 (169) Proposition du Conseil administratif du 7 septembre 2011 en vue du bouclement d'un crédit de construction avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 113 447,21 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles relatives aux travaux de rénovation des deux dépendances de la villa La Grange, situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Ville de Genève.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 12.10.2011

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Vanek (CF)

♦ Vote commission: 25.01.2012

PR-924 (169) Proposition du Conseil administratif du 21 septembre 2011 en vue de l'approbation des comptes 2010 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 12.10.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Daniel Sormanni (CF)

♦ Vote commission: 25.04.2012

PR-958 (169) Proposition du Conseil administratif du 28 mars 2012 en vue de l'approbation des comptes 2009 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 17.04.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Daniel Sormanni (CF)

♦ Vote commission: 25.04.2012

PR-1030 (171) Proposition du Conseil administratif du 5 juin 2013 en vue de l'approbation des comptes 2011 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 24.06.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 04.09.2013

PR-1031 (171) Proposition du Conseil administratif du 5 juin 2013 en vue de l'approbation des comptes 2012 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 24.06.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)

♦ Vote commission: 04.09.2013

PR-1067 (171) Proposition du Conseil administratif du 10 mars 2014 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2012-2013 du Grand Théâtre de Genève.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 30.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

PR-1068 (171) Proposition du Conseil administratif du 10 mars 2014 en vue du bouclement de 42 crédits d'études et de réalisations terminés ou abandonnés, avec l'ouverture de trois crédits complémentaires pour un montant total brut de 2 663 625,37 francs et net de 1 674 571,47 francs (revenus encaissés déduits), destinés à couvrir les dépenses supplémentaires.

♦ Commission(s): Commission des finances

* Renvoi en commission: 25.03.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Simon Brandt (CF)

♦ Vote commission: 11.06.2014

PR-1074 (171) Proposition du Conseil administratif du 17 mars 2014 en vue de la création d'un Fonds de responsabilité solidaire pour les marchés publics de la Ville de Genève ainsi que l'adoption de son règlement, de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 300 000 francs destiné à doter ce fonds et de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 300 000 francs destiné à financer deux mandats de surveillant-e-s dans les commissions paritaires genevoises œuvrant dans le gros et le second œuvre, la métallurgie du bâtiment et les parcs et jardins.

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 30.04.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Daniel Sormanni (CF)

PR-1082 (171) Proposition du Conseil administratif du 14 mai 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 295 000 francs destinés à l'acquisition de véhicules et d'engins

Liste des objets en suspens

spécifiques pour les services de l'administration municipale (hors SIS), soit:

- un crédit de 2 372 000 francs destiné au renouvellement de 7 véhicules lourds et de 7 remorques;
- un crédit de 5 923 000 francs destiné au renouvellement de 30 véhicules légers et de 30 engins spécifiques.

♦ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Gauthier (CF)

♦ Vote commission: 06.01.2015

PR-1083 (171) Proposition du 21 mai 2014 à soumettre au Conseil municipal en vue de l'octroi à la Coopérative de l'habitat associatif (CODHA), d'un droit de superficie distinct et permanent sur une partie de la parcelle N° 3413 de la commune de Genève, section Cité, appartenant à la Ville de Genève, sise rue Jean-Robert-Chouet, en vue de la construction et la gestion d'un immeuble de logements sociaux pérennes.

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 16.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Gauthier (CF)

♦ Vote commission: 06.01.2015

PR-1089 (172) Proposition du Conseil administratif du 30 juillet 2014 en vue du bouclement d'un crédit d'étude et de réalisation terminées, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 14 521,81 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de la rénovation et au réaménagement des trois préaux du groupe scolaire de Cité-Jonction situé avenue de Sainte-Clotilde 24, parcelle N° 366, feuilles N° 22 et 23 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, gérés par le Service des écoles et institutions pour l'enfance.

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 16.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

♦ Vote commission: 06.01.2015

PR-1094 (172) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2014 en vue de l'approbation des comptes 2013 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS).

❖ Commission(s): Commission des finances

❖ Renvoi en commission: 16.09.2014

PR-1096 (172) Proposition du Conseil administratif du 27 août 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 280 000 francs (droits d'enregistrement, émoluments au Registre foncier et frais de notaire compris) destiné à l'acquisition de la parcelle N° 5184, de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, d'une surface de 586 m², sise rue de Saint-Jean 43, propriété de M^{me} Muriel Depotex.

> Renvoi en commission: 16.09.2014

♦ Rapporteur[se]: M. Alfonso Gomez (CF)

Vote commission: 02.12.2014 Remis au secrétariat: 27.12.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

PR-1101 (172) Proposition du Conseil administratif du 1er octobre 2014 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2012/2013 de la Fondation d'art dramatique de Genève.

> Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 28.10.2014

Résolutions

R-129 (167)

Résolution du 17 février 2010 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Vera Figurek et Ariane Arlotti: «La Ville de Genève ne veut pas subventionner le dumping salarial».

Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 22.11.2011

♦ Rapporteur[se]: M. Pierre Vanek (CF)

Vote commission: 29 08 2012

R-134 (167)

Résolution du 19 mai 2010 de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Miltos Thomaides, Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Roger Michel, Mmes Christiane Olivier, Andrienne Soutter, Annina Pfund, Silvia Machado et Martine Sumi: «Droits syndicaux: le gouvernement doit respecter les engagements internationaux concernant la protection des délégué-e-s syndicaux».

Renvoi en commission: 22.11.2011

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Frédérique Perler-Isaaz

(CF)

Vote commission: 04.09.2012 Remis au secrétariat: 17.09.2013 ❖ Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013

4324 SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

R-181 (172) Résolution du 11 novembre 2014 de M^{mes} et MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Sophie Scheller, Hélène Ecuyer, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Olivier Baud, Maria Pérez, Stéfanie Prezioso, Vera Figurek, Alfonso Gomez, Marie-Pierre Theubet et Alexandre Wisard: «Hier AGCS, aujourd'hui TiSA. Genève n'en veut toujours pas!»

❖ Commission(s): Commission des finances

Renvoi en commission: 11.11.2014

Commission des pétitions

Motions

M-1110 (171) Motion du 21 janvier 2014 de M^{mes} et MM. Alain de Kalbermatten, Grégoire Carasso, Marie Barbey, Morten Gisselbaek, Eric Bertinat, Sandrine Burger, Laurence Fehlmann Rielle et Simon Brandt: «Sauvegardons les jeux de Baby-Plage dans une perspective de sécurité et de pérennité».

> Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 22.01.2014

Pétitions

P-237 (167) Pétition: «Menace de démolition d'une partie du quartier des Grottes».

> Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 20.01.2010

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CP)

13.09.2010 Vote commission:

P-253 (168) Pétition: «Attitude de l'unité des marchés à l'égard des puciers de Plainpalais».

Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 13.10.2010

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CP)

Vote commission: 14.02.2011

P-264 (168) Pétition: «Tranquillité et sécurité publiques dans le quartier de Rive».

Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 23.03.2011

* Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CP)

Vote commission: 16.05.2011

Pétition: «Pour le soutien des activités citoyennes dans l'espace P-287 (169)

public en ville de Genève».

Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 08.05.2012

Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Julide Turgut Bandelier

(CP)

4326 SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

❖ Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Maria Pérez (CP)

♦ Vote commission: 11.03.2013

P-292 (170) Pétition du 25 juin 2012: «Supprimons l'interdiction de circuler installée à la rue des Minoteries».

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

 ❖ Vote commission: 17.12.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 14.05.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

P-294 (170) Pétition du 9 octobre 2012: «Contre les nuisances générées par le bar de la Plage».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

♦ Vote commission: 13.05.2013

P-295 (170) Pétition du 9 octobre 2012: «Pour l'accès aux forains à la rive droite durant les week-ends des Fêtes de Genève».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

♦ Vote commission: 18.03.2013

P-296 (170) Pétition du 9 octobre 2012: «Contre les incivilités et le bruit au boulevard Carl-Vogt».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

♦ Vote commission: 13.05.2013

P-298 (170) Pétition du 20 novembre 2012: «Obtention urgente d'électricité pour l'éclairage du stand au chemin des Marronniers».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 20.11.2012

P-305 (170) Pétition du 19 mars 2013: «Accessibilité aux vestiges découverts à l'esplanade Saint-Antoine».

Renvoi en commission: 19.03.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Stefan Kristensen (CP)

Remis au secrétariat: 26.09.2013

❖ Inscription(s) en séance CM: 29.10.2013

19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014

03.06.2014 23.06.2014

16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

P-307 (170) Pétition du 6 mai 2013: «Propreté, salubrité et sécurité aux abords de l'école des Franchises!»

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 06.05.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CP)

♦ Vote commission: 27.05.2013

P-308 (171) Pétition: «Pour une rénovation de l'ancien site horticole de Beaulieu».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 24.06.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Alexandre Wisard (CP)

P-309 (171) Pétition: «Contre les grillades et les troubles de la tranquillité publique à la place de jeux du sentier du Promeneur Solitaire, à Saint-Jean, 1203 Genève

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 24.06.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Grégoire Carasso (CP)

P-310 (171) Pétition du 9 septembre 2013: «Pour un modèle réaliste de réseau de tram à 5 lignes».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

4328

♦ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CP)

P-311 (171) Pétition du 9 septembre 2013: «Pour soutenir l'agrandissement

de la Maison internationale des associations». Commission(s):

Commission des pétitions ❖ Rapporteur[se]: M. Robert Pattaroni (CP)

Pétition du 21 janvier 2014: «Pour que l'ancien café UGS rede-P-314 (171) vienne un établissement en lien avec le quartier!»

> Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 21.01.2014

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Linda De Coulon (CP)

P-315 (171) Pétition du 21 janvier 2014: «Non aux coupes dans le projet de budget 2014, équilibré, de la Ville de Genève».

> Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 21.01.2014

P-316 (171) Pétition du 21 janvier 2014: «Pour une véritable politique sociale à la Gérance immobilière municipale».

Commission(s):

Commission des pétitions

Renvoi en commission: 21.01.2014

M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz * Rapporteur[se]:

(CP)

Pétition du 21 janvier 2014: «Pour le maintien de l'installation P-317 (171)

de ieux de Baby-Plage».

Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 21.01.2014

A Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CP)

P-318 (171) Pétition du 25 février 2014: «Contre le projet de démolition et reconstruction de l'immeuble sis au 37, rue de la Servette».

Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 25.02.2014

P-319 (171) Pétition du 25 mars 2014: «Pour une visibilité de la rue de la

Tour-de-Boël, porte de la Vieille-Ville!»

Renvoi en commission: 25.03.2014

♦ Rapporteur[se]: M. Javier Brandon (CP)

Remis au secrétariat: 08.12.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015 Liste des objets en suspens

P-320 (171) Pétition du 29 avril 2014: «Pétition concernant le projet de rénovation de Confédération Centre».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 29.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

P-321 (171) Pétition du 29 avril 2014: «Pour le maintien de la boîte à lettres située au 99, boulevard Carl-Vogt».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 29.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz

(CP)

P-322 (171) Pétition du 9 avril 2014: «Pour un réaménagement complet du carrefour avenue d'Aïre – chemin François-Furet».

Renvoi en commission: 29.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CP)

Remis au secrétariat: 08.12.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

P-323 (171) Pétition du 5 mai 2014: «Pour que les autorités genevoises demandent aux Rentes Genevoises d'annuler le congé donné à Tricosa au 31 décembre 2014».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 05.05.2014
 Rapporteur[se]: M. Javier Brandon (CP)

P-324 (171) Pétition du 5 mai 2014: «Pour le maintien du Père Glôzu au Restaurant de l'Hôtel-de-Ville».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 05.05.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Alexandre Wisard (CP)

P-325 (172) Pétition du 24 juin 2014: «Pour que les habitants soient consultés lorsqu'un établissement public (café, restaurant, bar, etc.) voudra s'installer dans la rue qu'ils habitent».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 24.06.2014

P-326 (172) Pétition du 8 septembre 2014: «Concernant l'Accord sur le commerce des services (ACS), en anglais Trade in Services Agreement (TiSA)».

4330 SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 08.09.2014

P-327 (172) Pétition du 8 septembre 2014: «Pour permettre à M^{me} Nicoleta Banu de reprendre le bail de l'arcade sise à la rue Rousseau 14».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 08.09.2014

P-328 (172) Pétition du 16 septembre 2014: «Demande de soutien à la motion M-1119 relative à la revalorisation de la fonction des sapeurs-pompiers volontaires».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 16.09.2014

P-329 (172) Pétition du 7 octobre 2014: «A commission superfétatoire, travail pour la gloire».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 07.10.2014

P-330 (172) Pétition du 28 octobre 2014: «Lutte contre le bruit: revêtement phonoabsorbant aux Eaux-Vives».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 28.10.2014

P-331 (172) Pétition du 12 novembre 2014: «Soutien au personnel du Théâtre

Saint-Gervais».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

Renvoi en commission: 12.11.2014

P-332 (172) Pétition du 13 décembre 2014: «SOS immeuble en danger au 16,

Grand-Rue, 1204 Genève».

♦ Commission(s): Commission des pétitions

❖ Renvoi en commission: 13.12.2014

Commission des sports

Divers (CM)

D-39 (170) 8^e plan financier d'investissement 2013-2024.

Renvoi en commission: 11.09.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

 M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC) M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC) M^{me} Florence Kraft-Babel

(CF)

Vote commission: 29.01.2013
 Remis au secrétariat: 09.02.2013
 Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-39 (171) 9^e plan financier d'investissement 2014-2025.

❖ Commission(s): Commission des finances

Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports

Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

♦ Vote commission: 13.12.2013

Motions

M-672 (164) Motion du 26 février 2007 de M^{me} Sandrine Salerno et M. Roman

Juon: «Construction d'un bowl pour la pratique des sports de rue

à roulettes».

Liste des objets en suspens

♦ Commission(s): Commission des sports

Renvoi en commission: 08.05.2007

❖ Rapporteur[se]:
M. Mathias Buschbeck (CS)

♦ Vote commission: 07.02.2008

M-904 (167) Motion du 17 février 2010 de M. Grégoire Carasso, M^{mes} Ariane Arlotti, Patricia Richard, Odette Saez, MM. Mathias Buschbeck, Alexandre Chevalier, Christian Zaugg et Pascal Rubeli: «Développons les murs de grimpe».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Christo Ivanov (CS)

❖ Vote commission: 29.03.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 25.10.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-977 (169) Motion du 28 juin 2011 de MM. Christian Zaugg et Morten Gisselbaek: «Deux salles pour le handball à Genève».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Christo Ivanov (CS)

❖ Vote commission: 29.03.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 23.10.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 19.11.2013

21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014

16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1009 (169) Motion du 21 mars 2012 de MM. Christian Zaugg, Morten Gisselbaek, Pierre Gauthier, M^{mes} Salika Wenger, Marie Gobits et Sylvain Thévoz: «Soutien au sport amateur».

❖ Commission(s): Commission des sports

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]:
M. Claude Jeanneret (CS)

❖ Vote commission: 31.01.2013

M-1027 (169) Motion du 9 mai 2012 de MM. Simon Brandt, Eric Bertinat, Daniel Sormanni, Alain de Kalbermatten, Mathias Buschbeck, Sylvain Thévoz, Christian Zaugg et M^{me} Sophie Courvoisier: «Pour que Genève redevienne une ville étape du Tour de France»

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Sylvain Thévoz (CS)

 ❖ Vote commission: 09.01.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 21.04.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.05.2014 03.06.2014

23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

Propositions CA au CM

PR-1102 (172) Proposition du Conseil administratif du 1^{er} octobre 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant de 4 172 000 francs, soit:

– un crédit de 2 563 000 francs destiné à la transformation du terrain de football A en synthétique du stade de Varembé, avenue Giuseppe-Motta 44, parcelle N° 3258, feuille N° 25, secteur Genève Petit-Saconnex, et à la transformation du terrain de football stabilisé C en synthétique du stade de Varembé (terrain de Trembley), avenue Giuseppe-Motta, parcelle N° 4575, feuille N° 63, secteur Genève Petit-Saconnex;

un crédit de 1 609 000 francs destiné au remplacement des sols sportifs de la salle omnisport et de la piste de rinkhockey, à la fourniture d'un mur de vitesse pour l'escalade et au remplacement des gradins du rink-hockey du centre sportif de la Queue-d'Arve, rue François-Dussaud 12, parcelle N° 3297, feuille N° 90, secteur Genève-Plainpalais.

❖ Renvoi en commission: 28.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Mutterlose (CS)

Remis au secrétariat: 22.12.2014
Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Commission des travaux et des constructions

Divers (CM)

D-39 (170) 8^e plan financier d'investissement 2013-2024.

Renvoi en commission: 11.09.2012

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

M^{me} Laurence Fehlmann

Rielle (CCSJ)

M^{me} Martine Sumi (CSDOMIC) M. Christian Zaugg (CS) M^{me} Maria Pérez (CTC) Mme Florence Kraft-Babel

(CF)

Vote commission: 29.01.2013 Remis au secrétariat: 09.02.2013 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

D-39 (171) 9e plan financier d'investissement 2014-2025.

> Commission(s): Commission des finances

> > Commission des arts et de la

culture

Commission de la cohésion sociale et de la jeunesse Commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication Commission des sports

Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 23.09.2013

* Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CF)

Vote commission: 13.12.2013

Motions

M-820 (166)

Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand:

«Pour une ville verte de qualité!»

Renvoi en commission: 20.01.2009

❖ Rapporteur[se]: M. Daniel-Dany Pastore (CTC)

 ❖ Vote commission: 12.03.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 20.05.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-921 (167) Motion du 19 mai 2010 de MM. Simon Brandt, Salvatore Vitanza,
 Rémy Burri, Alexandre Chevalier, M^{me} Florence Kraft-Babel,
 M. Jean-Charles Lathion et M^{me} Marie Chappuis: «Construction d'une nouvelle patinoire pour le hockey professionnel et le GSHC».

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Pérez (CTC)

Vote commission: 23.05.2012
 Remis au secrétariat: 28.08.2013
 Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014

23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014

03.06.2014

11.11.2014 20.01.2015

M-938 (168) Motion du 15 septembre 2010 de MM. Mathias Buschbeck, Grégoire Carasso, Alexandre Wisard, Pascal Rubeli, M^{mes} Salika Wenger, Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Marie Chappuis et Alexandra Rys: «Pour une villa La Concorde enfin ouverte sur le quartier».

Renvoi en commission: 22.11.2011

* Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CTC)

Vote commission: 30.05.2012 Remis au secrétariat: 16.01.2014

❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-983 (169) Motion du 2 novembre 2011 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Jacques Pagan, M. Thomas Bläsi et Michel Amaudruz: «Pour plus de logements, utilisons toutes les possibilités de surélever les immeubles du patrimoine de la Ville».

> **♦** Commission(s): Commission des travaux et des

> > constructions

Renvoi en commission: 02.04.2012

Rapporteur[se]: M. Rémy Burri (CTC)

M-1010 (169) Motion du 21 mars 2012 de MM. Olivier Fiumelli, Gary Bennaim, Adrien Genecand, Alexandre Wisard, Christo Ivanov, Claude Jeanneret, Luc Broch, Mmes Marie Chappuis et Vera Figurek: «Pour que la Ville de Genève termine enfin de paver la Vieille-Ville!»

> Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CTC)

Vote commission: 06.02.2013 Remis au secrétariat: 20.10.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Motion du 21 mars 2012 de MM. Olivier Fiumelli, Vincent M-1012 (169) Schaller, M^{mes} Natacha Buffet, Florence Kraft-Babel, Michèle Roullet. Marie Chappuis, Laurence Fehlmann Rielle, MM. Mathias Buschbeck, Eric Bertinat, Claude Jeanneret et Jean-Philippe Haas: «Gouverner, c'est prévoir: pour un proListe des objets en suspens

gramme Stratus applicable aux bâtiments publics propriété de la Ville de Genève».

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]:
M. Rémy Burri (CTC)

Remis au secrétariat: 25.08.2014
Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1023 (169) Motion du 9 mai 2012 de MM. Rémy Burri, Gary Bennaim, Simon Brandt, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Adrien Genecand, Jean-Paul Guisan, M^{mes} Natacha Buffet, Sophie Courvoisier, Florence Kraft-Babel et Michèle Roullet: «Etat des routes à Genève: une honte pour notre ville!»

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Alain De Kalbermatten

(CTC)

♦ Vote commission: 07.05.2014

M-1046 (170) Motion du 12 septembre 2012 de MM. Pascal Spuhler, Denis Menoud, Daniel Sormanni, Carlos Medeiros, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Jean-François Caruso, M^{mes} Mireille Luiset et Danièle Magnin: «Végétalisations et espaces conviviaux des toitures».

❖ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CTC)

♦ Vote commission: 10.12.2014

M-1048 (170) Motion du 15 octobre 2012 de MM. Pascal Spuhler, Denis Menoud, Daniel Sormanni, Carlos Medeiros, Daniel-Dany Pastore, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Jean-François Caruso, M^{mes} Mireille Luiset et Danièle Magnin: «Ecole de Sécheron: stop au gaspillage, retrouvons les grillages d'antan!»

Renvoi en commission: 25.11.2013

Rapporteur[se]: M. Pascal Altenbach (CTC)

❖ Vote commission: 05.03.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 08.12.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-1065 (170) Motion du 20 février 2013 de MM. Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Stefan Kristensen, Pascal Holenweg, M^{mes} Annina Pfund, Marie Gobits, Maria Vittoria Romano, Laurence Fehlmann Rielle, Christiane Leuenberger-Ducret et Olga Baranova: «Coûts de constructions de la Ville: dissipons les fantasmes!»

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 05.05.2014

M-1087 (171) Motion du 5 juin 2013 de MM. Pascal Spuhler, Eric Bertinat et Alain de Kalbermatten: «Plainpalais, nouveau compromis».

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 18.03.2014

M-1135 (171) Motion du 29 avril 2014 de M^{mes} et MM. Alexandre Wisard, Marie-Pierre Theubet, Delphine Wuest, Antoine Maulini, Alpha Dramé, Sandrine Burger, Catherine Thobellem, Eric Bertinat, Anne Moratti, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Marie Barbey et Sophie Courvoisier: «Pour une installation pérenne du Théâtre éphémère à Genève!»

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 20.05.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Pascal Rubeli (CTC)

M-1157 (172) Motion du 11 novembre 2014 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Maria Pérez, Brigitte Studer, Morten Gisselbaek, Olivier Baud, Vera Figurek, Stéfanie Prezioso, Sophie Scheller, Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Hélène Ecuyer, Pascal Holenweg, Marie-Pierre Theubet, Alfonso Gomez et Grégoire Carasso: «Musée d'art et d'histoire: la transparence pour décider en connaissance de cause»

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 11.11.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CTC)

♦ Vote commission: 07.01.2015

Pétitions

P-269 (169) Pétition: «Musée d'art et d'histoire: un projet réaliste».

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 11.10.2011

Projets de délibérations

PRD-72 (171) Projet de délibération du 29 octobre 2013 de MM. Marc-André Rudaz, Eric Bertinat, Thomas Bläsi, Christo Ivanov et Pascal Rubeli: «Pour un meilleur contrôle des coûts de construction et rénovation des immeubles de la Ville de Genève».

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 05.05.2014

PRD-91 (172) Projet de délibération du 16 septembre 2014 de M^{mes} et MM. Adrien Genecand, Marie Barbey, Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Florence Kraft-Babel, Gary Bennaim, Natacha Buffet, Sophie Courvoisier, Vincent Schaller, Michèle Roullet, Vincent Subilia, Patricia Richard, Linda de Coulon et Helena Rigotti: «Pour éviter le chaos, rénovons rapidement le pont du Mont-Blanc».

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 17.09.2014

Propositions CA au CM

PR-840 (168)

Proposition du Conseil administratif du 10 novembre 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1793 000 francs destiné à l'étude du réaménagement des dépôts, de la halle pour les véhicules et du bâtiment administratif de la Voirie, situés rue François-Dussaud 10, parcelle N° 3297, feuille N° 89, commune de Genève, section Plainpalais.

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

❖ Renvoi en commission: 23.11.2010

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CTC)

PR-916 (169) Proposition du Conseil administratif du 31 août 2011 en vue de l'ouverture de deux crédits d'un total de 14 169 000 francs destinés à la rénovation des immeubles situés aux 6 et 6 bis, rue des

Grottes ainsi qu'au 5, rue des Amis, parcelles N°s 2715 et 2560, feuille N° 70, commune de Genève, section Cité, soit:

- un crédit de 13 984 000 francs destiné à la rénovation des immeubles;
- un crédit de 185 000 francs destiné à la pose de cellules photovoltaïques en toiture.

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 14.09.2011

❖ Rapporteur[se]:
M. Rémy Burri (CTC)

PR-979 (170)

Proposition du Conseil administratif du 27 juin 2012 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 89 990 000 francs destinés à la rénovation de l'enveloppe et des toitures, à la remise à niveau des installations techniques de l'ensemble des immeubles et de la galette centrale, à la rénovation de l'espace de quartier des aînés, de la bibliothèque-discothèque, de la crèche, des espaces communs, ainsi que des aménagements extérieurs et l'assainissement amiante des immeubles formant l'ensemble des Minoteries, dont à déduire 700 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 89 290 00 francs, soit:

- projet de délibération I (rénovation de l'enveloppe). Un crédit brut de 89 200 000 francs destiné à la rénovation de l'enveloppe et des toitures, à la remise à niveau des installations techniques de l'ensemble des immeubles et de la galette centrale, à la rénovation de l'espace de quartier des aînés, de la bibliothèque-discothèque, de la crèche, des espaces communs ainsi que des aménagements extérieurs et l'assainissement amiante des immeubles situés rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102, dont à déduire 700 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 88 500 000 francs;
- projet de délibération II (équipement informatique de la bibliothèque). Un crédit de 244 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique de la bibliothèquediscothèque située dans l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102;
- projet de délibération III (achat mobilier de la bibliothèque et achat mobilier de la crèche). Un crédit de 546 000 francs destiné au déménagement et à l'achat de mobilier de la bibliothèque-discothèque (498 000 francs) ainsi qu'à l'achat

Liste des objets en suspens

de mobilier pour la crèche (48 000 francs) situées dans l'ensemble des immeubles rue des Minoteries 1-3-5-7 et rue de Carouge 98-100-102.

Ces trois crédits concernent des objets situés à la rue des Minoteries 1-3-5-7 et la rue de Carouge 98-100-102, sur les parcelles Nºs 1011, 1017, 2833, 3389 et DP3591 de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété de la Ville de Genève.

Renvoi en commission: 31.10.2012

❖ Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Annina Pfund (CTC) ❖ Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Maria Pérez (CTC)

Vote commission: 08.05.2013 Remis au secrétariat: 29.01.2014 Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014 25.03.2014

18.03.2014

PR-994 (170)

Proposition du Conseil administratif du 29 août 2012 en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à l'aménagement de l'allée périphérique de la plaine de Plainpalais, comprenant la plantation de 20 arbres supplémentaires, l'élargissement des travées piétonnes et le renforcement de l'éclairage afin de faciliter la déambulation et améliorer la sécurité, pour un montant total de 11 409 000 francs, permettant d'achever son réaménagement.

Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 18.03.2014

* Rapporteur[se]: M. Grégoire Carasso (CTC)

Vote commission: 07.01.2015

PR-1009 (170) Proposition du Conseil administratif du 5 décembre 2012 en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 3 295 000 francs, soit un crédit brut de 6 764 450 francs destiné à la restauration du pont de Carouge, qui comprend les travaux de génie civil, de réfection de la pierre naturelle et de serrurerie, dont à déduire la participation de la commune de Carouge de 3 426 250 francs, la participation des TPG de 43 200 francs, soit un montant net total de 3 295 000 francs, sis sur les parcelles du domaine public cantonal Nos 2678, 2691 et 3611, Nos 2680 et 2693 de la commune de Carouge, Nos 3606 et 3608 de la commune de Genève, section Plainpalais.

Renvoi en commission: 19.02.2013

♦ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CTC) ❖ Vote commission: 15.10.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 31.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

- PR-1047 (171) Proposition du Conseil administratif du 16 octobre 2013 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 660 400 francs, dont à déduire les participations mentionnées dans la deuxième délibération, soit un montant net de 627 100 francs:
 - un crédit de 307 000 francs destiné aux travaux de pavage de la rue du Puits-Saint-Pierre;
 - un crédit brut de 103 400 francs, dont à déduire la participation de l'Etat de Genève de 11 700 francs représentant la part de subvention cantonale au réseau d'assainissement des eaux de la Ville de Genève, une participation des propriétaires des biens-fonds concernés de 21 600 francs, soit un crédit net de 70 100 francs, destiné aux travaux de construction et rénovation des collecteurs situés sur la rue du Puits-Saint-Pierre;
 - un crédit de 250 000 francs destiné aux travaux de construction d'un local technique de recyclage de l'eau de la fontaine monumentale située à l'angle de la rue Calvin et de la rue du Puits-Saint-Pierre.

Renvoi en commission: 19.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CTC)

❖ Vote commission: 29.01.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 20.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

- PR-1062 (171) Proposition du Conseil administratif du 29 janvier 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 2 463 000 francs, soit:
 - l'ouverture d'un crédit de 1988 000 francs destiné à la rénovation du café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville, situé 39, Grand-Rue, 1204 Genève, parcelle N° 4838, feuille 25, section Genève-Cité;
 - l'ouverture d'un crédit de 475 000 francs destiné à l'équipement de la cuisine et du mobilier du nouveau café-restaurant de l'Hôtel-de-Ville, situé 39, Grand-Rue, 1204 Genève, parcelle N° 4838, feuille 25, section Genève-Cité.

❖ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 26.02.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Alexandre Wisard (CTC)

PR-1069 (171) Proposition du Conseil administratif du 17 mars 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total brut de 640 700 francs, financé intégralement par le Fonds énergie et climat de la Ville de Genève, soit deux crédit nets de 0 franc, destinés à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine de la Ville de Genève au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction, et de constitutions de servitudes y relatives, soit:

- l'ouverture d'un crédit brut de 326 300 francs, financé intégralement par le Fonds énergie et climat de la Ville de Genève, soit un crédit net de 0 franc, destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine administratif et public au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction;
- l'ouverture d'un crédit brut de 314 400 francs, financé intégralement par le Fonds énergie et climat de la Ville de Genève, soit un crédit net de 0 franc, destiné à des travaux de raccordement de divers bâtiments du patrimoine financier au réseau de chaleur renouvelable CADéco Jonction;
- les constitutions
- d'une servitude d'empiètement en sous-sol grevant à charge la parcelle N° 4715 de Genève Petit-Saconnex, propriété du domaine public communal en faveur de SIG, selon plan de servitude provisoire N° 3 du 4 février 2014 établi par JC Wasser SA, ingénieur géomètre officiel;
- de servitudes d'usage de local et de passage, d'une durée de 50 ans, grevant à charge les parcelles N° 4155 de Genève Petit-Saconnex, quai du Seujet 30 à 36 et N° 366 de Genève Plainpalais, Cité-Jonction, selon les plans de servitudes provisoires N° 1, 2 et 4 établis le 4 février 2014 par JC Wasser SA, ingénieur géomètre officiel, et la constitution de servitudes de canalisations sur les parcelles N° 366, 108, 4210, 3257, 258, 289, 290, 291, 292, 3255, situées sur la commune de Genève, Plainpalais, toutes propriétés privées de la Ville de Genève, en faveur de SIG, selon plan général d'Energestion SA du 24 octobre 2013 modifié le 20 janvier 2014.

❖ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 30.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Rémy Burri (CTC)

PR-1073 (171) Proposition du Conseil administratif du 2 avril 2014 en vue

de l'ouverture de 4 crédits pour un montant total brut de 132 715 000 francs dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 132 215 000 francs et de l'inscription de servitudes, soit:

- un crédit brut de 127 152 000 francs, dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 126 652 000 francs, destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève, ainsi qu'aux frais induits par le chantier;
- un crédit de 4312000 francs destiné au développement d'équipements multimédia pour le public du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
- un crédit de 600 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique, de télécommunication et de diffusion du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève:
- un crédit de 651 000 francs destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
- l'inscription de servitudes d'empiètement en sous-sol grevant en charge la parcelle N° 7232 de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal, sise passage Jean-Jacques-Burlamachi, selon les plans de servitudes provisoires N° 1, 2 et 3 établis par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 3 mars 2014.

❖ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 29.04.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Rémy Burri (CTC)

PR-1077 (171) Proposition du Conseil administratif du 16 avril 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit de 758 000 francs destiné au pavage des rues Etienne-Dumont et Maurice.

Liste des objets en suspens

Renvoi en commission: 21.05.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Alexandre Wisard (CTC)

❖ Vote commission: 15.10.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 28.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

PR-1081 (171) Proposition du Conseil administratif du 14 mai 2014 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 16 281 400 francs moins 2 976 800 francs de recettes et de préfinancements, soit un montant total net de 13 304 600 francs soit:

- un crédit brut de 5 403 400 francs, dont à déduire les parts revenant au canton de Genève et aux CFF, estimées à 1 282 000 francs, soit un montant net de 4 121 400 francs, destiné aux travaux préparatoires et aux terrassements de la plateforme propre à recevoir l'infrastructure routière de la future promenade Chamonix-Viollier du nouveau quartier de la gare CEVA des Eaux-Vives, pris en charge par la Ville de Genève et par les futurs constructeurs bénéficiaires des droits à bâtir (Ville de Genève, Canton de Genève et CFF):
- un crédit brut de 1610000 francs, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 388000 francs, soit un montant net de 1222000 francs, destiné aux travaux de construction et réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux de la future promenade Chamonix-Viollier;
- un crédit brut de 9 268 000 francs, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 1 306 800 francs, soit un montant net de 7 961 200 francs, destiné aux travaux de construction du collecteur d'eaux pluviales «Frontenex 2» et des collecteurs d'eaux usées adiacents.

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CTC)

❖ Vote commission: 01.10.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 20.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

PR-1085 (172) Proposition du Conseil administratif du 4 juin 2014 en vue de l'ouverture de cinq crédits pour un montant total brut de 98 037 000 francs, dont à déduire 300 000 francs représentant une subvention du Fonds énergie des collectivités, ainsi que 95 000 francs pour une indemnité des Services industriels de

Genève pour des transformateurs, et 45 000 000 de francs représentant l'engagement de la participation de l'Etat, soit un montant net de 52 642 000 francs, soit :

- un crédit brut de 90 110 000 francs, dont à déduire 300 000 francs représentant une subvention du Fonds énergie des collectivités, ainsi que 95 000 francs pour une indemnité des Services industriels de Genève pour des transformateurs, et 45 000 000 de francs représentant l'engagement de la participation de l'Etat, soit un montant net de 44 715 000 francs, destiné à la construction de la Nouvelle Comédie de Genève située dans le futur quartier de la gare des Eaux-Vives, avenue de Chamonix, parcelle N° 2432 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de l'Etat de Genève, dont une partie sera cédée au domaine privé de la Ville de Genève;
- un crédit de 722 000 francs destiné à l'acquisition de matériel scénique de base de la Nouvelle Comédie de Genève située dans le futur quartier de la gare des Eaux-Vives, avenue de Chamonix, parcelle N° 2432 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives;
- un crédit de 478 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique de la Nouvelle Comédie de Genève située dans le futur quartier de la gare des Eaux-Vives, avenue de Chamonix, parcelle N° 2432 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives;
- un crédit de 1 220 000 francs destiné à l'équipement en mobilier pour les utilisateurs de la Nouvelle Comédie de Genève située dans le futur quartier de la gare des Eaux-Vives, avenue de Chamonix, parcelle N° 2432 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives;
- un crédit de 1 357 000 francs destiné à l'équipement en matériel scénique mobile et en matériel technique de la Nouvelle Comédie de Genève située dans le futur quartier de la gare des Eaux-Vives, avenue de Chamonix, parcelle N° 2432 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives.

❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions

Renvoi en commission: 23.06.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Grégoire Carasso (CTC)

PR-1087 (172) Proposition du Conseil administratif du 30 juillet 2014 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 1 517 000 francs, soit:

Liste des objets en suspens

 un crédit de 921 000 francs destiné à l'assainissement et la sécurisation de la production de chaleur du centre sportif des Vernets, rue Hans-Wilsdorf 4.

 un crédit de 596 000 francs destiné à l'assainissement et la sécurisation de la production de chaleur du site de la Voirie, rue François-Dussaud 10.

❖ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 16.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Alain De Kalbermatten

(CTC)

PR-1093 (172) Proposition du Conseil administratif du 30 juillet 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 381 500 francs destiné à la rénovation des installations techniques de la chapelle des Rois dans le cimetière de Plainpalais, sis rue des Rois 10, 1204 Genève, parcelle N° 78, feuille 3, section Genève-Plainpalais, bât. N° A796, A797, A798.

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 16.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio

(CTC)

♦ Vote commission: 19.11.2014

PR-1100 (172) Proposition du Conseil administratif du 17 septembre 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 835 000 francs destiné à l'extension des Ecopoints (sites de récupération des déchets) dans les quartiers de la ville de Genève.

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 07.10.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Grégoire Carasso (CTC)

❖ Vote commission: 05.11.2014

PR-1103 (172) Proposition du Conseil administratif du 15 octobre 2014 en vue de l'ouverture d'un crédit de 965 200 francs destiné à des travaux de transformation et d'aménagement d'un dépôt pour le stockage des ouvrages de la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) dans les locaux Swisscom situés au 38, boulevard Georges-Favon, parcelle N° 578-DDP2734, feuille N° 32, commune de Genève-Plainpalais.

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

4349

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 11.11.2014

Résolutions

R-164 (170)

Résolution du 12 septembre 2012 de MM. Eric Bertinat, Pascal Rubeli, Thomas Bläsi, Christo Ivanov et Michel Amaudruz: «Pour éclairer le parc jouxtant la promenade du Pin».

♦ Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CTC)

Commission du logement

Motions

M-763 (165)

Motion du 21 janvier 2008 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Linda de Coulon, Laetitia Guinand, Danièle Magnin, MM. Jean Sanchez, Alexis Barbey, Jean-Marc Froidevaux, Georges Queloz et Alexandre Chevalier: «Pour que la Ville respecte les accords sur le logement!»

Renvoi en commission: 17.03.2008

❖ Rapporteur[se] de majorité: M. Jean-Charles Lathion (CL) ❖ Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Andrienne Soutter (CL)

Vote commission: 26.04.2010 Remis au secrétariat: 17.10.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-932 (168)

Motion du 29 juin 2010 de Mmes Maria Casares, Charlotte Meierhofer, Vera Figurek, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, Maria Pérez, Salika Wenger, Ariane Arlotti, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Structure municipale de gestion de logements intergénérationnels pour les étudiant-e-s».

Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 22.11.2011

* Rapporteur[se]: M. Daniel Sormanni (CL)

Vote commission: 17.09.2012

M-1000 (169)

Motion du 22 février 2012 de M^{mes} Brigitte Studer, Maria Pérez, Vera Figurek, Salika Wenger, MM. Morten Gisselbaek, Tobias Schnebli, Olivier Baud, Pierre Vanek, Pierre Gauthier, Pierre Rumo, Christian Zaugg, Yves de Matteis, Mmes Silvia Machado, Marie Gobits, Laurence Fehlmann Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio et Sarah Klopmann: «Droit au logement - empêcher les expulsions de locataires».

Commission(s): Commission des travaux et des

constructions

Renvoi en commission: 21.03.2012

* Rapporteur[se]: M^{me} Anne Moratti (CL)

Vote commission: 22.04.2013

M-1005 (169) Motion du 21 mars 2012 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Casares, MM. Pierre Gauthier, Christian Zaugg, Pierre Rumo, Alberto Velasco et Grégoire Carasso: «Réchauffons les lits froids».

Liste des objets en suspens

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Leuenberger-

Ducret (CL)

Remis au secrétariat: 08.08.2014

❖ Inscription(s) en séance CM: 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

20.01.2015

M-1083 (170) Motion du 15 mai 2013 de M^{mes} et MM. Lionel Ricou, Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Marie Barbey et Alexandra Rys: «Pour un espace intergénérationnel au sein du PAV».

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Michèle Roullet (CL)

Remis au secrétariat: 06.02.2014
 Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014

1: 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

M-1137 (171) Motion du 21 mai 2014 de M^{mes} Anne Moratti, Sandrine Burger et Catherine Thobellem: «Pour favoriser la mixité et alléger les investissements municipaux: création de deux immeubles coopératifs aux Eaux-Vives».

❖ Commission(s): Commission du logement

Renvoi en commission: 04.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Michèle Roullet (CL)

Projets d'arrêtés

PA-62 (163) Projet d'arrêté du 15 mars 2006 de MM. Pierre Maudet, Guy Dossan, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Roland Crot, Jacques Mino, Alain Dupraz, Gérard Deshusses, David Carrillo, Didier Bonny, M^{mes} Alexandra Rys, Marie-France Spielmann, Gisèle Thiévent, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel et Nelly Hartlieb: «Règlement municipal sur l'attribution et l'exploitation des restaurants et débits de boisson appartenant

Liste des objets en suspens

à la Ville de Genève».

♦ Commission(s): Commission du logement

Renvoi en commission: 24.03.2010

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandra Golay (CL)

♦ Vote commission: 14.03.2011

PA-94 (166)

Projet d'arrêté du 31 mars 2009 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Ariane Arlotti, Hélène Ecuyer, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Règlement fixant les conditions de location des locaux commerciaux et places de stationnement de la Ville de Genève».

♦ Commission(s): Commission du logement

Renvoi en commission: 31.03.2009

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandra Golay (CL)

♦ Vote commission: 14.03.2011

PA-106 (167)

Projet d'arrêté du 28 avril 2010 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Roger Michel, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Andrienne Soutter, Corinne Goehner-Da Cruz, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado et Annina Pfund: «Des logements modulaires dans des structures pavillonnaires pour les personnes en formation».

Renvoi en commission: 22.11.2011

Rapporteur[se] de majorité: M. Alberto Velasco (CL)
 Rapporteur[se] de minorité: M^{me} Michèle Roullet (CL)

Remis au secrétariat: 09.01.2014

Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014

29.04.2014 20.05.2014

03.06.2014

23.06.2014

16.09.2014

07.10.2014

28.10.2014

11.11.2014

20.01.2015

PA-126 (168)

Projet d'arrêté du 16 février 2011 de MM. Rémy Burri et Alexandre Chevalier: «Règlement fixant les conditions de location des salles de réunions et de spectacles de la Ville de Genève».

Renvoi en commission: 22.11.2011

*	Rapporteur[se]:	M ^{me} Sarah Klopmann (CL)
*	Vote commission:	11.06.2012
*	Remis au secrétariat:	03.11.2013
*	Inscription(s) en séance CM:	21.01.2014
		25.02.2014
		18.03.2014
		25.03.2014
		29.04.2014
		20.05.2014
		03.06.2014
		23.06.2014
		16.09.2014
		07.10.2014

28.10.2014 11.11.2014 20.01.2015

Projets de délibérations

PRD-55 (170) Projet de délibération du 31 octobre 2012 M^{mes} Anne Moratti, Sarah Klopmann, M. Mathias Buschbeck, M^{mes} Marie-Pierre Theubet, Sandrine Burger, Julide Turgut Bandelier, MM. Julien Cart, Yves de Matteis, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Alexandre Wisard, Alain de Kalbermatten, Jacques Pagan, Alberto Velasco, M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Daniel Sormanni, Olivier Fiumelli, Adrien Genecand et Carlos Medeiros: «Pour lutter contre la pénurie de logements: développons les coopératives d'habitation en Ville de Genève».

*	Renvoi en commission:	20.11.2012
*	Rapporteur[se]:	M ^{me} Brigitte Studer (CL)
*	Remis au secrétariat:	12.05.2014
*	Inscription(s) en séance CM:	23.06.2014
		16.09.2014
		07.10.2014
		28.10.2014
		11.11.2014
		20.01.2015

Propositions CA au CM

PR-1091 (172) Proposition du Conseil administratif du 30 juillet 2014 en vue de:

 l'échange de la parcelle N° 1219 de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété privée de la Ville de Genève (892 m²) sise rue Soubeyran 3a, avec la parcelle voisine N° 1220 de Genève, section Petit-Saconnex, propriété privée de l'Etat de Genève (1048 m²), sise rue Soubeyran 3, sans soulte, et remaniement parcellaire m² pour m² selon les principes du projet de plan de division établi par le bureau d'ingénieurs géomètres officiels HCC, daté de février 2014;

l'octroi à la Société coopérative pour la création de coopératives de logement (COOPLOG) d'un droit de superficie distinct et permanent sur la future parcelle constituée au terme de l'échange susmentionné, propriété privée de la Ville de Genève, sise rue Soubeyran 3 sur la commune de Genève, section Petit-Saconnex, en vue de la construction et de la gestion d'un immeuble de logements sociaux pérennes.

❖ Commission(s): Commission du logement

Renvoi en commission: 16.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Michèle Roullet (CL)

Commission du règlement

Initiatives municipales

IN-1 (165) Rapport du Conseil administratif sur la validité et la prise en considération de l'initiative populaire municipale: «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS-AI».

Renvoi en commission: 20.05,2008

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CR)

Remis au secrétariat: 06.10.2008
 Inscription(s) en séance CM: 04.11.2008

Projets d'arrêtés

PA-119 (168)

Projet d'arrêté du 24 novembre 2010 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marie-Pierre Theubet, Anne Moratti Jung, MM. Mathias Buschbeck, Fabien Sartoretti, Yves de Matteis, Christophe Dunner, Georges Breguet, Bayram Bozkurt, Marc Dalphin, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Maria Casares, Maria Pérez, Ariane Arlotti et Martine Sumi: «Pour des horaires du Conseil municipal compatibles avec la vie de famille et la vie sociale des élu-e-s».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CR)

Projets de délibérations

PRD-3 (169) Projet de délibération du 7 juin 2011 de M. Eric Bertinat: «Règlement du Conseil municipal: répartition des sièges en commission».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 22.11.2011

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CR)

♦ Vote commission: 17.04.2013

PRD-16 (169) Projet de délibération du 2 novembre 2011 de M. Pascal Holenweg et M^{me} Salika Wenger: «Règlement du Conseil municipal: création de fondations ou de sociétés de droit public ou privé».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 17.01.2012

❖ Rapporteur[se]:
M. Eric Bertinat (CR)

♦ Vote commission: 02.05.2012

PRD-18 (169) Projet de délibération du 23 novembre 2011 de MM. Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Grégoire Carasso, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Vera Figurek: «Examen général du règlement du Conseil municipal».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 17.01.2012

❖ Rapporteur[se]:
M. Alpha Dramé (CR)

❖ Vote commission: 03.12.2014

PRD-19 (169) Projet de délibération du 23 novembre 2011 de M^{mes} Maria Casares, Vera Figurek, Salika Wenger, MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Modification du règlement du Conseil municipal concernant l'entrée en matière».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 17.01.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CR)

♦ Vote commission: 16.05.2012

PRD-31 (169) Projet de délibération du 21 février 2012 de M. Alberto Velasco et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Composition du bureau des commissions».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 21.02.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CR)

♦ Vote commission: 13.06.2012

PRD-37 (169) Projet de délibération du 21 mars 2012 de M^{mes} Olga Baranova, Virginie Studemann et M. Pascal Holenweg: «Nouvel article 134 bis: «Remboursement des frais liés au mandat de conseiller municipal et de conseillère municipale ayant des personnes à charge».

❖ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]:
M. Pascal Spuhler (CR)

❖ Vote commission: 15.01.2014

PRD-46 (170) Projet de délibération du 6 juin 2012 de M. Pascal Holenweg: «Modification de l'article 36 du règlement du Conseil municipal «Ordre du jour».

Renvoi en commission: 09.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Baud (CR)

❖ Vote commission: 15.01.2014
 ❖ Remis au secrétariat: 17.11.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

PRD-57 (170) Projet de délibération du 21 novembre 2012 de MM. Eric Bertinat, Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Jacques Pagan, Pascal Rubeli et Olivier Tauxe: «Pour une exhortation avant chaque séance plénière du Conseil municipal».

❖ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 19.03.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Pascal Holenweg (CR)

♦ Vote commission: 07.01.2015

PRD-58 (170) Projet de délibération du 21 novembre 2012 de MM. Pascal Holenweg et Alberto Velasco: «Règlement du Conseil municipal: pour un vrai débat vraiment accéléré».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 19.03.2014

❖ Rapporteur[se] de majorité: M^{me} Sandrine Burger (CR)
 ❖ Rapporteur[se] de minorité: M. Pascal Holenweg (CR)

♦ Vote commission: 03.12.2014

PRD-63 (170) Projet de délibération du 24 avril 2013 de M^{me} Sarah Klopmann: «Modification de l'article 88 du règlement du Conseil municipal: «Préconsultation».

❖ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 14.05.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Gary Bennaim (CR)

♦ Vote commission: 15.01.2014

PRD-73 (171) Projet de délibération du 30 octobre 2013 de M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, Mireille Luiset, Denis Menoud, Carlos Medeiros, Jean-Philippe Haas, Daniel Dany Pastore, Daniel Sormanni, Claude Jeanneret et Danièle Magnin: «Règlement du Conseil municipal: modification de l'article 98, relatif au vote par appel nominal».

♦ Commission(s): Commission du règlement

❖ Renvoi en commission: 03.06.2014
 ❖ Vote commission: 07.01.2015

PRD-78 (171) Projet de délibération du 25 novembre 2013 de M. Pascal Holenweg: «Modification du règlement du Conseil municipal: mode de voter».

❖ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 03.06.2014

PRD-82 (171) Projet de délibération du 26 février 2014 de M. Eric Bertinat: «Modification du règlement du Conseil municipal: renvois automatiques en commission des motions, résolutions et projets de délibération des conseillers municipaux».

❖ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 25.03.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CR)

♦ Vote commission: 07.01.2015

PRD-86 (172) Projet de délibération du 4 juin 2014 de M. Simon Brandt: «Mettons fin au cumul horizontal des mandats».

♦ Commission(s): Commission du règlement

Renvoi en commission: 11.11.2014

Grand Conseil

Motions

M-345 (160) M

Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».

❖ Commission(s): Grand Conseil❖ Renvoi en commission: 12.02.2003

M-348 (160)

Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultant de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».

❖ Commission(s): Grand Conseil❖ Renvoi en commission: 12.04.2003

Département des Autorités

Interpellations écrites

IE-2 (169)

Interpellation écrite du 21 mars 2012 de Mmes Olga Baranova, Virginie Studemann, Silvia Machado, Annina Pfund, Maria Vittoria Romano, MM. Stefan Kristensen, Pascal Holenweg, Alberto Velasco, Luc Broch et Sylvain Thévoz: «Nespresso: la Ville de Genève est-elle responsable face à ses engagements?»

Renvoyé à: Jacques Moret Renvoi au CA: 18.04.2012

Motions

M-1001 (169) Motion du 22 février 2012 de M^{mes} Vera Figurek, Salika Wenger, Maria Pérez, Brigitte Studer, Maria Casares, MM. Olivier Baud, Morten Gisselbaek, Pierre Gauthier, Pierre Vanek, Pierre Rumo, Tobias Schnebli, Alberto Velasco, Matthias Buschbeck et M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour l'application du statut du personnel de la Ville de Genève aux procès-verbalistes du Conseil municipal».

> Renvoyé à: Direction générale

Renvoi au CA: 04.12.2013

Ouestions écrites

OE-377 (170) Question écrite du 6 juin 2012 de M. Simon Brandt: «Répartition des annonces publicitaires dans la presse locale bis».

Renvoyé à: Direction générale Renvoi au CA: 20.06.2012

QE-395 (171) Question écrite du 25 juin 2013 de M. Alain de Kalbermatten: «Que pense la Ville de Genève du conflit d'intérêt du directeur

de Léman Bleu».

❖ Renvové à: Jacques Moret Renvoi au CA: 30.07.2013

QE-402 (171) Question écrite du 20 novembre 2013 de M^{me} Olga Baranova: «Coût de l'impression des documents pour le Conseil municipal».

> Renvoyé à: Direction générale

Renvoi au CA: 04.12.2013 QE-408 (171) Question écrite du 26 février 2014 de M. Adrien Genecand: «Patrimoine administratif de la Ville».

Renvoyé à: Direction générale

❖ Renvoi au CA: 10.03.2014

QE-414 (172) Question écrite du 4 juin 2014 de M. Simon Brandt: «Salaires, indemnités et revenus dans les conseils d'administration et les fondations dépendant de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: Jacques Moret
 ❖ Renvoi au CA: 17.06.2014

Département N° 1 Finances et logement - M^{me} Sandrine Salerno

Motions

M-536 (162) Motion de MM. Pierre Losio, Bruno Martinelli, M^{mes} Hélène Ecuyer et Sandrine Salerno: «Relations Ville-Etat: le Conseil municipal doit être informé des intentions du Conseil administratif».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno

❖ Renvoi au CA: 05.02.2014

M-891 (167) Motion du 2 décembre 2009 de MM. Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Miltos Thomaides, Christophe Buemi, Endri Gega, M^{mes} Annina Pfund, Isabelle Brunier et Andrienne Soutter: «Parce qu'ils ont construit la Suisse et Genève: rendons hommage aux saisonniers». (Rapport M-891 A.)

❖ Renvoi en commission: 17.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Florence Kraft-Babel

(CARTS)

Vote commission: 23.01.2012
 Remis au secrétariat: 25.02.2013
 Inscription(s) en séance CM: 23.04.2013

06.05.2013

14.05.2013

04.06.2013

24.06.2013

17.09.2013

08.10.2013

29.10.2013

19.11.2013

17.11.2013

21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014

25.03.2014

23.03.2017

29.04.2014

20.05.2014 03.06.2014

03.00.2011

23.06.2014

16.09.2014

M-1061 (170) Motion du 16 janvier 2013 de MM. Eric Bertinat, Michel Amaudruz, Thomas Bläsi, Christo Ivanov, Jacques Pagan, Pascal Rubeli et Olivier Tauxe: «Pour une Ville de Genève pionnière en matière d'encouragement à l'intégration des étrangers».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno

❖ Renvoi au CA: 02.04.2014

Questions écrites

QE-375 (169) Question écrite du 9 mai 2012 de M^{me} Marie-Pierre Theubet: «Qu'en est-il de la collaboration entre la GIM et le département de la culture et du sport concernant l'attribution des ateliers d'artistes?»

Renvoyé à: M. Sami Kanaan

(rapporteur[se])

M^{me} Sandrine Salerno

Renvoi au CA: 09.05.2012
 Date de la réponse: 29.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

QE-401 (171) Question écrite du 20 novembre 2013 de M. Pascal Holenweg: «Internalisation» du nettoyage des locaux de la Ville».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno

♣ Renvoi au CA: 04.12.2013

QE-409 (171) Question écrite du 26 février 2014 de M^{me} et M. Natacha Buffet et Adrien Genecand: «Qui finance les prestations de la Ville?»

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno

❖ Renvoi au CA: 10.03.2014

Département N° 2 Constructions et aménagement – M. Rémy Pagani

Interpellations écrites

IE-8 (171) Interpellation écrite du 26 février 2014 de MM. Adrien Genecand et Vincent Subilia: «Quai Gustave-Ador: rétrécissement sous couvert de rénovation?»

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 ❖ Renvoi au CA: 26.02.2014
 ❖ Date de la réponse: 17.12.2014

Motions

M-738 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Anne-Marie Gisler, MM. Thierry Piguet et Jean Sanchez: «La rade en rade». (Rapport M-738 A.)

Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 Renvoi au CA: 21.03.2012
 Date de la réponse: 29.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-790 (165) Motion du 22 avril 2008 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Marie Chappuis, Anne-Marie Gisler, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Salika Wenger, MM. Jean Sanchez, Alpha Dramé, Pascal Rubeli, Olivier Tauxe et Pierre Rumo: «Déplacement des activités portuaires: il est temps de faire des propositions». (Rapport M-790 A.)

Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 Renvoi au CA: 21.03.2012
 Date de la réponse: 29.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-903 (167) Motion du 17 février 2010 de M^{mes} Corinne Goehner-Da Cruz,
 Martine Sumi, Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier,
 MM. Roger Michel, Christophe Buemi, Endri Gega, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses et Thierry
 Piguet: «Grandes traversées cyclables à Genève». (Rapport M-903 A.)

Renvoi en commission: 05.05.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

❖ Vote commission: 12.11.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 17.01.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014 29.04.2014

M-915 (167) Motion du 28 avril 2010 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Roger Michel, Christian Lopez Quirland, Endri Gega et M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz: «Des logements à portée de main: construisons à Plainpalais!» (Rapport M-915 A.)

Renvoi en commission: 20.03.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Brigitte Studer (CL)

❖ Vote commission: 26.03.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 02.05.2012

Inscription(s) en séance CM:

05.06.2012 25.06.2012 03.09.2012 09.10.2012 30.10.2012 20.11.2012 15.01.2013 19.02.2013 19.03.2013

M-917 (167) Motion du 28 avril 2010 de MM. Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Bayram Bozkurt, Alpha Dramé, Georges Breguet, Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Alexandre Wisard, M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger et Valérie Bourquin: «Mettons rapidement fin au gaspillage énergétique dans les bâtiments de la Ville de Genève». (Rapport M-917 A.)

Renvoi en commission: 23.09.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Silvia Machado (CL)

❖ Vote commission: 05.12.2011
 ❖ Remis au secrétariat: 23.08.2012
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 09.10.2012
 30.10.2012

30.10.2012 20.11.2012 15.01.2013 19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013 23.04.2013

06.05.2013 14.05.2013 04.06.2013 24.06.2013 17.09.2013

M-957 (168)

Motion du 24 novembre 2010 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Pascal Holenweg, Gérard Deshusses, Pierre Rumo, M^{mes} Corinne Goehner-Da Cruz, Isabelle Brunier, Andrienne Soutter, Martine Sumi, Hélène Ecuyer, Salika Wenger, Sandrine Burger, Sarah Klopmann et Claudia Heberlein Simonett: «Pour la prochaine Semaine de la mobilité: que la Ville de Genève se bouge!» (Rapport M-957 A.)

Renvoi en commission: 12.11.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Casares (CAE)

❖ Vote commission: 29.05.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 22.08.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

M-979 (169)

Motion du 28 juin 2011 de M^{mes} Marie Chappuis, Alexandra Rys, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Michel Chevrolet, Mathias Buschbeck, Julien Cart, Grégoire Carasso, Alberto Velasco, Gary Bennaim, Adrien Genecand, Olivier Fiumelli, Yves Nidegger, Eric Bertinat, Claude Jeanneret et Pascal Spuhler: «Elargissement du pont du Mont-Blanc pour y joindre une piste cyclable: la Ville de Genève veut-elle se passer des fonds privés et publics?» (Rapport M-979 A.)

Renvoi en commission: 17.09.2014

Liste des objets en suspens

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)
 ❖ Vote commission: 10.12.2013

Remis au secrétariat: 17.01.2014

❖ Inscription(s) en séance CM: 25.02.2014

A: 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

M-991 (169) Motion du 17 janvier 2012 de M^{me} Salika Wenger et M. Pierre Gauthier: «Modifications du réseau TPG». (Rapport M-991 A.)

Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 Renvoi au CA: 08.10.2013
 Date de la réponse: 08.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 28.10.2014

M-992 (169) Motion du 17 janvier 2012 de M. Daniel Sormanni: «TPG, machine arrière toute!» (Rapport M-992 A.)

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 ❖ Renvoi au CA: 08.10.2013
 ❖ Date de la réponse: 08.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 28.10.2014

M-1002 (169) Motion du 22 février 2012 de MM. Mathias Buschbeck, Grégoire Carasso, Sylvain Thévoz, Michel Chevrolet, Christian Zaugg, Morten Gisselbaek, M^{mes} Sarah Klopmann, Marie Chappuis et Vera Figurek: «Réalisation de l'initiative sur la mobilité douce: un plan d'action!» (Rapport M-1002 A.)

Renvoi en commission: 05.05.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Stefan Kristensen (CAE)

Remis au secrétariat: 09.04.2013
 Inscription(s) en séance CM: 14.05.2013
 04.06.2013
 24.06.2013
 17.09.2013
 08.10.2013

29.10.2013 19.11.2013

21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014

M-1017 (169) Motion du 18 avril 2012 de MM. Adrien Genecand, Rémy Burri, Alexis Barbey, Gary Bennaim, Olivier Fiumelli, Jean-Paul Guisan, Simon Brandt, Guy Dossan, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Natacha Buffet, Sophie Courvoisier et Michèle Roullet: «Rendons la place Emile-Guyénot aux habitants!» (Rapport M-1017 A.)

Renvoi en commission: 26.03.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Jean-Charles Lathion (CF)

❖ Vote commission: 30.01.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 22.02.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 23.04.2013

06.05.2013 14.05.2013 04.06.2013 24.06.2013 17.09.2013 08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014

M-1036 (170) Motion du 6 juin 2012 de MM. Adrien Genecand, Vincent Schaller, Alexis Barbey, Stefan Kristensen, Michel Amaudruz, Christo Ivanov, M^{mes} Maria Vittoria Romano, Laurence Fehlmann Rielle, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, Marie Barbey et Danièle Magnin: «Elaboration rapide d'un plan localisé de quartier sur le territoire de la caserne des Vernets». (M-1036 A.)

Renvoi en commission: 07.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Vittoria Romano

(CAE)

❖ Vote commission: 04.12.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 21.05.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 24.06.2013

17.09.2013

08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014 07.10.2014

M-1047 (170) Motion du 9 octobre 2012 de M^{mes} Danièle Magnin, Mireille Luiset, MM. Daniel Sormanni, Denis Menoud, Pascal Spuhler, Daniel-Dany Pastore, Claude Jeanneret, Carlos Medeiros, Laurent Leisi, Jean-François Caruso et Jean-Philippe Haas: «Vite, une nouvelle convention sur le subventionnement des artères municipales». (Rapport M-1047 A.)

> Renvoi en commission: 12.11.2014

♦ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CF)

❖ Vote commission: 10.04.2013 Remis au secrétariat: 15.07.2013

❖ Inscription(s) en séance CM: 17.09.2013

08.10.2013 29.10.2013

19.11.2013

21.01.2014

25.02.2014 18.03.2014

25.03.2014

29.04.2014

20.05.2014

03.06.2014

23.06.2014

16.09.2014 07.10.2014

28.10.2014

11.11.2014

M-1059 (170) Motion du 21 novembre 2012 de MM. Adrien Genecand, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Guy Dossan, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Olivier Fiumelli, Christo Ivanov et Pascal Spuhler: «A quand le retour de la vraie démocratie lors des concours de la Ville?»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 27.08.2014

M-1062 (170) Motion du 19 février 2013 de MM. Pierre Gauthier, Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion, Grégoire Carasso et M^{me} Salika Wenger: «Ouvrons enfin l'ancien manège à la population!»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 27.02.2013

M-1066 (170) Motion du 20 février 2013 de M^{mes} Laurence Fehlmann Rielle, Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria Romano, MM. Grégoire Carasso et Sylvain Thévoz: «Pour la diversité des commerces au centre-ville».

❖ Renvoyé à:M. Rémy Pagani❖ Renvoi au CA:14.05.2014

M-1073 (170) Motion du 20 mars 2013 de M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Olga Baranova, Maria Pérez, MM. Christian Zaugg, Alain de Kalbermatten, Guy Dossan, Rémy Burri, Adrien Genecand, Jacques Pagan et Daniel-Dany Pastore: «Pour que se réalise le projet de la passerelle du Mont-Blanc!»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 08.10.2014

M-1115 (171) Motion du 25 février 2014 de M^{mes} et MM. Pascal Spuhler, Carlos Medeiros, Daniel Sormanni, Daniel-Dany Pastore, Mireille Luiset, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Danièle Magnin, Sandra Golay, Claude Jeanneret, Eric Bertinat, Adrien Genecand, Marie Barbey, Sandrine Burger, Sophie Courvoisier et Rémy Burri: «Pour la démolition et la reconstruction du 37, rue de la Servette».

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 10.03.2014

M-1140 (172) Motion du 23 juin 2014 de M^{mes} et MM. Gary Bennaim, Marie Barbey, Adrien Genecand, Pascal Spuhler, Sandrine Burger et

Liste des objets en suspens

Grégoire Carasso: «Pas de chauffards au parc des Eaux-Vives!»

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani❖ Renvoi au CA: 30.07.2014

Pétitions

P-272 (169) Pétition du 11 octobre 2011: «Jonction: la mort d'un quartier».

Renvoi en commission: 26.03.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CP)

❖ Vote commission: 21.05.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 17.12.2012
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 19.02.2013

19.03.2013 15.04.2013 23.04.2013 06.05.2013 14.05.2013 04.06.2013

04.06.2013 24.06.2013 17.09.2013 08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013

21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014

P-278 (169) Pétition: «Rénovons le pavillon Cayla pour en faire un pavillon cycliste grâce aux chantiers jeunes».

Renvoi en commission: 15.10.2012

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Martine Sumi (CP)

❖ Vote commission: 06.02.2012
 ❖ Remis au secrétariat: 04.06.2012
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.06.2012

03.09.2012 09.10.2012

P-303 (170) Pétition du 19 février 2013: «Pour le maintien du projet «un manège pour tous».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
❖ Renvoi au CA: 27.02.2013

4372

P-306 (170) Pétition: «Circulation et accès à la rue de l'Ecole-de-Médecine et

au boulevard Carl-Vogt».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 ❖ Renvoi au CA: 18.09.2013
 ❖ Date de la réponse: 17.09.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 07.10.2014

P-313 (171) Pétition du 29 octobre 2013: «Pour plus de places de stationnement vélo autour de la gare de Cornavin».

Renvoi en commission: 24.06.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Morten Gisselbaek (CP)

 ❖ Remis au secrétariat: 10.02.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014

03.06.2014 23.06.2014

Projets de délibérations

PRD-43 (170) Projet de délibération du 5 juin 2012 de MM. Mathias Buschbeck, Pascal Spuhler, Alain de Kalbermatten, Olivier Fiumelli, Grégoire Carasso, Eric Bertinat et M^{me} Vera Figurek: «Parc de la crèche des Ouches: pour le respect des décisions du Conseil

municipal et pour un projet concerté».

❖ Renvoyé à:M. Rémy Pagani❖ Renvoi au CA:31.07.2012

Questions écrites

QE-400 (171) Question écrite du 29 octobre 2013 de MM. Mathias Buschbeck et Guillaume Käser: «Future halte ferroviaire de Saint-Jean: les réserves de terrain sont-elles conservées?»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 13.11.2013

QE-403 (171) Question écrite du 20 novembre 2013 de M^{me} Olga Baranova: «Vente aux enchères des plaques de rues».

❖ Renvoyé à:M. Rémy Pagani❖ Renvoi au CA:04.12.2013

QE-420 (172) Question écrite du 29 octobre 2014 de M. Alexandre Wisard: «Chantier du square de Chantepoulet: encore un chantier chaotique pour la Ville de Genève!»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Rémy Pagani

 ❖ Renvoi au CA:
 29.10.2014

 ❖ Date de la réponse:
 14.01.2015

Département N° 3 Culture et sport – M. Sami Kanaan

Motions

M-747 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Pour des compétitions sportives internationales à Genève». (Rapport M-747 A.)

Renvoyé à: M. Sami Kanaan
 Renvoi au CA: 26.03.2014
 Date de la réponse: 26.11.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-943 (168) Motion du 13 octobre 2010 de M. Yves de Matteis, M^{mes} Ariane Arlotti, Sarah Klopmann, Salika Wenger, MM. Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten et Pascal Rubeli: «Pour un soutien affirmé à des lieux de fête et de vie nocturne populaires et associatifs afin de redonner vie à Genève».

❖ Renvoyé à:M. Sami Kanaan❖ Renvoi au CA:17.11.2010

M-1007 (169) Motion du 21 mars 2012 de MM. Stefan Kristensen, Sylvain Thévoz, Pascal Holenweg, Julien Cart, M^{mes} Vera Figurek et Virginie Studemann: «Pour une politique globale de soutien au livre». (Rapport M-1007 A.)

Renvoi en commission: 25.11.2013

❖ Rapporteur[se]: M. Lionel Ricou (CARTS)

❖ Vote commission: 22.04.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 29.05.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 24.06.2013
 17.09.2013

17.09.2013 08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013

M-1025 (169) Motion du 9 mai 2012 de MM. Alberto Velasco, Pascal Holenweg,
 Sylvain Thévoz, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria
 Romano, Virginie Studemann, Silvia Machado, Laurence Fehlmann Rielle, Vera Figurek, MM. Pierre Gauthier, Pierre Rumo,
 Mathias Buschbeck, M^{me} Marie-Pierre Theubet, MM. Daniel-

Dany Pastore, Pascal Spuhler, Alain de Kalbermatten et Jean-Charles Lathion: «Pour un réel soutien de la Ville au maintien de cinémas indépendants de quartier». (Rapport M-1025 A.)

Renvoyé à: M. Sami Kanaan Renvoi au CA: 08.10.2013 Date de la réponse: 26.11.2014 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

M-1057 (170) Motion du 21 novembre 2012 de M^{me} Vera Figurek et M. Pascal Holenweg: «Maintenir et étendre la gratuité d'accès aux musées de la Ville de Genève».

> Renvoyé à: M. Sami Kanaan Renvoi au CA: 02.10.2013

Pétitions

P-291 (170) Pétition du 5 juin 2012: «Pour sauver le cinéma Cinélux à la Ionction».

> Renvoi en commission: 08.10.2013

♦ Rapporteur[se]: M. Stefan Kristensen (CP)

Vote commission: 24.09.2012 Remis au secrétariat: 29.09.2012

❖ Inscription(s) en séance CM: 30.10.2012

20.11.2012 15.01.2013 19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013 23.04.2013 06.05.2013 14.05.2013

04.06.2013 24.06.2013 17.09.2013 08.10.2013

Ouestions écrites

Question écrite du 9 mai 2012 de M^{me} Marie-Pierre Theubet: QE-375 (169) «Qu'en est-il de la collaboration entre la GIM et le département de la culture et du sport concernant l'attribution des ateliers d'artistes?»

> Renvoyé à: M. Sami Kanaan (rapporteur[se])

4376 SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) Liste des objets en suspens

M^{me} Sandrine Salerno

❖ Renvoi au CA: 09.05.2012
 ❖ Date de la réponse: 29.10.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

QE-423 (172) Question écrite du 12 novembre 2014 de M. Pierre Rumo: «Qu'est-il advenu des mollusques du Muséum d'histoire naturelle?»

 ❖ Renvoyé à:
 M. Sami Kanaan

 ❖ Renvoi au CA:
 12.11.2014

 ❖ Date de la réponse:
 09.12.2014

 ❖ Inscription(s) en séance CM:
 20.01.2015

Département N° 4 Environnement urbain et sécurité – M. Guillaume Barazzone

Interpellations écrites

IE-9 (172) Interpellation écrite du 8 octobre 2014 de M^{me} Olga Baranova: «Rue de l'Ecole-de-Médecine: des questions importantes restent sans réponse».

❖ Renvoyé à: M. Guillaume Barazzone

Renvoi au CA: 08.10.2014
 Date de la réponse: 09.12.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Motions

M-935 (168)

Motion du 15 septembre 2010 de M^{mes} Valérie Bourquin, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Charlotte Meierhofer, Patricia Richard, MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguet, Olivier Tauxe et Christian Zaugg: «Tri des déchets dans les parcs et autour de la rade». (Rapport M-935 A.)

Renvoi en commission: 11.11.2014

❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Gauthier

(CSDOMIC)

♦ Vote commission: 11.04.2013♦ Remis au secrétariat: 10.06.2013

Inscription(s) en séance CM: 17.09.2013

08.10.2013

29.10.2013

19.11.2013

21.01.2014

25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014

29.04.2014

20.05.2014

03.06.2014

23.06.2014

16.09.2014

07.10.2014

28.10.2014

11.11.2014

Pétitions

P-290 (170) Pétition du 5 juin 2012: «Pourquoi la Ville de Genève a-t-elle raté l'expérience de gestion des pigeons?»

Renvoi en commission: 29.09.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CP)

Vote commission: 19.11.2012
 Remis au secrétariat: 18.09.2013
 Inscription(s) en séance CM: 29.10.2013

19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

Questions écrites

QE-417 (172) Question écrite du 17 septembre 2014 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Maria Pérez, Brigitte Studer, Sophie Scheller, Morten Gisselbaek, Vera Figurek, Stéfanie Prezioso, Hélène Ecuyer, Pascal Holenweg, Pierre Rumo, Pierre Gauthier et Alfonso Gomez: «Mettre fin à une limitation inacceptable des droits et libertés démocratiques fondamentaux par le Service de la sécurité et de l'espace publics de la Ville de Genève».

❖ Renvoyé à: M. Guillaume Barazzone

Renvoi au CA: 17.09.2014
 Date de la réponse: 29.10.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

QE-419 (172) Question écrite du 29 octobre 2014 de M. Alexandre Wisard: «Remise en état de la plaine de Plainpalais».

❖ Renvoyé à: M. Guillaume Barazzone

❖ Renvoi au CA: 29.10.2014
 ❖ Date de la réponse: 02.12.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

QE-421 (172) Question écrite du 29 octobre 2014 de M. Sylvain Thévoz: «Estil possible de donner à manger au glouton à un autre moment qu'avant l'aube?»

Renvoyé à: M. Guillaume Barazzone

❖ Renvoi au CA: 29.10.2014
 ❖ Date de la réponse: 02.12.2014

❖ Inscription(s) en séance CM:

4 20.01.2015

Département N° 5 Cohésion sociale et solidarité – M^{me} Esther Alder

Motions

M-63 (157) Motion de M^{mes} Alice Ecuvillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)

> Renvoi en commission: 10.10.2001 Vote commission: 25.07.2001 Remis au secrétariat: 25.07.2001 Inscription(s) en séance CM: 09.10.2001 11.09.2001

Motion du 12 mars 2008 de M^{mes} Maria Casares et Marie-France M-786 (165) Spielmann: «Renouvelons le crédit de 300 000 francs permettant de venir en aide à de jeunes requérants en formation». (Rapport M-786 A.)

> Renvoi en commission: 13.10.2010

* Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CCS)

Vote commission: 28.05.2009 Remis au secrétariat: 08.08.2010 ❖ Inscription(s) en séance CM: 14.09.2010

12.10.2010

M-930 (168) Motion du 9 juin 2010 de MM. Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Roger Michel, Endri Gega, Christian Lopez Quirland, Mmes Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio et Silvia Machado: «Skateparks dans nos parcs et autres places». (Rapport M-930 A.)

> Renvoi en commission: 06.05.2013

* Rapporteur[se]: M. Sylvain Thevoz (CS)

Vote commission: 29.03.2012 Remis au secrétariat: 29.05.2012

Inscription(s) en séance CM: 25.06.2012

03.09.2012 09.10.2012 30.10.2012 20.11.2012 15.01.2013 19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013

23.04.2013

06.05.2013

M-956 (168)

Motion du 24 novembre 2010 de MM. Bayram Bozkurt, Georges Breguet, Alexandre Wisard, Christophe Dunner, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Marc Dalphin, Alain de Kalbermatten, Jacques Finet, Jean-Charles Lathion, Rémy Burri, Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Armand Schweingruber, Roland Crot, Sylvain Clavel, Jacques Baud, Christophe Buemi, Thierry Piguet, Gérard Deshusses, Christian Zaugg, M^{mes} Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Sandrine Burger, Anne Moratti Jung, Anne Carron-Cescato, Sandra Golay, Florence Kraft-Babel, Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Annina Pfund, Véronique Paris, Maria Casares, Ariane Arlotti et Salika Wenger: «Prévoir des lieux de vie pour nos aîné-e-s». (Rapport M-956 A.)

Renvoi en commission: 15.05.2013

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Silvia Machado (CCSJ)

 ❖ Vote commission:
 30.06.2011

 ❖ Remis au secrétariat:
 13.06.2012

❖ Inscription(s) en séance CM: 03.09.2012

09.10.2012 30.10.2012 20.11.2012 15.01.2013 19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013

23.04.2013 06.05.2013

14.05.2013

M-1018 (169)

Motion du 18 avril 2012 de M^{mes} Anne Moratti, Julide Turgut Bandelier, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Marie Chappuis, Fabienne Aubry Conne, Nicole Valiquer Grecuccio, Maria Vittoria Romano, Martine Sumi, Silvia Machado, Annina Pfund, Laurence Fehlmann Rielle, Maria Pérez, Maria Casares, Brigitte Studer, MM. Yves de Matteis, Alain de Kalbermatten, Alexis Barbey, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier, Sylvain Clavel, Eric Bertinat, Carlos Medeiros, Pascal Spuhler et Luc Broch: «Structure de coordination pour l'accueil familial de la petite enfance». (Rapport M-1018 A.)

Renvoi en commission: 29.10.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Michèle Roullet (CCSJ)

♦ Vote commission: 14.03.2013

*	Remis au secrétariat:	30.04.2013
*	Inscription(s) en séance CM:	04.06.2013
	•	24.06.2013
		17.09.2013
		08.10.2013
		29.10.2013
		19.11.2013
		21.01.2014
		25.02.2014
		18.03.2014
		25.03.2014
		29.04.2014
		20.05.2014
		03.06.2014
		23.06.2014
		16.09.2014

M-1100 (171) Motion du 29 octobre 2013 de M^{mes} et MM. Grégoire Carasso, Sandrine Burger, Morten Gisselbaek, Laurence Fehlmann Rielle et Stefan Kristensen: «Places de jeux: place à la participation!» (Rapport M-1100 A.)

Renvoi en commission: 25.03.2014

❖ Rapporteur[se]:
M. Christian Zaugg (CTC)

07.10.2014 28.10.2014

❖ Vote commission: 04.12.2013
 ❖ Remis au secrétariat: 24.02.2014
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 25.03.2014

M-1126 (171) Motion du 25 mars 2014 de M^{mes} et MM. Alain de Kalbermatten, Grégoire Carasso, Sandrine Burger, Marie Barbey, Eric Bertinat, Pascal Spuhler, Rémy Burri et Morten Gisselbaek: «Cheetah Baby Plage».

Renvoyé à: M^{me} Esther Alder
 Renvoi au CA: 26.03.2014
 Date de la réponse: 09.12.2014
 Inscription(s) en séance CM: 20.01.2015

Pétitions

P-262 (168) Pétition du 23 mars 2011: «Pour des préaux sûrs et sécurisés: fermeture nocturne pour utilisation diurne!»

Renvoi en commission: 26.03.2014

♦ Rapporteur[se]: M. Jean-Paul Guisan (CP)

❖ Vote commission: 17.10.2011 Remis au secrétariat: 10.12.2012 ❖ Inscription(s) en séance CM: 15.01.2013

19.02.2013 19.03.2013 15.04.2013 23.04.2013 06.05.2013 14.05.2013 04.06.2013 24.06.2013 17.09.2013 08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014

18.03.2014

25.03.2014

Questions écrites

QE-416 (172) Question écrite du 17 septembre 2014 de M^{me} Michèle Roullet:

«Cumul des fonctions: stop à la mascarade!»

Renvoyé à: Mme Esther Alder Renvoi au CA: 08.10.2014

QE-418 (172) Question écrite du 29 septembre 2014 de M. Rémy Burri: «Transparence dans la communication du département de Mme Alder».

Renvoyé à: Mme Esther Alder Renvoi au CA: 08.10.2014

Direction générale

Questions écrites

QE-422 (172) Question écrite du 12 novembre 2014 de M. Grégoire Carasso: «Menace sur les aides municipales individuelles aux personnes âgées et aux familles?»

Renvoyé à: Olivier G. Burri
Renvoi au CA: 26.11.2014

Conseil administratif

Interpellations orales

IO-249 (171) Interpellation orale du 22 janvier 2014 de M. Daniel Sormanni: «022 Télégenève SA Naxoo vidé de sa substance, les citoyens floués».

Délégation à l'aménagement

Motions

M-392 (156) Motion de M^{mes} Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet,

MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville». (Rapport M-392 A.)

Renvoi en commission: 12.11.2014

❖ Rapporteur[se]: M^{me} Patricia Richard (CAE)

❖ Vote commission: 04.09.2001
 ❖ Remis au secrétariat: 07.08.2013
 ❖ Inscription(s) en séance CM: 17.09.2013

08.10.2013 29.10.2013 19.11.2013 21.01.2014 25.02.2014 18.03.2014 25.03.2014 29.04.2014 20.05.2014 03.06.2014 23.06.2014 16.09.2014

07.10.2014 28.10.2014 11.11.2014

Maire

Questions écrites

QE-407 (171) Question écrite du 22 janvier 2014 de M. Robert Pattaroni: «Comment est-il possible qu'un site de 36 000 m² appartenant à la Ville de Genève ne soit pas mieux utilisé?»

 ❖ Renvoyé à:
 Maire

 ❖ Renvoi au CA:
 05.02.2014

Election: Fondation du Grand Théâtre de Genève - Questions orales

- Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, en remplacement de M. Pierre Scherb, démissionnaire (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B).
- M. Jacques Pagan (UDC). On m'a dit que je devais prendre la parole pour présenter le candidat à la succession de M. Pierre Scherb, mais c'est une tâche horriblement difficile qui m'attend, même impossible! Comment vous décrire la personnalité de M. Pascal Rubeli, alors que vous le connaissez tous parfaitement bien? Je me vois en face d'une tâche qu'il m'est pratiquement impossible de mener à chef et j'en appelle à votre indulgence.

En réalité, M. Rubeli est certainement, avec M. Rudaz, parmi nos conseillers municipaux les plus anciens en charge. Il a passé de nombreuses années en diverses commissions, notamment à la commission des arts et de la culture. Il connaît les rouages du Conseil municipal et il est parfaitement au courant des grands dossiers qui nous occupent, notamment celui de la rénovation du Grand Théâtre. Enfin, il connaît très bien les personnes qui œuvrent à l'intérieur de cette belle et noble institution. Nous estimons donc tout à fait normal de le proposer à ce poste, étant entendu que nous avons tous en mémoire le fait que M. Rubeli a exercé d'importantes responsabilités au sein de ce Conseil municipal, qu'il a présidé pendant une année. Rien que pour cela, nous pensons que sa candidature sera un plus pour l'institution du Grand Théâtre et nous vous recommandons, chers collègues, de bien vouloir l'accueillir favorablement.

Le président. Merci, Monsieur Pagan. Cette candidature étant unique, l'élection est tacite. (*Applaudissements*.)

M. Pascal Rubeli est élu.

6. Questions orales.

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Ma question s'adresse à M. Pagani. Il y a quelque temps, j'étais intervenu sur la problématique du phonoabsorbant que le magistrat voulait poser à la rue du Lac, une merveilleuse rue piétonne... On n'a donc même pas besoin de parler de l'inefficacité de cette mesure.

Et, il y a quelques jours, au café des Eaux-Vives, j'ai découvert une affichette annonçant que M. Pagani a décidé de poser du phonoabsorbant, cette fois non dans une rue piétonne, mais à la rue Cherbuliez et à la rue Zurlinden. La première fait 40 m de long et la seconde 50 m; elles forment un coude. L'efficacité est une fois de plus complètement nulle. Après quelques recherches sur internet, je peux dire que la vitesse minimale pour que ce phonoabsorbant soit utile est de 35 km/h. A cela s'ajoute le fait que la pose de ce revêtement coûte 25% de plus qu'un goudron normal, même si la Confédération accorde des subventions à hauteur de 16%.

Ma question est très simple et elle fait suite à l'audition de pétitionnaires par la commission des pétitions, qui réclamaient la pose de phonoabsorbant pour assurer la tranquillité du quartier des Eaux-Vives. A quand la pose de phonoabsorbant dans des rues où la mesure est efficace, soit la rue des Eaux-Vives, la route de Frontenex ou d'autres rues passantes? Dans les petites rues Cherbuliez et Zurlinden, c'est physiquement impossible de dépasser la limitation.

Le président. Il vous faut conclure, Monsieur Haas.

M. Jean-Philippe Haas. Monsieur Pagani, quand poserez-vous du phonoabsorbant dans des rues où il sera efficace plutôt que dans des rues où il est inutile?

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Ah, le phonoabsorbant! Qu'est-ce qu'il nous aura fait parler! Je me rappelle que, voilà trois ou quatre ans, certains n'en voulaient nulle part...

Toujours est-il que je conteste formellement, Monsieur Haas, que le phonoabsorbant n'a pas de raison d'être au-dessous de 30 km/h. Il permet en fait de limiter au minimum le frottement. Je tiens à votre disposition le témoignage de certaines citoyennes et de certains citoyens qui peuvent enfin dormir tranquillement le matin, grâce au phonoabsorbant, dans des rues où la vitesse est limitée à 30 km/h.

Cela dit, Monsieur Haas, je vous informe aussi que le phonoabsorbant coûte exactement le même prix au mètre carré que le bitume usuel, contrairement à son prix d'il y a trois ans. J'ai donc pris la décision – et je l'assume – d'en mettre le plus possible. Même si on gagne 1 ou 2 décibels, c'est toujours ça de pris pour dormir et voir nos rues apaisées.

M. Daniel Sormanni (MCG). Ma question s'adresse à M. Barazzone et elle a trait à l'entretien des parcs de notre chère ville. J'aimerais savoir quelle politique est menée dans ce domaine parce que, si les parcs sont bien entretenus au

centre-ville, là où les touristes vont, il en est tout autrement dans la périphérie et je m'en désole. Je cite mon quartier, puisque j'y vis et que je vois le problème: le parc de Bourgogne et le parc dit russe ne sont absolument pas entretenus depuis de nombreux mois, voire de nombreuses années. J'en suis fort mécontent et j'aimerais donc savoir quelle politique votre département mène en la matière, Monsieur Barazzone.

Vous nous dites constamment – j'en terminerai là – que vous avez assez de personnel pour entretenir les parcs, mais je constate que tout ce qui est périphérique n'est pas entretenu. De deux choses l'une, soit il vous faut davantage de personnel, soit il faut passer à l'action et ne pas se consacrer uniquement aux parcs du centre-ville où les touristes passent.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Je conteste également vivement l'affirmation de M. Sormanni. Nous n'entretenons pas que les parcs du centre-ville, au contraire; nous entretenons tous les parcs de la Ville de Genève. Monsieur le conseiller municipal, vous avez cité un certain nombre d'endroits qui ne sont pas forcément de la compétence municipale. Beaucoup d'espaces verts appartiennent au Canton, notamment ceux qui se trouvent à proximité des écoles et des collèges. Ceux-ci ne sont pas entretenus par la Ville parce qu'ils ne lui appartiennent pas et je conteste donc ce que vous dites.

Le Service des espaces verts travaille dans tous les secteurs de la même manière, mais il va de soi que certaines zones sont mieux entretenues que d'autres dans le sens où on ne peut pas faire de la mosaïculture partout, par exemple, car cela prend du temps. Vous êtes le premier à dire qu'il faut faire attention aux deniers publics. Ce genre de culture – horticulture, mosaïculture... – ne pourrait se faire dans tous les espaces verts de la ville, tout simplement parce que la commune n'en a pas les moyens.

Je conteste que les parcs ne soient pas entretenus. Le Conseil municipal a accepté un crédit pour refaire les cheminements, proposé par le Conseil administratif, et nous sommes en train de rénover les bancs de la municipalité; en l'occurrence, nous avons commencé par le Jardin anglais et le parc Bertrand, d'autres suivront. L'embellissement des parcs fait partie des priorités du Conseil administratif, au même titre que le fleurissement. Nous avons ainsi planté 270 000 fleurs par année et j'ai demandé au chef de service de fleurir davantage les parcs de la périphérie ces prochaines années – là on peut se rejoindre –, où un certain nombre de fleurs avaient disparu.

Cela dit, il ne faut pas confondre ce que vous qualifiez de non-entretien avec ce qu'on appelle un entretien différencié. Il se peut que nous décidions sciemment de laisser de la prairie fleurie dans certains parcs, pour que de la biodiversité puisse se développer en milieu urbain. Cela ne relève pas du tout d'une volonté de ne pas entretenir les parcs; c'est un entretien différent. Dans certains parcs, l'entretien se fait de manière poussée, avec du gazon coupé à ras, tandis que d'autres endroits accueillent de la prairie fleurie en faveur de la biodiversité.

J'espère que cette réponse vous donne satisfaction, Monsieur le conseiller municipal; nous pourrons en discuter en aparté, le cas échéant.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Nous avons appris que le Conseil administratif avait désigné le groupe et la personne qui géreraient l'Alhambra, mais je n'ai rien lu sur la gestion de l'Alhambar, qui avait suscité pas mal de remous dans cette enceinte. J'aimerais donc savoir ce qu'il en est. Je ne sais pas si c'est M. Pagani, M. Kanaan ou M^{me} Salerno qui doit nous répondre... A-t-on désigné le gérant de l'Alhambar et comment fonctionnera-t-il? Sera-t-il un restaurant indépendant?

Le président. Merci, Monsieur Lathion. Qui souhaite répondre pour le Conseil administratif? Je suis désolé, mais les demandes de parole ne s'affichent pas sur mon écran, ce qui suscite de la confusion. J'aimerais savoir pourquoi. Je donne la parole à M. le maire.

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Monsieur le président. Je vous souhaite d'être de nouveau connecté, dans l'intérêt de nos débats. Je réponds volontiers à M. Lathion.

Les anciens exploitants de l'Alhambar possédaient l'équivalent d'un bail. Nous avions passé une convention avec eux qui leur permettait d'y revenir, après en être sortis pour le chantier, sauf s'ils avaient repris une autre exploitation entre-temps. Je vous confirme donc que l'ancienne société à responsabilité limitée – je crois qu'il s'agissait de cela du point de vue juridique – reprendra l'exploitation du café-restaurant de l'Alhambra comme café-restaurant pleinement autonome, conformément aux décisions de ce Conseil municipal, dès le mois de septembre 2015.

L'inauguration de la salle de spectacle se fera lors de la Fête de la musique et sa programmation régulière débutera dès septembre également, avec une nouvelle équipe en place. Le café sera autonome, mais nous avons mis en place de fortes incitations à collaborer pour le café-restaurant et la salle de spectacle, des deux côtés, dans leur intérêt respectif.

M. Bayram Bozkurt (Ve). Ma question s'adresse à M. Rémy Pagani et elle concerne le quartier de la Jonction. Depuis que la ligne de tram 14 est entrée en circulation, ce dont nous sommes très contents, il y a un problème: le quartier est envahi par les voitures, spécialement l'avenue de Sainte-Clotilde, autour de laquelle se trouvent une crèche, la Maison de quartier, l'école Cité-Jonction et une ludothèque. La rue est fréquentée, notamment par les aînés, et les parents d'élèves sont très inquiets, comme le sont les responsables du parascolaire et les enseignants. La circulation sur cette avenue étroite a plus que doublé.

M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé de ces affaires, n'a rien fait. Ma question est donc la suivante: au niveau de la Ville, en tant que conseiller administratif, qu'envisagez-vous de faire contre cette situation alarmante en faveur de ce quartier dont le sort tourne à la catastrophe?

Outre les peurs des parents pour leurs enfants, il y a aussi des problèmes de bruit et de pollution qui augmentent. Une centrale de mesure de pollution, qui se trouvait en face de l'école Cité-Jonction, a disparu depuis deux ans. On ne peut donc même pas calculer le taux de pollution dans le quartier ni à l'avenue de Sainte-Clotilde spécifiquement.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Monsieur le conseiller municipal, je suis aussi ulcéré que vous par cette situation. Cela fait trois ans que je demande aux responsables successifs de trouver une solution, puisque, vous le savez, je ne suis que force de proposition.

Lorsque le tram a été implanté à la rue des Deux-Ponts, le report de la circulation sur l'avenue de Sainte-Clotilde a été imposé par le Canton, afin que les automobilistes ne cisaillent pas les voies de tram, notamment au rond-point de la Jonction. Je me suis ouvert de ce problème à M. Barthassat dès son entrée en fonction, et encore la semaine dernière dans la mesure où il ne voyait pas l'intérêt de recevoir les habitants de la Jonction, qui en avaient fait la demande. J'ai plaidé leur cause, j'ai plaidé le fait que l'avenue de Sainte-Clotilde n'est pas une avenue, mais presque une ruelle, en relevant la présence d'une crèche et d'une école, ainsi que la fréquentation très importante du carrefour en raison des déplacements de la population vers un magasin d'alimentation très connu. A quoi s'ajoute la présence des personnes âgées.

Tout cela ne peut pas durer! Mais la Direction générale des transports ne trouve pas d'autre solution ou elle n'accepte pas celles que nous proposons pour remédier à cette situation. Malheureusement, je ne peux donc que constater l'impuissance des autorités municipales.

M^{me} **Sandrine Burger** (Ve). Ma question s'adresse à l'ensemble du Conseil administratif et elle concerne la politique d'information sur le droit de vote. Récemment, une brochure est parue à l'intention des nouveaux arrivants et des étrangers qui ont le droit de vote, si je ne me trompe pas. C'est très bien et je n'ai rien à y redire, rassurez-vous!

Ma question porte plutôt sur le sort des personnes sourdes qui s'expriment en langue des signes. Pour rappel, l'article 16, alinéa 2, de la nouvelle Constitution genevoise dit: «Dans leurs rapports avec l'Etat, les personnes handicapées ont le droit d'obtenir des informations et de communiquer sous une forme adaptée à leurs besoins et à leurs capacités.» A quand des informations en vidéo sur le site internet, ce qui permet une diffusion en langue des signes? La Commune de Lugano l'a déjà fait lors des dernières élections et la Confédération s'apprête à le faire pour les élections de cet automne.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Merci de votre question, Madame. Il est vrai que nous n'y avions pas pensé, notamment moi, puisque j'ai dirigé ce projet. Je ne suis pas certaine que nous ayons encore beaucoup de moyens à lui consacrer, puisque la brochure dont vous parlez a été financée dans le cadre de mon année de mairie, mais je prendrai contact avec vous pour voir ce qu'on peut faire. Si c'est possible, nous agirons très volontiers. Après avoir fait l'éditorial et la photographie de la brochure, je ferai volontiers la vidéo.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Ma question est toute simple. Monsieur Guillaume Barazzone, pourriez-vous nous donner des précisions sur le sort réservé au papier utilisé par l'administration de la Ville de Genève? La planète souffre en ce moment; nous sommes tous des papivores. J'aimerais savoir s'il est recyclé ou non.

Le président. Merci, Monsieur Pastore. M. le conseiller administratif vous répondra demain. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Guy Dossan.

M. Guy Dossan (LR). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Pagani. Monsieur Pagani, vous avez dévoilé le résultat du concours d'aménagement de la place des Augustins, il n'y a pas longtemps, mais j'ai vu que l'ancien arrêt des Transports publics genevois est déjà en rénovation. Je ne comprends donc pas la logique des choses. Même si c'était une ruine, on aurait pu attendre de refaire toute la place en même temps, au point où on en était.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. La rénovation de l'aubette de la place des Augustins fait partie d'un train de mesures visant à refaire les toilettes publiques, qui en ont bien besoin.

Etant donné que le concours d'aménagement de la place des Augustins préservait cette aubette, qui est classée, nous avons jugé opportun de commencer les travaux tout de suite, sans attendre l'autorisation de construire pour la mise en route du résultat du concours. Comme vous le savez, entre la publication officielle du résultat du concours et le dépôt d'une proposition au Conseil municipal, après affinement du projet, il se passera une année et demie, voire deux ans. Je pensais nécessaire de rénover ces toilettes dont la population a bien besoin, et j'espère que vous êtes d'accord avec moi.

M^{me} Maria Vittoria Romano (S). Ma question s'adresse à M. le maire Sami Kanaan. Elle porte sur la gestion des ressources humaines au Théâtre Saint-Gervais. Certains problèmes remontent apparemment au mois de décembre 2013: il y a eu des avertissements et des licenciements. Une médiation serait en cours. J'aimerais savoir où nous en sommes, dans la mesure où la Ville de Genève est membre du conseil de fondation de ce théâtre. Merci d'avance pour votre réponse.

(M. Sami Kanaan s'exprime sans que son micro ne soit enclenché.)

Le président. Je suis désolé, Monsieur le maire. Je ne sais pas ce que je peux faire. Ce soir, nous avons visiblement des problèmes de boutons. Pouvez-vous appuyer de nouveau?

M. Sami Kanaan, maire. Merci, Monsieur le président. Je rappelle tout d'abord que la Fondation Saint-Gervais, responsable du Théâtre Saint-Gervais, est une fondation de droit public, autonome, où tous les groupes du Conseil municipal sont représentés. Le Conseil administratif y compte lui-même quatre représentants et le Canton en a deux.

Je ne veux pas faire trop long, mais il faut se rappeler que le Théâtre Saint-Gervais a connu de profonds changements à la suite du départ du Centre pour l'image contemporaine. A mon avis, ces changements n'ont pas été appréciés à leur pleine portée en termes de charge de travail, d'organisation et de positionnement de l'institution, qui fait en outre un travail remarquable. Il est vrai que des tensions et des divergences étaient survenues depuis quelque temps, ce qui

est paradoxal car, dans le même temps, il y avait eu des améliorations: l'organigramme et les cahiers des charges avaient été clarifiés, tandis que le cumul des heures supplémentaires s'était résorbé.

Tant que la fondation avait l'air de pouvoir maîtriser la situation, je l'avais laissée faire; sinon, il ne sert à rien d'avoir des conseils de fondation. Toutefois, au vu de la crispation, je suis intervenu au mois de septembre 2014, en réunissant tout le personnel de la fondation et les représentants syndicaux. Nous avons prévu tout un train de mesures, dont la majeure partie ont déjà été mises en œuvre. Un intervenant externe a été choisi sur proposition des délégués du personnel – j'insiste sur ce point. Il a rendu un certain nombre de remarques et de conclusions, cet automne, de manière très transparente. Elles n'ont pas entièrement convenu à la commission du personnel, mais quand on fait appel à un intervenant externe, on ne peut pas dicter les conclusions.

Ensuite, nous avons travaillé sur les missions du Théâtre Saint-Gervais, car j'ai senti une inquiétude du personnel quant à la pérennité de l'institution au-delà de la présence du directeur actuel, qui, pour l'heure, incarne ce théâtre. Evidemment, elle a une vocation dans cette ville et je la considère comme fondamentale sur la carte culturelle genevoise, en tant que théâtre de résidence et théâtre de la diversité culturelle, en particulier sur la rive droite.

Le conseil de fondation a adopté un règlement interne, qui n'existait pas, pour clarifier l'organigramme ainsi que les responsabilités des uns et des autres. Il a aussi rétabli la commission tripartite, qui existe dans les statuts, organe de concertation interne sur les orientations et l'organisation de la maison. Nous avons instauré des relations beaucoup plus systématiques entre la direction et le personnel. Enfin, nous avons entamé un travail de réflexion sur les statuts, évidemment en concertation avec les délégués du personnel. Aujourd'hui, la commission du personnel n'est plus constituée de manière complète et le personnel va donc s'organiser pour la reconstituer, ce qui est très important pour la vie d'une maison, même si la chose est complexe dans une équipe de quinze personnes. Cela me paraît néanmoins important dans le cadre du partenariat social.

Il reste encore un conflit résiduel, que je regrette et qui n'a rien à voir avec l'engagement syndical de certains, à ma connaissance. Il n'est pas tolérable que quiconque soit attaqué en raison de son engagement syndical ou à la commission du personnel. En revanche, le fait d'être engagé syndicalement ne dispense pas de remplir ses missions au sein d'une équipe, comme le prévoit son cahier des charges, dans le respect des directives et des consignes. Aujourd'hui, il y a un conflit du travail sur lequel je ferai le point. J'ai promis de recevoir le syndicat et ce qui reste de la commission du personnel pour identifier des solutions pour cette situation, mais le conseil de fondation et la direction ont pris leurs responsabilités face à un conflit qui semblait durer...

J'insiste sur le fait que l'immense majorité du personnel a pris acte des mesures positivement. Tout le monde s'est remis au travail depuis quelques mois, à la suite du plan de mesures engagé en septembre, ce dont je me réjouis. J'espère que nous réussirons à régler ce dernier élément critique à la satisfaction de tous.

M^{me} **Charlotte Meierhofer** (EàG). Ma question s'adresse à M^{me} Alder, conseillère administrative, ou à M. Kanaan, maire. Le président du Conseil d'Etat, M. François Longchamp, dans son avant-projet de loi relatif à la répartition des charges entre les communes et le Canton, s'en est pris de nouveau aux prestations municipales versées par la Ville de Genève, ainsi qu'aux bénéficiaires du Service des prestations complémentaires, l'ancien Office cantonal des personnes âgées, qu'il entend supprimer. Qu'en est-il aujourd'hui? Le Conseil administratif compte-t-il défendre résolument cette aide indispensable aux personnes âgées et handicapées, y compris dans son prochain budget?

M^{me} Esther Alder, conseillère administrative. Chère Madame, votre question sur le maintien des prestations municipales est tout à fait d'actualité. La Ville de Genève verse un complément de 185 francs par mois aux rentiers de l'assurance-vieillesse et survivants et de l'assurance-invalidité qui sont au bénéfice des prestations complémentaires cantonales.

Aujourd'hui, nous avons franchi une étape puisque l'intention du Conseil d'Etat que vous évoquiez, Madame, ne figure plus dans le projet de loi en cours de discussion. Vraisemblablement, la première mouture, où il était dit que le Canton était souverain s'agissant du versement des prestations financières et qu'une commune devait demander une dérogation pour assurer une telle prestation, qui impliquait de l'ouvrir à l'ensemble des habitantes et des habitants du canton, a disparu à la suite des discussions qui sont à l'ordre du jour entre les communes et le Conseil d'Etat. La Ville fera évidemment tout pour défendre ses prestations financières dans le cadre de son autonomie, principe qui avait été validé par le Tribunal fédéral.

M^{me} **Olga Baranova** (S). Ma question s'adresse à M. Barazzone. A la mijanvier 2015, nous avons appris par voie de presse que les agents de la police municipale (APM) voulaient arrêter l'exécution de certaines tâches jugées à risque. Ma question est donc double. Quelles sont ces tâches à risque et quelle définition de la sécurité de proximité permet notamment d'envoyer les APM surveiller la venue de John Kerry à Genève?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci pour votre question, Madame la conseillère municipale. La police cantonale définit les risques auxquels la police municipale et la gendarmerie sont exposées, de manière générale ou lors d'actions particulières.

La sécurité de proximité est très clairement définie: elle correspond à une série de tâches qui comprennent la circulation routière, la lutte contre la délinquance de rue, la lutte contre les incivilités et le vandalisme, la prévention dans les quartiers par la présence sur le terrain, à pied, et la discussion au niveau local, notamment avec les habitants et les commerçants, cela afin de régler les problèmes en amont.

Il est vrai que, de temps en temps, à l'occasion de la venue de chefs d'Etat étrangers, invités dans le cadre de négociations internationales, la Ville de Genève joue un rôle très actif, comme le Canton et la Confédération, pour que ce type de manifestation puisse avoir lieu sur le territoire genevois. C'est dans ce cadrelà que la police municipale a prêté main-forte à la gendarmerie lors de la venue de John Kerry, notamment pour gérer la circulation routière, et non pour assurer l'intégrité physique des personnes présentes. Pour cela, des équipes spécialisées de la police cantonale étaient sur place.

Les actions que nous confions à la police municipale ne sont pas considérées comme plus risquées que d'autres. Soyez rassurée, Madame, nous n'envoyons pas les APM accomplir des actions jugées trop risquées. Je ne suis pas personnellement en contact permanent avec la gendarmerie, mais le commandant de la police municipale l'est, cela pour examiner le risque lié à telle ou telle activité. J'espère avoir répondu à votre question.

M^{me} Christiane Leuenberger-Ducret (S). Ma question s'adresse à M. Barazzone. Monsieur le conseiller administratif, vous aviez organisé une campagne d'information, il y a quelques mois, afin d'expliquer aux habitants qu'ils ne devaient pas déposer les meubles dont ils voulaient se débarrasser sur les trottoirs, mais qu'ils devaient appeler le Service Voirie – Ville propre au préalable. C'était une très bonne campagne, mais, malheureusement, beaucoup d'habitants déposent de nouveau leurs déchets et leurs meubles sur le trottoir. C'est notamment le cas dans les quartiers de la Servette et de Champel. Que pensez-vous entreprendre pour que ce problème se résorbe ou cesse?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci pour votre question, Madame la conseillère municipale. Très concrètement, je reparlerai du problème à la Voirie, pour savoir si elle a constaté la même chose que vous. J'ima-

gine que c'est le cas. La Voirie se déplace sur demande, mais également lorsque des gens entreposent des meubles sur le domaine public. Nous irons les ramasser.

Mais vous mettez le doigt sur une problématique qui doit se régler en amont. Certains utilisent le numéro de téléphone que nous avons mis à disposition et qui est un service de luxe. Je peux vous assurer que très peu de collectivités en Suisse effectuent ce ramassage, gratuitement qui plus est. Les Villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel ont renoncé à récolter les anciens meubles et les anciens frigidaires: les gens doivent les amener eux-mêmes dans un centre spécialisé de récupération des déchets. A Genève, les gens n'ont donc pas d'excuse: nous offrons un service cinq étoiles gratuit. Je rappelle qu'il y a des sanctions pour ceux qui ne jouent pas le jeu et un certain nombre d'agents ont d'ailleurs sanctionné des personnes qui ont contrevenu au règlement.

Nous interviendrons concrètement pour continuer à ramasser ce qui n'aurait pas dû être déposé sur le domaine public et pour renforcer l'information auprès des habitants, afin de leur rappeler le numéro gratuit qu'on peut composer pour accéder à ce service, gratuit lui aussi. Madame la conseillère municipale, je vous invite à m'envoyer un message électronique pour que je puisse en parler directement à mes services.

M. Sylvain Thévoz (S). Ma question est pour M. Barazzone. A l'automne 2014, j'avais été marqué par une série d'articles signés par le journaliste Thierry Mertenat, concernant votre département, votre programme urbanature, les 250 arbres plantés par la Ville de Genève – avec un article en octobre et un autre en décembre 2014 – et enfin sur le Geneva Lux Festival. A l'époque, j'avais rédigé un petit article de blog sur le sujet: assez complaisamment, le journaliste ne rappelait pas que Manuel Tornare était le premier à avoir lancé ce festival, qui s'appelait alors Arbres et lumières et qui avait déjà promu l'artiste dont vous aviez repris le travail. Bref, ma question se concentre sur la surprise qui a été la mienne face au suivi incroyable que ce journaliste donne aux actions de M. Barazzone et de son département.

Et puis, j'ai appris récemment que M. Mertenat rédigerait prochainement le livre marquant les 165 ans du Bataillon des sapeurs-pompiers de la Ville de Genève. Ma question est donc double. Premièrement: est-ce une rumeur ou M. Mertenat est-il effectivement engagé par la Ville ou par vos soins pour rédiger ce livre sur les pompiers? Secondement: est-il payé avec l'argent du contribuable?

Le président. Merci, Monsieur Thévoz. Le conseiller administratif Guillaume Barazzone vous répondra ultérieurement. Je donne la parole à M^{me} la conseillère municipale Catherine Thobellem.

M^{me} **Catherine Thobellem** (Ve). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à l'ensemble du Conseil administratif et à son représentant, M. le maire. Mesdames et Messieurs, vous êtes certainement au courant de nombreux cas d'infractions grossières et visibles à la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR), aux Pâquis, notamment au 40, rue de Lausanne, qui laissent des habitantes et des habitants de la ville dans des situations véritablement délicates et particulièrement précaires. Ce cas avait été quelque peu relayé récemment dans les journaux.

Faire respecter cette loi est, certes, une compétence cantonale, mais il est fréquent, dans d'autres communes du canton, que des magistrats interviennent directement auprès des protagonistes. Comme ces infractions évidentes sont perpétrées sur le territoire de la Ville de Genève, j'aimerais connaître la position du Conseil administratif à ce sujet.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Lorsque j'étais en charge de la mairie, j'avais été alerté de la transformation d'appartements en commerces, soit une activité lucrative. Autant, sous l'ancienne loi, la coutume voulait que les prostituées puissent exercer individuellement dans l'une des chambres d'un appartement, cette pratique a complètement cessé avec la nouvelle loi et nous avons assisté à la transformation des appartements en ateliers de prostitution. J'ai été amené à dénoncer cette situation auprès du Conseil d'Etat et du procureur général, à plusieurs reprises, avec l'appui de collègues membres de l'exécutif d'autres communes.

Malheureusement, je constate comme vous, Madame la conseillère municipale, que le Canton ne fait rien et que les personnes en charge de l'attribution du statut d'appartement au sens de la LDTR n'agissent pas, que ce soit le procureur général ou le responsable de l'application de la LDTR, à savoir le gouvernement cantonal. Je constate encore une fois l'absence de mesures qui pourraient être prises immédiatement. M. Longchamp, à l'époque où il était responsable des bâtiments, et donc de l'application de la LDTR, s'était fendu d'une lettre pour annoncer qu'il agirait, mais rien ne s'est passé. Nous sommes impuissants, une fois de plus; nous n'avons pas le pouvoir dont d'autres communes disposent, comme Nyon ou Lausanne.

M. Pascal Holenweg (S). Ma question s'adresse vraisemblablement au maire. Le Conseil d'Etat a adopté un projet de loi qu'il a transmis au Grand Conseil et qui modifie la loi sur l'administration des communes, au nom de la mise en œuvre de la nouvelle Constitution genevoise. Sauf erreur, ce projet de loi PL 11591 doit permettre aux communes de transférer une partie de leurs compétences à des communautés de communes, en élargissant la possibilité de création

de ces communautés de la gestion de tel ou tel équipement, à l'image du centre sportif des Evaux, à des politiques publiques entières. Ces communautés de communes seraient dotées d'un conseil délibératif, composé de représentants des Conseils municipaux des communes membres, élus par les Conseils municipaux, ainsi que d'un exécutif, un bureau, composé de magistrats. On propose donc de créer un nouvel espace politique et institutionnel, entre le Canton et la commune, avec son parlement délibératif et son exécutif, rassemblant plusieurs communes, mais sans élection populaire directe.

Compte tenu de l'importance politique de cette proposition, de son adoption éventuelle et de l'impact qu'elle peut avoir sur les transferts de compétences et la répartition des tâches, ma question est double. Le Conseil municipal sera-t-il amené à débattre d'un tel projet à un moment donné? Je sais que nous pourrions le faire par le biais d'une résolution, mais j'aimerais savoir si le Conseil administratif a l'intention de nous proposer d'en débattre. Secondement, quelle est la position du Conseil administratif, s'il en a déjà une, sur le projet du Conseil d'Etat de créer des communautés de communes?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Non, Monsieur Holenweg, le Conseil administratif n'entendait pas vous soumettre le projet de loi du Conseil d'Etat. Il est déposé devant une commission parlementaire; nous n'avons donc pas grand-chose à dire dans les faits.

Il s'agit d'un ancien projet de M^{me} Künzler, qui l'avait élaboré une année avant la fin de son mandat, répondant ainsi à la volonté de trois communes – Corsier, Hermance et Anières – de pouvoir travailler de concert sur un projet appelé CoHerAn. Il ne concerne pas les communes urbaines. Je ne dis pas qu'il ne pourrait pas les concerner à l'avenir, mais il n'a pas été fait dans cet esprit, ni avec cette volonté. Il émane de la demande expresse de trois communes. Nous vous tiendrons volontiers au courant des travaux qui auront lieu au parlement. La Ville de Genève en tant que telle n'a pas pris position; en revanche, l'Association des communes genevoises avait émis un préavis favorable à cette proposition.

M. Rémy Burri (LR). Ma question s'adresse à M. le maire, Sami Kanaan, ministre des sports. Monsieur le maire, vous êtes au courant que des championnats internationaux de natation se sont tenus à la piscine des Vernets, il y a quelques semaines. Cet événement a été un succès, grâce à la participation de dizaines de bénévoles, sans qui l'organisation de ce genre de manifestation serait difficile, malgré toute l'aide apportée par la Ville de Genève.

En revanche, vous ne savez probablement pas que ces bénévoles, en tout cas ceux qui sont venus de très loin, et donc en voiture, ont été soulagés de dizaines de francs de frais de parking, en raison d'une nouvelle directive de votre part. Je trouve ce changement de politique déplorable pour ces bénévoles. C'est d'autant plus regrettable que les barrières semblent rester grandes ouvertes toute la journée dans le cadre d'autres manifestations, mais je ne voudrais pas imaginer que vous appliquez une politique deux poids, deux mesures.

M. Sami Kanaan, maire. Monsieur Burri, vous savez à quel point je suis attaché, comme le Conseil administratif en général, à la promotion et à la défense du bénévolat. Sans bénévolat, le sport ne fonctionnerait pas. Ce n'est pas une image; c'est une réalité. Je pense que 90% de l'activité sportive du canton se passe grâce à des bénévoles, dans toutes les fonctions. Ce genre de manifestation n'aurait pas lieu sans bénévoles.

Je me renseignerai donc concernant le cas sur lequel je vous remercie d'attirer mon attention. Si la manifestation est annoncée à l'avance comme telle, on trouve des solutions. Il est probable qu'il y a eu un malentendu sur les règles en la matière et que l'événement n'a pas été annoncé à juste titre. Par conséquent, les agents chargés de la surveillance du parking ont fait leur travail sans avoir d'information. Je dois dire qu'il y a eu beaucoup d'abus là-bas, pendant des années, avec des problèmes de voitures ventouses. Des gens profitaient de ce parking sans qu'il soit public, au sens de la voie publique, puisqu'il s'agit du domaine privé de la Ville de Genève; ce n'est donc pas aux APM de verbaliser. Ce doit être un problème d'organisation. Je me renseignerai et je vous tiendrai au courant, Monsieur Burri.

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Ma question s'adresse à M. Pagani et elle concerne les délais d'information aux commerçants et restaurateurs, lorsque des travaux sont effectués devant leur commerce et qu'ils empiètent sur leur terrasse. J'ai entendu dire de la part du Restaurant La Plancha, pour ne pas le nommer, que les délais étaient très courts. De ce fait, les restaurateurs ne savent pas comment se retourner, ni comment réorganiser leur terrasse.

De plus, je me demande pourquoi a été décidée la réouverture des toilettes publiques de la place des Eaux-Vives, qui nécessitent les travaux évoqués par ma question, alors qu'elles semblaient, à l'époque, poser des problèmes de sécurité et de salubrité.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je vous rappelle que le Conseil municipal avait refusé la proposition d'une grande opération de rénovation d'une septantaine de toilettes publiques, amenée par mon prédécesseur, il y a huit ans. Récemment, le Conseil municipal a

accepté des trains de mesures pour rénover une soixantaine de toilettes publiques. J'avance ces chiffres de tête. Le premier prototype fonctionne bien; il se trouve à la place du Bourg-de-Four. Comme pour l'aubette de la place des Augustins, nous avons décidé de rénover les toilettes publiques de la place des Eaux-Vives et de les entretenir. Elles en ont bien besoin.

De mémoire, nous informons le voisinage deux semaines avant l'ouverture du chantier. C'est la pratique habituelle. Trois mois à l'avance, cela ne servirait à rien. Deux jours à l'avance, cela mettrait les gens devant le fait accompli, comme vous l'avez dit. Le curseur doit donc être placé entre les deux. Si le commerçant que vous évoquez venait à constater que ce délai n'a pas été respecté dans le cadre de ce chantier-là, je le prie de m'adresser une lettre et je lui répondrai après vérification des procédures.

M. Adrien Genecand (LR). Ma question s'adresse à M. Pagani. Elle concerne le chantier du Carré Vert, anciennement Artamis. J'y suis passé ce week-end et ce grand trou, à la place du bâtiment de la Coopérative d'habitat associatif (CODHA) ainsi que des abris et dépôts de biens culturels, m'a rappelé que vous deviez nous annoncer, depuis un moment, combien coûtait le dépassement induit par la dépollution de ce site. Vous vous en souvenez: nous sommes allés plus loin que ce que la première proposition prévoyait. Nous avons manifestement encore quelques millions de francs à dépenser pour dépolluer, qui n'étaient pas compris dans l'enveloppe. Comme la chose a été faite, je pense qu'ils ont été dépensés. Or, vous nous aviez promis de nous donner rapidement le montant des travaux supplémentaires, mais je ne vois toujours rien venir alors que le chantier avance. J'aimerais donc savoir quand nous aurons la réponse et quelle sera la répartition des frais, puisque vous aviez annoncé que l'Etat ou les Services industriels de Genève (SIG) participeraient peut-être au financement de cette dépollution.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. C'est une très bonne question. J'attendais d'avoir une lettre du Conseil d'Etat au sujet de la répartition financière liée au traitement de la nouvelle pollution qui a été découverte. Je l'ai reçue et elle est édifiante quant à la position actuelle du Conseil d'Etat sur la prise en charge de ces coûts.

Je rappelle qu'il y avait un litige sur la nature de cette pollution. Si elle est stagnante, la dépollution sera mise à la charge des constructeurs, alors que, si elle met en péril la nappe phréatique, la dépollution doit faire l'objet d'une clé de répartition financière. Nous avons fait l'erreur de croire que le Conseil d'Etat accepterait le principe de la bonne foi: nous aurions dû curer jusqu'au fond de la fosse et nous avions précisément fait recours contre la décision du Service de

géologie, sols et déchets du Canton de ne pas traiter le périmètre jusqu'au fond de la nappe phréatique. Malheureusement, le litige continue... Mais je n'en dis pas plus; je dévoilerai le reste à la commission des travaux et des constructions, lors d'une séance prévue pour discuter du sujet, tant du point de vue du dépassement de crédit que de la répartition des frais engendrés.

Toujours est-il que je tiens à préciser que j'ai pris sur moi de continuer le chantier. L'arrêter en l'état, jusqu'au règlement de ce litige, aurait induit des coûts supplémentaires.

M^{me} **Marie Barbey** (DC). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Depuis le début de l'année, je suis devenue monomaniaque des blogs et des lettres d'information des conseillers administratifs. Il se trouve que, en 2012, vous annonciez sur votre blog, Madame Salerno, que le projet Ecopôle des Charmilles permettrait la création de 300 emplois en 2015. Nous sommes en 2015. Où sont les 300 emplois?

(La présidence est momentanément assurée par M. Carlos Medeiros, premier vice-président.)

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Madame la conseillère municipale, j'imagine que vous faites une lecture attentive du plan financier d'investissement (PFI). Vous avez vu que les arbitrages du Conseil administratif ont principalement priorisé des chantiers culturels durant cette législature, avec l'acceptation des crédits de rénovation du Grand Théâtre, de l'Alhambra et, potentiellement, du Musée d'art et d'histoire, dont le Conseil municipal sera bientôt saisi.

Les grands projets gérés par mon département dans le cadre du patrimoine financier – je pense notamment aux immeubles locatifs – n'ont fait l'objet que d'une seule proposition, acceptée par ce Conseil municipal. Il s'agissait de la rénovation des Minoteries, adoptée à une voix près et que votre groupe a refusée. Le projet Ecopôle, dans la zone industrielle des Charmilles, est toujours inscrit au PFI, mais il a été reporté parce que les projets culturels, ainsi que quelques projets relatifs à des écoles, dont une est prévue à la rue de Chandieu, ont été priorisés par le Conseil administratif. Mais vous devriez le savoir, Madame Chappuis, puisque vous faites une lecture attentive des documents qui vous sont envoyés.

M. Grégoire Carasso (S). Ma question s'adresse au magistrat Guillaume Barazzone et elle est en lien avec la précédente question orale que j'ai eu le plaisir de lui adresser, en janvier dernier, sur l'utilisation du domaine public, pour laquelle les partis politiques et les syndicats bénéficient de conditions facilitées dans l'exercice des droits citoyens et politiques. J'entends par là – exemple typique en Suisse – la récolte de signatures pour des référendums.

A ce sujet, nous avions eu plusieurs échanges écrits dans lesquels, Monsieur le conseiller administratif, vous sembliez reconnaître – j'aimerais une réponse formelle à ce sujet – qu'une association, l'Association de défense et de détente de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s (AVIVO), pour ne pas la citer, puisqu'elle vient de faire aboutir un double référendum contre la baisse de prestations cantonales, rencontrait les plus grandes difficultés pour bénéficier de ces facilités, dans la mesure où elle n'est formellement ni un parti politique, ni un syndicat.

Il semblait ressortir de nos échanges que les informations figurant sur le site internet de la Ville de Genève, et non pas dans un règlement, seraient adaptées de telle sorte que d'autres associations s'inscrivant dans un cadre d'initiative et de référendum ou – pourquoi pas? – de pétition et d'information puissent bénéficier des mêmes facilités à l'avenir. Pourriez-vous me confirmer que ces éléments seront modifiés sous peu, si tel n'est pas déjà le cas?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Monsieur Carasso, votre question fait suite à un échange que nous avons eu entre le mois dernier et ce jour, par messagerie. Je vous confirmais que l'AVIVO, qui voulait en l'occurrence récolter des signatures pour un référendum, a le droit d'utiliser le programme de réservation d'emplacement(s) de stand(s) sur le domaine public (Policlic) en tant qu'association.

Toute association qui veut donner son opinion ou récolter des signatures pour une initiative ou un référendum peut s'inscrire sur Policlic. C'est peut-être le malentendu qu'il y avait eu: il y a un travail d'inscription à faire, qui prend une demi-heure au maximum, puisqu'il faut désigner des personnes référentes au sein de l'AVIVO. Je crois que vous faites partie du comité; deux autres personnes, par exemple M. Spielmann, et vous pourriez vous inscrire auprès de nous. A l'avenir, il vous suffira de vous annoncer par un simple clic, sans passer par la procédure à laquelle d'autres doivent se soumettre.

Vous nous rappeliez en outre que le site internet mentionne un délai de trente jours. Il s'agit du délai légal, mais ce délai est de cinq jours au maximum en pratique pour ceux qui ne sont pas inscrits sur Policlic. En Ville de Genève, lorsque vous voulez exprimer une idée politique ou récolter des signatures sur le domaine

public, quelle que soit la forme de votre groupement – association, fondation, parti politique ou autre –, il vous suffit d'aller sur Policlic. Si vous n'en faites pas partie, une demande est en moyenne traitée dans les cinq jours. Cela peut être plus long, parce qu'il y a un système de double autorisation en Ville de Genève: une autorisation municipale pour l'exploitation du domaine public, mais également une autorisation cantonale relative à l'ordre public et à la sécurité. Par exemple, une manifestation importante à la place des Nations fait l'objet d'une double autorisation, ce qui peut allonger le délai.

J'espère que ces explications publiques vous satisfont et je me tiens à votre disposition si vous avez des questions complémentaires.

M. Jacques Pagan (UDC). Ma question s'adresse à M. Pagani et elle concerne ce qu'il est convenu d'appeler les espaces de liberté pour chiens. Au nombre de 20 dans notre ville, ces endroits sont extrêmement prisés par les animaux et par leurs maîtres.

Il y en a un à proximité de chez moi, près duquel je passe très régulièrement. Et il est complètement défriché depuis un certain temps. Les bancs qui s'y trouvaient ont été enlevés, des travaux y sont effectués et des arbres ont été coupés. Alors que se passe-t-il? Il se situe à la rue de Contamines; approximativement au numéro 16, puisque le site internet de la Ville de Genève ne donne pas de numéro... Dans cet endroit de 800 ou 1000 m², les animaux peuvent s'ébattre, leurs maîtres aussi, et tout le monde est content. Ils peuvent se balader sans laisse – ce qui est admirable – et ils en aboient de bonheur. Je m'inquiète un peu de savoir ce que cette parcelle deviendra et sous quel délai elle pourra être mise à la disposition des chiens et de leurs maîtres.

D'autre part, j'ai été très heureux de voir que le site internet de la Ville de Genève héberge un *Guide pratique du chien citoyen*. Au passage, je me permets de m'inquiéter de l'absence d'un tel guide pour les chiennes citoyennes, d'où je déduis qu'elles n'ont pas encore le droit de vote.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. M. Barazzone vous répondra demain. La parole est à M. Vincent Subilia.

M. Vincent Subilia (LR). Ma très courte question s'adresse elle aussi à M. Pagani. Monsieur Pagani, vous témoignez de votre impuissance dans certains dossiers, mais nous savons qu'il y en a dans lesquels vous êtes précisément toutpuissant. Il s'agit notamment de la construction de logements, qui vous tient particulièrement à cœur.

Or, un projet a fait couler passablement d'encre, et respectivement de salive, dans cette enceinte: c'est celui de la tour des Grottes. Nous n'en avons plus entendu parler depuis un certain temps. Nous nous souvenons de vos ambitions, qui avaient dû être manifestement revues à la baisse. Un nouveau projet est-il à l'étude? Pouvons-nous escompter qu'une tour – végétalisée, comme cela se fait chez certains de nos voisins, pourquoi pas? – voie le jour? Nous vous attendons avec toute la détermination que nous vous connaissons.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, comme vous le savez, je suis pugnace dans certains dossiers. Cette tour des Grottes a fait l'objet d'un concours, mais elle a été largement contestée sur différents points. Nous avons travaillé avec les habitants pour nous mettre d'accord sur tous les aspects possibles, sauf sur la «hauteur» de cette tour, entre guillemets, de sept étages... (*Remarque*.) Autrement dit, huit niveaux. J'ai mis ce dossier à la disposition de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, et on me fait savoir qu'il y est toujours à l'étude.

M. Alfonso Gomez (Ve). Ma question s'adresse à M. Pagani et elle concerne la place des Eaux-Vives. J'ai appris avec joie que les toilettes publiques qui s'y trouvent, hors d'usage, seraient réparées, mais ma question porte sur la paroi de l'église Saint-Joseph, qui est en face. Souvent, à la sortie d'une célébration, les paroissiens empiètent sur le trottoir. Parfois même, il n'y a pas suffisamment d'espace et les gens se retrouvent sur la route. Il s'agit donc d'un problème de sécurité et je voulais savoir s'il était possible de mettre une barrière sur ce trottoir, pour éviter que les piétons ne se trouvent sur la voie de circulation, en attendant que la place devienne piétonne – je peux toujours rêver...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. On part du principe qu'une barrière protège les gens, mais, dans certains cas, elle les pousse à circuler de part et d'autre, ce qui rend la situation plus dangereuse encore qu'elle ne l'est en son absence.

Cela dit, je retiens votre proposition, Monsieur Gomez, dans la mesure où nous devons faire une étude générale de circulation pour redistribuer les lignes de bus dans le cadre du projet de parking sous la rue Pierre-Fatio. Je retiens donc votre proposition d'agrandir un peu le trottoir, si nous le pouvons, comme nous l'avons déjà fait devant le Musée Rath. Cet aménagement plaît à beaucoup de gens et il n'entrave aucunement la circulation; il apaise un peu la place – Monsieur Alexandre Wisard... – «de Neuve»...

M^{me} **Maria Pérez** (EàG). J'adresse ma question à M. Barazzone. J'avais envie de rire en découvrant une situation particulière, si celle-ci n'engendrait pas du travail pour l'administration ainsi que des coûts pour le contribuable, j'imagine. J'aimerais d'ailleurs les connaître.

Monsieur le magistrat, vous n'ignorez pas que la Constitution fédérale garantit la gratuité de l'espace public pour l'exercice des droits civiques. Par conséquent, j'étais étonnée de recevoir une masse de papiers et un bulletin de versement rose au bureau du parti politique pour lequel je travaille pour quatre heures de récolte de signatures, avec en bout de course un émolument de zéro franc. Le magistrat nous écrit dans ces documents qu'il a la mansuétude de nous accorder un rabais, autrement dit il nous offre gracieusement les 60 francs que deux heures de récolte de signatures lui semblent coûter... J'aimerais savoir à quoi cela rime. Je ne sais pas qui, du département des finances ou du vôtre, a décidé de chiffrer ce que la Ville paraît tenir pour une subvention dans ses comptes. Je suis partagée entre le rire et un sentiment saumâtre et j'aimerais savoir combien cela coûte.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je préfère aussi rire de cet envoi de papiers et d'une facture qui vous disent que vous n'avez rien à payer. Cela paraît être un non-sens.

Vous me demandez pourquoi je dois apposer ma signature de magistrat en charge du domaine public... (Remarque.) Oui, c'est gratuit, parce que le règlement relatif à l'émolument administratif dû pour une permission d'usage accru du domaine public municipal ou l'autorisation d'un procédé de réclame prévoit précisément que le magistrat doit signer les gratuités. Vous parlez là d'un parti politique, mais imaginez qu'il s'agisse d'une activité commerciale. Vous savez que celle-ci n'est pas gratuite sur le domaine public: elle est soumise non seulement à un émolument, mais aussi à un tarif précisé dans le règlement fixant le tarif des empiétements sur ou sous le domaine public. Ce n'est donc pas à n'importe quel fonctionnaire de la Ville d'accorder la gratuité, car on se prive d'une recette.

Vous me direz qu'on peut trouver un autre système. J'en parlais en répondant à M. Carasso tout à l'heure: nous avons tenté d'améliorer le système. Il n'est pas parfait, j'en conviens, mais, autrefois, un parti politique devait remplir un formulaire et appeler un fonctionnaire pour récolter des signatures à la place du Molard. Désormais, il suffit de vous inscrire sur Policlic et vous obtenez votre autorisation informatiquement en trois clics. Vous l'avez probablement fait.

Vous parliez de la fin du processus. La facture arrive certainement pour des raisons comptables. Même s'il s'agit d'une gratuité, celle-ci doit émarger aux

comptes de la Ville et à ceux de l'association. C'est ce qui se passe lorsqu'une gratuité est accordée, en général... Je conviens qu'on pourrait réfléchir à l'envoi d'une facture par messagerie plutôt que par papier. Je préférerais cette solution et j'y réfléchirai avec mes services. C'est une bonne question que vous soulevez, Madame, à laquelle j'espère pouvoir répondre dans les quelques mois à venir.

(La présidence est reprise par M. Olivier Baud, président.)

M^{me} **Brigitte Studer** (EàG). Ma question s'adresse à M^{me} la conseillère administrative Sandrine Salerno et elle concerne les concierges. Dans le cadre du contrat de quartier des Pâquis, une réflexion a lieu sur la sécurité et le sentiment d'insécurité. Dans ce cadre-là, le rôle des concierges dans le sentiment des habitants du quartier a été évoqué.

Ma question est la suivante. Quel est le pourcentage d'immeubles de la Gérance immobilière municipale (GIM) où un concierge est présent? Quelle est la politique actuelle quant à la création de postes de concierge? Comment voyezvous la question?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Merci de votre question, Madame. La conciergerie d'immeuble est un domaine de la GIM que nous avons professionnalisé. Toutes les personnes qui travaillent dans ce domaine accèdent désormais au seuil qui leur permet d'avoir accès aux prestations sociales et au deuxième pilier. A mon arrivée, la Ville faisait appel à des sociétés de nettoyage et les concierges en activité n'atteignaient que rarement le montant de coordination permettant d'avoir accès à un deuxième pilier. C'est un temps révolu.

Aujourd'hui, il y a des responsables d'immeuble pour l'ensemble des immeubles de la GIM. Il y a même des responsables de secteur, soit des concierges professionnels qui encadrent des équipes. Nous savons que les quartiers et les populations sont très différents. Selon le quartier et la typologie des immeubles, il faut des équipes plus ou moins fortes. La pratique n'est donc pas homogène, si ce n'est dans le fait d'avoir professionnalisé le secteur. Nos équipes sont plus ou moins renforcées selon les périodes et les secteurs. Lorsqu'il y a des dégradations de notre patrimoine – malheureusement, cela arrive –, notamment dans les ascenseurs et les parkings, nous faisons appel à des sociétés privées qui donnent un renfort particulier à nos collaborateurs et collaboratrices.

C'est un espace que nous avons également féminisé. A mon arrivée, le secteur était quasi exclusivement constitué d'hommes. Aujourd'hui, il tend vers la parité.

M. Tobias Schnebli (EàG). Ma question s'adresse à M. le conseiller administratif Barazzone. Des bruits courent: il semblerait que votre administration ne veuille plus accorder l'utilisation du parc des Bastions pour la manifestation du 1^{er} Mai. Est-ce une vérité et, si oui, pour quelles raisons?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Rassurez-vous, Monsieur le conseiller municipal, il n'y a pas que le 1er Mai qui est dans la ligne de mire de mes services. Ceux-ci sont très attentifs à l'évolution du parc des Bastions, qui est très utilisé. L'état des pelouses est tel qu'elles ont de la peine à se régénérer. Si l'on déplaçait à la plaine de Plainpalais toute une série de manifestations qui ont lieu au parc des Bastions, d'un coup de baguette magique, le Service des espaces verts serait ravi!

Cela dit, le Conseil administratif en a discuté. Nous avons décidé de maintenir le 1^{er} Mai, comme d'ailleurs la Fête des écoles, au parc des Bastions pour des raisons historiques et parce qu'il y a de l'ombre aux Bastions, contrairement à la plaine de Plainpalais. On peut se demander pour quelles raisons on a créé une plaine de Plainpalais sans arbres... Je n'y reviens pas; c'est une décision du Conseil administratif de l'époque. Les manifestations continueront donc d'avoir lieu au parc des Bastions, pour la plupart, à moins d'une décision contraire du Conseil administratif, ce qui m'étonnerait dans les prochains mois. La fête du 1^{er} Mai aura lieu au parc des Bastions, en tout cas cette année.

M^{me} **Delphine Wuest** (Ve). Ma question s'adresse au magistrat en charge de la voirie, M. Guillaume Barazzone. Elle tient en deux volets et elle concerne le tri des déchets.

Le premier volet renvoie aux manifestations. Je sais que la vaisselle compostable est obligatoire pour toute manifestation sur le domaine public. J'aurais aimé savoir si cela inclut également le tri de déchets. Les associations doivent-elle trier le compost séparément? Lors de la Fête de la musique, des petits chariots passent et le tri se fait très bien, mais, lors de manifestations de moins grande échelle, le sac de compost est souvent oublié. Il y a simplement des sacs noirs accrochés au bout des tables et la vaisselle compostable très chère passe avec le reste des déchets.

Le second volet porte sur les collectivités et les structures qui servent des repas à grande échelle. Ont-elles aussi l'obligation de respecter l'Agenda 21 en termes de tri de déchets, comme c'est le cas pour les restaurants scolaires qui doivent séparer le compost? Est-ce obligatoire pour les autres associations subventionnées par la Ville de Genève? Je vous remercie.

Le président. Merci, Madame Wuest. M. le conseiller administratif Guillaume Barazzone vous répondra demain. Je donne la parole à M^{me} la conseillère municipale Corinne Goehner-Da Cruz.

M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S). Ma question s'adresse aussi à M. Guillaume Barazzone et elle concerne les vols de vélos, de plus en plus nombreux à Genève. Il est difficile de garder un vélo et le Parti socialiste a déposé la motion M-1155 à ce sujet. Or, je viens d'apprendre qu'une parade a été trouvée à Yverdon afin de prévenir les vols. Le système trakyv – si vous en avez entendu parler – coûte 60 francs à l'usager pour dix ans. J'aimerais savoir si, en 2015, la Ville de Genève mettra en place ce système de puces nous permettant de sauvegarder nos vélos.

Le président. Merci, Madame Goehner-Da Cruz. M. le conseiller administratif Rémy Pagani vous répondra demain. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Alexandre Wisard.

M. Alexandre Wisard (Ve). Je rebondis sur la question orale de mon éminent collègue Adrien Genecand, posée tout à l'heure, concernant le Carré Vert. La réponse que j'ai entendue ne me satisfait pas. Je rappelle brièvement que, lorsque les terrains avaient été assainis, il y a quelques années, la Ville avait reçu une facture de 47 millions de francs. L'Etat et les SIG avaient aussi payé, au nom du principe du pollueur-payeur. Ces terrains étaient considérés comme assainis.

La Ville de Genève a eu la bonne idée de vouloir construire un abri de protection des biens culturels. Pour ce faire, elle doit creuser plus profond et elle tombe évidemment sur des terres qui n'avaient pas besoin d'être traitées, mais il faut bien les mettre dans une filière de traitement, maintenant qu'elles sont excavées, et cela coûte très cher. Il y a une année, M. Pagani a informé la commission des travaux et des constructions que l'opération coûterait 4 millions de francs supplémentaires. Il est peut-être, avec son bâton de pèlerin, le champion du monde des négociations difficiles, mais j'aimerais savoir où il en est de sa négociation avec le Canton, après une année de travail, et avec quelle autorité il négocie précisément pour en arriver à rien. Monsieur Pagani, je vous remercie d'avance pour votre réponse.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je donnerai toutes les réponses à la commission qui m'a fait l'honneur de m'inviter, la commission des travaux et des constructions, en présence des fonctionnaires qui ont négocié pendant plus d'une année. Je regrette la situation autant que vous, Monsieur.

M. Alexandre Wisard (Ve). Quand?

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Une séance est fixée au début du mois de mars 2015, je crois.

7. Pétitions.

Le président. Nous avons reçu la pétition suivante:

- P-334, «Fan zone des Vernets et nuisances».

Cette pétition est renvoyée sans discussion à la commission des pétitions.

Le président. Le bureau reporte le traitement de l'interpellation orale IO-243 «Sociologie de l'aménagement des gares CEVA en ville de Genève», à la demande de M. Simon Brandt, coauteur de ce texte, qui est excusé pour la séance de ce soir.

Le président. Le bureau a été saisi de quatre motions d'ordonnancement. La première, déposée par le Mouvement citoyens genevois et signée par M. Daniel Sormanni, demande le traitement en urgence du rapport PRD-40 A. Désirez-vous vous exprimer, Monsieur Sormanni? Non? Oui? Alors demandez la parole et vous avez une minute pour motiver votre requête.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la commission des finances a traité ce projet de délibération depuis de nombreux mois. Il est inscrit à l'ordre du jour depuis longtemps et nous souhaitons qu'il soit examiné durant cette législature encore, raison pour laquelle nous demandons un traitement urgent. Il s'agit de la préférence cantonale – ou municipale, appelez cela comme vous voulez. Comme ça, les choses sont claires. Pour nous, c'est un point très important. A l'heure où même le Conseil fédéral songe à introduire une préférence nationale, ayez au moins le courage d'ouvrir ce débat au Conseil municipal pour que nous parlions de cette option durant cette législature! Je vous en remercie.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement est refusée par 38 non contre 31 oui.

Le président. La deuxième motion d'ordonnancement, déposée par le Mouvement citoyens genevois, demande le traitement en urgence du projet de délibération PRD-96. Monsieur Sormanni, vous avez une minute pour défendre cette requête.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, j'ai déposé ce projet de délibération il y a un mois. Il a trait à la Fondetec. Comme vous le savez, en 2015, celle-ci épuisera le dernier crédit qui lui a été accordé aux alentours de 2010, soit 10 millions de francs. Passé ce moment-là, elle n'aura plus les moyens de continuer son action et elle devra mourir de sa belle mort. Il est donc urgent d'en discuter, pour le moins, et je vous proposerai de renvoyer directement ce projet de délibération en commission des finances, où les discussions, les auditions et les réflexions nécessaires pourront être conduites. C'est important, faute de quoi la Fondetec arrêtera ses activités à la fin de l'année 2015... Or, nous sommes en 2015, Mesdames et Messieurs!

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement est refusée par 61 non contre 7 oui (1 abstention).

Le président. La troisième motion d'ordonnancement, déposée par Ensemble à gauche, concerne la motion M-1161. Elle demande que cet objet soit remonté dans l'ordre du jour afin qu'il soit traité durant cette session. Je donne la parole à M. Pierre Gauthier pour une minute afin de défendre cette requête.

M. Pierre Gauthier (EàG). Merci, Monsieur le président. Chers collègues, vous n'êtes pas sans ignorer que le projet de loi-cadre A 2 04, auquel cette motion se réfère, a été déposé au Grand Conseil par le Conseil d'Etat, où il est en cours d'examen. Il nous semble donc extrêmement important de pouvoir discuter de cette motion. Le temps passe et, selon nous, il est indispensable et nécessaire que le Conseil municipal se saisisse de ces invites.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement est refusée par 55 non contre 15 oui.

Le président. La quatrième et dernière motion d'ordonnancement a été déposée par le Parti libéral-radical, le Parti démocrate-chrétien, le Mouvement citoyens genevois et l'Union démocratique du centre. Elle concerne un nouvel objet, signé par M^{me} et MM. Adrien Genecand, Mireille Luiset, Daniel Sormanni,

Vincent Schaller et Jacques Pagan, soit le projet de délibération PRD-97, «La France n'est pas un exemple: il est exclu d'augmenter les taxes pour combler la perte d'impôt sur les personnes physiques», qui a été distribué. La motion d'ordonnancement demande de le lier à la résolution R-182, «Soutenons les commerçants de la ville de Genève», et de traiter les deux objets en urgence. Je donne la parole à M. Adrien Genecand pour une minute afin de défendre cette requête.

M. Adrien Genecand (LR). Merci, Monsieur le président. Il nous semble important de régler rapidement ce qui semble être une incertitude quant à cette taxe d'utilisation du domaine public pour de nombreux commerçants. Nous nous opposons encore une fois formellement à la hausse qu'elle connaît et nous proposons que le débat sur la question ait lieu ce soir ou demain afin de trancher définitivement cette augmentation inacceptable.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement recueille 36 oui et 36 non. Le président départage les voix en votant non. La motion d'ordonnancement est refusée.

8. Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud (PR-1113).

Introduction: contexte et historique de l'opération

C'est une réalité: le cinéma indépendant est menacé par l'écrasante domination de la production commerciale. Un peu partout dans le monde, la domination du cinéma américain exerce son emprise sur le secteur de la distribution et de l'exploitation. La Suisse n'y échappe pas, même si les Suisses restent cinéphiles, curieux et réservent encore un très bon accueil aux films européens et aux films d'auteur, malgré une production nationale limitée.

Au cours de ces dernières années, le cinéma américain s'est taillé une part importante du marché national: il représente aujourd'hui le 60% de la totalité des entrées et/ou du box-office. Le cinéma indépendant (en grande majorité composé du cinéma européen, du cinéma suisse et des cinématographies émergentes issues

de nombreux pays différents) représente donc 40% du marché dont la moitié est cependant constituée par le cinéma des «majors» européennes (Gaumont, Pathé, etc.) qui situent leur activité sur le même terrain du divertissement pur que les Américains (James Bond ou Astérix, par exemple, sont européens). Reste donc environ 20% du potentiel économique du cinéma qui est constitué par des propositions cinématographiques à «forte valeur culturelle ajoutée».

C'est pourtant ce cinéma «minoritaire» qui est porteur de valeurs artistiques, de regards neufs, qui dépassent le simple souci de divertissement. C'est aussi dans le champ du cinéma indépendant que se forment les talents de demain, que s'aiguise le regard des spectateurs, que les films gardent leur capacité de surprendre, d'éveiller, de dialoguer avec la société et ses préoccupations. C'est en cela que, selon le mot fameux de Malraux, le cinéma est un «art et une industrie». Or ce cinéma qui atteint la dimension de l'art est aujourd'hui fortement fragilisé.

Prenant conscience que le passage au numérique risquait d'être économiquement fatal à la majorité des salles indépendantes en Suisse, la Confédération a d'ailleurs mis en œuvre, dès 2010, un plan de soutien financier, selon des critères stricts, garantissant la moitié des investissements faits par les salles pour la numérisation de leurs équipements.

Dans la plupart des grandes villes de Suisse, les salles indépendantes se sont, ces dernières années, regroupées et forment des entités capables de résister au rouleau compresseur des multiplexes et des majors (distributeurs de films américains). Ces réseaux de cinémas indépendants sont des partenaires culturels qui jouent un rôle essentiel dans la cohérence des politiques publiques mises en place pour défendre la diversité de l'offre cinématographique.

Exposé des motifs

Genève aime le cinéma. La fréquentation des salles obscures y a toujours été élevée et concerne toutes les couches socio-professionnelles. Cet engouement pour le septième art a d'ailleurs fait naître dans notre cité des festivals de qualité, qui permettent aux Genevois de découvrir des œuvres du monde entier. Face à la grande diversité des propositions, le plaisir et la curiosité du public ne se démentent pas au fil des années, comme l'atteste le succès populaire de ces événements.

Le groupe Pathé, acteur incontournable et de premier plan de la vie cinématographique genevoise, assume la gestion de trois multiplexes: Balexert (13 salles), les Rialto (7 salles) et les Rex (3 salles). Il a désormais, sur notre territoire, une part de marché de 84%. Le seul site de Balexert rassemble plus de 57 % des spectateurs genevois. De plus, un nouveau multiplex de neuf salles a ouvert ses portes sur le site de La Praille, à proximité du Stade de Genève.

Proposition: subvention à Fonction: Cinéma

Les multiplexes drainent aujourd'hui la très grande majorité des films destinés à un large public, et donc susceptibles de faire beaucoup d'entrées, privant du même coup les autres salles d'affiches commercialement porteuses.

Au cours des quinze dernières années, dix salles ont fermé dans le canton, dont huit en ville de Genève. Cette situation est due à la fragilité économique de leur exploitation, qui rend difficile, voire impossible, le suivi des investissements indispensables à l'amélioration des conditions d'accueil du public et pour faire face aux contraintes liées à la sécurité et aux économies d'énergies.

Or, les salles indépendantes jouent un rôle de premier plan dans la défense du cinéma d'auteur, du cinéma qui place au centre de ses préoccupations des valeurs éducatives, pédagogiques et culturelles. Ces équipements participent de l'animation culturelle des quartiers et favorisent le développement de réseaux de proximité. Ils constituent un vecteur essentiel pour promouvoir la diversité de l'offre cinématographique.

A titre d'exemple, sur les 1700 films projetés à Genève, toutes salles confondues entre 2008 et 2012, 570, soit le tiers, ne sont sortis que dans les salles indépendantes, tout comme plus de 90% des films suisses, en particulier des œuvres suisses romandes. Les cinémas indépendants à Genève représentent 200 000 entrées par année, autrement dit 16% du marché genevois.

La programmation des huit écrans qui constituent le réseau de salles indépendantes, à savoir les Scala (3 salles), le Bio (2) à Carouge, le City (1), le Nord-Sud (1) et le Cinélux (1), se concentre sur des films à haute valeur artistique et ne se fonde pas uniquement sur leur potentiel commercial. On peut encore relever que la notion de «réseau» est, en l'occurrence, déterminante aux yeux des distributeurs des films d'auteurs reconnus et donc plus « porteurs», et pour qui le nombre d'écrans disponibles garantit une meilleure diffusion des films. De ce fait, en cas de fermeture, dans un avenir proche, d'une des salles, l'équilibre des activités du réseau serait sérieusement perturbé.

Ces cinémas permettent au public genevois de bénéficier d'une offre de films diversifiée et alternative aux films diffusés dans les multiplexes. Si ces cinémas devaient à leur tour disparaître, à l'instar des salles fermées ces dernières années, il est illusoire de croire que les multiplexes prendraient le relais en modifiant leur programmation. Pour le public, cela signifierait inexorablement, au contraire, un appauvrissement de la diversité de l'offre.

Qui plus est, les quatre salles indépendantes sont situées en ville, proches des commerces et des habitations. Or il est avéré qu'un cinéma, lieu culturel accessible et populaire par excellence, contribue positivement à la vie des quartiers. Les retombées économiques générées par le public ne sont pas négligeables, particulièrement en soirée. La désertification croissante du centre-ville a conduit les

autorités à devoir prendre un certain nombre de mesures légales afin de préserver l'animation et la diversité des activités proposées en ville. Dans ce contexte, la préservation des quatre derniers cinémas indépendants de Genève prend tout son sens.

Les cinémas indépendants concernés sont viables sur le plan économique. Grâce au fonds de soutien de la Confédération, ils ont pu réaliser les investissements technologiques indispensables à la poursuite de leur activité. Néanmoins, les chiffres d'affaires de ces salles ne sont plus comparables à ceux réalisés jusque dans les années 1980. Bien que leur activité ne soit pas subventionnée et que les exploitants s'apparentent à des acteurs privés, il convient aujourd'hui de les considérer comme des acteurs culturels à part entière, dont les activités économiques n'engendrent plus guère de bénéfices.

Cette réalité a conduit les exploitants à se fédérer afin d'élaborer une démarche commune visant à étudier les conditions indispensables à une exploitation durable des quatre salles concernées.

Au printemps 2013, le Groupement des salles indépendantes de Genève a donc confié à Fonction: Cinéma, une association professionnelle dont l'objectif est d'encourager la création cinématographique indépendante, le mandat de coordonner une étude préliminaire visant à réhabiliter quatre cinémas indépendants, soit: le Cinélux, les Scala, le City et le Nord-Sud.

Ces cinémas sont tous installés au rez-de-chaussée de bâtiments en mains privées dont les propriétaires doivent respecter le Règlement relatif aux plans d'utilisation du sol (RPUS) du 20 février 2007 qui prévoit de maintenir des activités d'animation, dont les cinémas font partie. L'étude, objet de la présente demande de crédit, ne concerne que les travaux spécifiquement liés à l'affectation à destination de salles de cinéma, qui incombent aux locataires, à savoir les exploitants, à l'exclusion de tous les travaux d'entretien des bâtiments, qui restent à charge des propriétaires des immeubles. En effet, les baux stipulent clairement cette répartition et les travaux qui sont à la charge des locataires, notamment les installations techniques spécifiques aux salles de cinéma. Il en va de même pour les fauteuils, les éclairages et les buvettes. En revanche, cette proposition ne concerne pas les équipements cinématographiques qui ont pu être renouvelés pour assurer le passage au numérique avec le soutien de la Confédération.

Menée par un architecte mandaté par Fonction: Cinéma pour le compte du groupement, l'étude a abouti à une première estimation, de l'ordre de 5 395 000 francs, des investissements nécessaires à la rénovation des quatre cinémas précités. Afin d'affiner cette estimation et de disposer d'un dossier complet, le Conseil administratif a décidé, en septembre 2013, d'allouer à Fonction:

Cinéma une subvention extraordinaire de 50 000 francs. Elle a servi à finaliser le projet et à affiner l'estimation des coûts.

Le projet définitif a été remis au Conseil administratif. Le coût total des travaux est estimé à 5 960 000 francs. Des apports privés de 2 millions de francs ont été trouvés à ce jour par Fonction: Cinéma et 100 000 francs sont encore escomptés dans les semaines à venir. Le solde de 3 860 000 francs fait l'objet de la présente demande de crédit à titre de subvention unique d'investissement.

Réponses aux demandes du Conseil municipal

Il convient enfin de rappeler que ces informations complètent la réponse du Conseil administratif du 26 novembre 2014 à la motion M-1025 intitulée «Pour un réel soutien de la Ville au maintien de cinémas indépendants de quartier».

Obligation légales et de sécurité

Afin de freiner la disparition des activités participant à l'animation du centreville, tels que cinémas, restaurants, tea-rooms ou salles de concerts, remplacés progressivement par des chaînes de magasins ou des boutiques n'offrant aucune animation en soirée, le Conseil municipal a complété, le 28 juin 2011, le RPUS du 20 février 2007. La nouvelle disposition (art. 9 al. 3 RPUS), qui permet de préserver les cinémas, a été confirmée le 1er novembre 2013 par le Tribunal fédéral qui a admis l'intérêt public prépondérant du maintien de tels lieux.

Depuis cette date, les cinémas situés au centre-ville, dans le secteur désigné comme «secteur A» sur la carte annexée au RPUS ainsi que le long des artères commerçantes indiquées sur cette même carte, font donc partie des activités qui doivent conserver leur affectation. Les quatre cinémas faisant l'objet de la présente proposition sont tous situés dans ce secteur et sont, par conséquent, soumis à l'obligation de maintenir leur affectation.

Il convient de rappeler que, s'agissant d'un plan d'affectation, cette disposition constitue une obligation pour les propriétaires des immeubles concernés. Le RPUS précise qu'une éventuelle dérogation ne pourrait en aucun cas être octroyée au seul motif que l'exploitation ne peut être poursuivie en raison d'une majoration du loyer excessive ou d'un prix d'acquisition disproportionné du bien immobilier ou du fonds de commerce (art. 9 al. 5 RPUS).

Sur la base de cette disposition, force est de constater que l'activité de ces cinémas doit être maintenue, ce que le Conseil administratif souhaite contribuer à mettre en œuvre de manière concrète, en accordant le soutien financier nécessaire à la mise à niveau des équipements.

Proposition: subvention à Fonction: Cinéma

Programme et descriptif des travaux

Précisément décrits dans le dossier établi par l'architecte mandaté par Fonction: Cinéma, les travaux projetés concernent essentiellement l'amélioration de la qualité de l'accueil, des conditions de sécurité et d'accessibilité des salles et le confort des spectateurs.

Adéquation à l'Agenda 21

Les travaux projetés répondent aux objectifs de maintien de sécurité, d'amélioration des conditions des équipements, dans la perspective d'en optimiser les performances techniques et énergétiques (consommation, éclairage, etc.), ce qui va dans le sens des objectifs de la Ville de Genève en matière de développement durable. En outre, le maintien de ces activités au centre-ville permet de préserver le rôle social et culturel des salles de cinéma, comme sources d'activités et de vie dans les quartiers, dans le cadre du volet social de l'Agenda 21.

Estimation des coûts

Cinélux	Fr.
Travaux préparatoires	10 000
Démolition et maçonnerie	15 000
Maçonnerie-agrandissement	25 000
Échafaudage	12 000
Portes extérieures	15 000
Toiture	15 000
Installations électriques	60 000
Détection incendie	12 000
Lustrerie	25 000
Chauffage-ventilation	200 000
Sanitaires	30 000
Agencement bar	25 000
Vitrines	25 000
Plâtrerie-staff	30 000
Plafonds	10 000
Faux-plafonds	5 000
Gypserie	6 000
Menuiserie	30 000
Portes phoniques	15 000
Portes	4 000
Rangement	10 000
Revêtement sol	30 000

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi)	4419
Proposition: subvention à Fonction: Cinéma	

Dayêtamanta manais	20,000
Revêtements parois	20 000
Carrelages	8 000
Mobilier salle	150 000
Mobilier entrée	3 000
Nettoyage	8 000
Désamiantage	20 000
Divers et imprévus	80 000
Honoraires architectes ingénieur civil et cvs	155 000
Taxes diverses, assurances	25 000
Total TTC	1 078 000
City	
Travaux préparatoires	15 000
Démolition et maçonnerie	25 000
Échafaudage	15 000
Portes extérieures	15 000
Construction métallique	18 000
Installations électriques	80 000
Détection incendie	15 000
Lustrerie	30 000
Chauffage-ventilation	290 000
Sanitaires	40 000
Cloisons	6 000
Agencement bar	40 000
Vitrines	25 000
Plâtrerie-staff	65 000
Plafonds	15 000
Faux-plafonds	8 000
Cloisons phoniques	10 000
Gypserie	12 000
Menuiserie	60 000
Revêtement sol	60 000
Revêtements parois	35 000
Carrelages	15 000
Peinture	18 000
Mobilier salle	220 000
Mobilier entrée	12 000
Nettoyage	10 000
Désamiantage	20 000
Divers et imprévus	120 000
Honoraires architectes ingénieur civil et cvs	250 000
Taxes diverses, assurances	40 000
Total TTC	1 584 000

Proposition: subvention à Fonction: Cinéma

Les Scala	
Travaux préparatoires	15 000
Démolition et maçonnerie	25 000
Échafaudage	15 000
Portes existantes	15 000
Construction métalliques	30 000
Toiture	10 000
Installations électriques	100 000
Détection incendie	20 000
Lustrerie	35 000
Chauffage-ventilation	195 000
Sanitaires	40 000
Cloisons	5 000
Mobilier	5 000
Agencement bar	50 000
Vitrines	30 000
Plâtrerie	30 000
Faux-plafonds	12 000
Gypserie	8 000
Menuiserie	40 000
Revêtements sol	130 000
Revêtement sanitaires	18 000
Revêtement parois	80 000
Doublage phonique	15 000
Peinture	58 000
Mobilier salle	370 000
Mobilier entrée	25 000
Nettoyage	15 000
Désamiantage	20 000
Divers et imprévus	140 000
Honoraires architectes ingénieur civil et cvs	245 000
Taxes diverses, assurances	35 000
Total TTC	1 831 000
Nord-Sud	
Travaux préparatoires	10 000
Démolition et maçonnerie	10 000
Échafaudage	18 000
Portes extérieures	22 000
Toiture	70 000
Installations électriques	60 000
Détection incendie	15 000
Lustrerie	30 000

Chauffage-ventilation	225 000
Sanitaires	40 000
Cloisons	8 000
Agencement bar	25 000
Vitrines	20 000
Plâtrerie-staff	30 000
Faux-plafonds	8 000
Plâtrerie	12 000
Menuiserie	35 000
Revêtement sol	80 000
Revêtements parois	35 000
Carrelages	14 000
Mobilier salle	300 000
Mobilier entrée	15 000
Nettoyage	10 000
Désamiantage	20 000
Divers et imprévus	110 000
Honoraires architectes ingénieur civil et cvs	210 000
Taxes diverses, assurances	35 000
Total TTC	1 467 000

Selon le dossier fourni par Fonction: Cinéma, le coût total des travaux à réaliser est le suivant:

Cinélux	1 078 000
Le City	1 584 000
Les Scala	1 831 000
Nord-Sud	1 467 000
Total	5 960 000
Apports privés	2 100 000
Subvention demandée à la Ville	3 860 000

Fonction: Cinéma a entrepris des démarches pour financer ces travaux. A ce jour, une fondation privée s'est engagée à hauteur de 1,5 million de francs, la Loterie romande s'est engagée à hauteur de 500 000 francs en conditionnant son apport à la réunion de la totalité du budget nécessaire pour financer ces réhabilitations, et donc à l'octroi d'une subvention d'investissement de la part de la Ville de Genève.

Fonction: Cinéma poursuit ses recherches de fonds auprès de divers partenaires; 100 000 francs sont encore escomptés dans les semaines à venir. Cas échéant, si des apports supplémentaires par rapport à ces 2 100 000 francs sont trouvés, ils viendront en déduction de la subvention demandée à la Ville de Genève et feront l'objet d'un amendement.

Proposition: subvention à Fonction: Cinéma

Délai de réalisation

Les travaux doivent débuter impérativement pour le City en 2015. Un échelonnement des travaux pour les autres cinémas est prévu entre 2016 et 2017.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par Fonction: Cinéma.

Une convention entre Fonction: Cinéma et la Ville de Genève est en cours d'élaboration. Elle définira des modalités de versement des tranches de la subvention, qui sera versée au fur et à mesure de l'avancement effectif des travaux, ainsi que le processus de contrôle des travaux, qui sera suivi par la Direction du patrimoine bâti. Ainsi, la Ville de Genève s'assurera, préalablement au versement de toute tranche de la subvention, de la bienfacture et de l'ampleur des travaux réellement réalisés.

Référence au 10^e plan financier d'investissement 2015-26 (p. 53)

Cet objet figure au 10° PFI, en qualité de projet actif, sous le N° 046.107.02 pour un montant de 1 million de francs, à déposer en 2015.

Budget de fonctionnement

Hormis les charges financières, cette subvention n'a pas d'impact sur le budget de fonctionnement.

Charges financières annuelles

Pour la subvention prévue de 3 860 000 francs, il faudra tenir compte d'une charge annuelle de 818 930 francs (taux d'intérêts de 2% et 5 annuités d'amortissements).

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit est le Service culturel du département de la culture et du sport.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement

Objet: Subvention d'investissement à Fonction Cinéma

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Montant	%
Subvention d'investissement	3 860 000	100
Coût total du projet TTC	3 860 000	100

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Service culturel

- ou +

CHARGES		Postes en ETP
30 - Charges de personnel		
31 - Dépenses générales		
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	818 930	
36 - Subventions accordées		
Total des nouvelles charges induites	818 930	
REVENUS		-
40 - Impôts		
42 - Revenu des biens		
43 - Revenus divers		
45 - Dédommagements de collectivités publiques		
46 - Subventions et allocations		
Total des nouveaux revenus induits	0	
Impact sur le résultat du budget de fonctionnement	-818 930	

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Vote du crédit par le CM: 2015	1 000 000		1 000 000
2016	1 000 000		1 000 000
2017	1 000 000		1 000 000
2018	860 000		860 000
Totaux	3 860 000	0	3 860 000

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de déli-

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL.

bération ci-après:

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes, du 30 avril 1984:

vu l'article 30, alinéa 2, lettre c), du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, du 31 octobre 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud.

- *Art.* 2. La dépense prévue à l'article premier sera réalisée sous réserve de la signature d'une convention entre la Ville de Genève et Fonction: Cinéma instaurant le contrôle des travaux et des dépenses par la Ville de Genève.
- *Art. 3.* Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 3 860 000 francs.
- *Art.* 4. La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2022.

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, qui a précédé cette séance plénière, il y a eu deux propositions de renvoi direct, l'une à la commission des finances, l'autre à la commission des arts et de la culture. L'objet peut indifféremment être renvoyé à une ou deux commissions.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est refusé par 41 non contre 30 oui.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des arts et de la culture est accepté par 58 oui contre 13 non.

- Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 11 500 000 francs, soit:
 - un crédit de 6 300 000 francs destiné aux études et aux travaux de déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et de reconstruction de son mur de quai;
 - un crédit de 5 200 000 francs destiné aux études et aux travaux d'aménagement du quai des Bergues (PR-1114).

Introduction

Localisé en rive droite du Rhône, entre le pont du Mont-Blanc en amont et le pont de l'Île en aval, le quai des Bergues est l'un des quais emblématiques de la ville puisque situé dans le périmètre protégé de la rade.

Le quai des Bergues est une création des années 1830. Dessiné par Guillaume-Henri Dufour, il témoigne des grands travaux d'embellissement de la rade qui ont marqué cette période. Parmi les ouvrages qui lui sont contemporains, et avec lesquels il s'harmonise, il faut citer l'aménagement de l'île Rousseau, la création du pont des Bergues, et la construction des immeubles bordant le quai, notamment l'Hôtel des Bergues. Dans ce contexte, le quai a eu une importance particulière au XIX° siècle, en tant que lieu de promenade lié au développement du tourisme à Genève.

Dans sa configuration d'origine, le quai ne comportait pas de porte-à-faux au-dessus du Rhône et était surmonté d'un parapet en pierre. Par la suite, il a été légèrement élargi par la réalisation d'une partie en encorbellement au-dessus du lit du Rhône, soutenue par des consoles métalliques ou des dalles en béton de faible portée (dès le début du XX° siècle).

Le porte-à-faux actuel a, quant à lui, été réalisé par le Département des travaux publics du Canton entre 1972 et 1973, soit à la même époque que la construction du parking sous-lacustre du Mont-Blanc.

Proposition: aménagement du quai des Bergues

Cet ouvrage appartient à la Ville de Genève depuis le 1^{er} janvier 1975, date à laquelle un transfert de propriété s'est effectué entre l'Etat et la Ville concernant les ouvrages d'art présents sur le domaine public municipal.

D'une longueur totale de 366 m, ce quai présente aujourd'hui la particularité d'être constitué d'un important porte-à-faux au-dessus du Rhône. D'une largeur maximale de 5 m au niveau du pont de l'Île, cet encorbellement diminue progressivement et finit par disparaître juste en aval du pont des Bergues. En amont de ce point, le mur de quai constitue la limite latérale de l'aménagement de surface.

Dans le cadre d'une inspection périodique, étayée par le rapport d'un bureau spécialisé, il a été constaté un état de détérioration très avancé de la partie située au-dessus du lit du Rhône.

L'importance des dégradations observées a nécessité la fermeture de cette partie du quai durant l'été 2014, pour des raisons de sécurité. Les études réalisées depuis ont confirmé un défaut de construction de cette partie d'ouvrage, construite à l'époque avec un ferraillage insuffisant et sans véritable étanchéité, ce qui a eu pour conséquence une accélération de la corrosion de sa structure portante.

Compte tenu de cette situation, une rénovation ne peut malheureusement pas être envisagée et la démolition de la partie dégradée doit impérativement être entreprise, le maintien de la situation actuelle dans un lieu aussi fréquenté n'étant pas acceptable.

Le coût d'une démolition et reconstruction à l'identique, avec toutes les mesures propres à garantir la pérennité de l'ouvrage dans des conditions difficiles (humidité), est évalué en première approximation à un montant de l'ordre de 11 millions de francs.

L'option d'une démolition de la partie dégradée et d'un retour au gabarit d'origine du quai est quant à elle estimée à 6,3 millions de francs. La différence pourrait judicieusement être investie dans un projet d'aménagement simple, permettant au quai de retrouver sa vocation d'origine, principalement liée à la promenade et à la jouissance du paysage de la rade, tout en maintenant des accès pour les riverains (habitants, commerçants et hôteliers).

Exposé des motifs

Enjeux en matière de sécurité

L'inspection de l'encorbellement du quai des Bergues s'est achevée au premier semestre 2014. De nombreuses investigations ont été menées avec notamment des constats visuels de l'état des structures, des prélèvements de

béton et d'acier, des sondages, des analyses physico-chimiques in situ et en laboratoire, des vérifications statiques.

Cette inspection a révélé la présence de très nombreuses fissures et éclats de béton au niveau des consoles et des dalles constituant l'ouvrage. Les armatures sont apparentes et corrodées en de multiples endroits avec des pertes de section très conséquentes. Les phénomènes préjudiciables de carbonatation et de contamination du béton par les chlorures en sont les causes principales. Lors des essais de piquage du béton en sous-face de l'ouvrage, des phénomènes de délitage brutal du béton ont été constatés.

Par ailleurs, le bureau d'ingénieurs a profité de l'opportunité des travaux entrepris par HSBC, sur une petite partie de cet encorbellement, pour relever avec précision les armatures réellement présentes dans les éléments en béton. La vérification statique théorique de la structure effectuée en considérant l'ouvrage sain a démontré que les taux d'armatures présents étaient trop faibles au regard des sollicitations.

Ces différentes constatations ont donc conduit à interdire l'accès du public à la zone en porte-à-faux en juin 2014.

Enjeux en matière d'aménagement

Dès 2008, la Ville et l'Etat de Genève ont étudié de nouveaux schémas de circulation portant sur l'ensemble du secteur historique de Saint-Gervais, dont l'objectif était de détourner le trafic de transit qui congestionne les rues étroites du quartier et provoque des problèmes de sécurité et de pollution.

La restauration du mur du quai est une opportunité pour valoriser l'aménagement du quai.

A terme, tout en garantissant les accès aux livraisons et aux différents ayantsdroit, le statut du quai laissera la priorité aux piétons entre les ponts de l'Île et de la Machine, de même qu'entre les ponts des Bergues et du Mont-Blanc. Le tronçon central sera régi par une zone de rencontre qui permettra de concilier la fonction touristique du quai et les activités commerciales, en maintenant la possibilité d'un accès automobile.

Ce projet nécessite la réalisation d'une étude d'aménagement qui sera également l'occasion de consolider la concertation déjà engagée avec les riverains et partenaires du projet. Cela constituera le deuxième volet de cette opération et fait l'objet du projet de délibération II de la présente proposition. L'étude d'aménagement, la sécurisation du quai et le projet de réalisation doivent être menés de front pour réduire au minimum la durée du chantier.

Description de l'ouvrage

Comme précisé plus haut, l'encorbellement actuel se décompose en deux parties situées de part et d'autre du pont de la Machine (cf. annexe 2). Sa largeur est maximale au niveau du pont de l'Île et devient nulle en remontant vers l'amont, juste avant le pont des Bergues.

La première partie de l'ouvrage, située entre le pont de l'Île en aval et le pont de la Machine en amont, d'une longueur de 140 m, est composée de 36 consoles en béton préfabriqué ayant des portées comprises entre 5 m et 3,8 m.

Le deuxième tronçon de l'ouvrage débute au pont de la Machine en aval et vient s'amincir en remontant vers l'amont, jusqu'à s'annuler peu avant le pont des Bergues. Sa longueur est de 122 m et sa largeur maximale est de 3,75 m au niveau du pont de la Machine. L'espacement longitudinal entre les 30 consoles qui supportent ce tronçon est de 4 m.

Des garde-corps de type «Dufour renforcé» sécurisent le bord de l'ouvrage. Un éclairage public de type candélabre routier est placé au niveau du bandeau externe du porte-à-faux. Il est complété par le cordon lumineux de la rade entre le pont de la Machine et le pont du Mont-Blanc.

Obligation légale

Les travaux de construction, d'élargissement et de correction des voies publiques communales et des ouvrages d'art qui en dépendent sont à la charge de la Ville de Genève, selon l'article 22 de la loi sur les routes (L 1 10).

Selon l'article 58 du Code des obligations:

«¹Le propriétaire d'un bâtiment ou de tout autre ouvrage répond du dommage causé par des vices de construction ou par le défaut d'entretien.

²Est réservé son recours contre les personnes responsables envers lui de ce chef.»

Programme et descriptif des travaux

Déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et reconstruction de son mur de quai - Délibération I

Déconstruction de l'encorbellement et reconstruction du mur de quai

Dans un premier temps, l'encorbellement devra être déconstruit depuis le quai lui-même. Les études de faisabilité montrent qu'une intervention lacustre serait trop dépendante des variations de débit au barrage du Seujet.

Après la dépose des garde-corps et des candélabres, un sciage des dalles et des consoles sera effectué depuis la chaussée. Le sciage des consoles devra entamer légèrement l'épaisseur du mur de quai au droit de celles-ci. Cette opération permettra un rhabillage du mur en pierres de Meillerie, identique à l'existant et en respectant le calepinage d'origine.

Les échafaudages mis en place à cette occasion permettront de réaliser également un nettoyage général du mur, qui lui rendra sa beauté originelle et atténuera les différences de teintes entre anciennes et nouvelles pierres.

Une cadette en pierre naturelle viendra couronner la tête du mur de quai sur toute sa longueur. Afin d'homogénéiser l'aspect de ce quai, le tronçon compris entre le pont des Bergues et le pont du Mont-Blanc, qui n'est pas touché par la déconstruction du porte-à-faux, fera également l'objet d'un remplacement de sa cadette, actuellement constituée de béton (cf. annexes 2 et 3).

La pierre constituant cette cadette sera choisie de manière à s'accorder harmonieusement au site protégé de la rade.

Modification de l'accroche du quai au niveau du pont de l'Ile

La zone située à l'angle, entre le pont de l'Ile et le quai des Bergues, constitue un point spécifique dans la géométrie du quai.

En effet, en ce lieu, la largeur de l'encorbellement actuel est maximale et atteint 5 m de portée, alors que la largeur de la rue est minimale avec une distance de 13,80 m, entre la façade des bâtiments et le bord du quai côté Rhône.

Une fois l'encorbellement déconstruit, le concept architectural devra permettre une accroche harmonieuse entre ce pont et le quai, afin de limiter l'effet visuel de resserrement de la voie au niveau de son extrémité ouest.

Des modifications devront être apportées au niveau du joint de dilatation du pont de l'Île et la réalisation d'un léger porte-à-faux en courbe semble adaptée à cette situation spécifique.

Modification de l'accroche du quai au niveau du pont de la Machine

Actuellement, l'accès depuis le quai au pont de la Machine se fait par deux rampes construites en encorbellement au-dessus du Rhône et qui seront, elles aussi, déconstruites.

Est prévue dans cette délibération la mise en place de passerelles métalliques provisoires, afin de garantir en tout temps l'accès au pont pour les personnes à mobilité réduite.

La modification définitive de ces rampes est quant à elle prévue dans la délibération II.

L'espace public

Dans cette délibération est uniquement prévue une reprise provisoire des enrobés et revêtements de surface qui seront démolis pour les besoins de la déconstruction du quai, ainsi qu'une adaptation des réseaux d'évacuation des eaux de chaussée. Les travaux d'aménagement définitifs sont quant à eux compris dans la délibération II.

Eclairage public

A l'heure actuelle, le quai des Bergues est éclairé par des candélabres de type routier, fixés sur le porte-à-faux. Vieux de 40 ans en moyenne, ils devront tous être remplacés car vétustes et très peu performants.

Ces équipements devront être déposés et un éclairage provisoire sera mis en place le temps de la déconstruction du quai.

Une modification complète des réseaux électriques alimentant ces candélabres devra également être entreprise car ceux-ci passent dans la structure même de l'encorbellement.

De nouveaux réseaux devront être enterrés, en dehors de la zone du contrepoids, afin de limiter les coûts de piquage du béton de ce massif. De simples traversées relieront le réseau principal d'alimentation électrique aux nouveaux candélabres mis en place côté Rhône.

Les études à mener permettront de choisir un éclairage plus performant et plus adapté à la situation de la future zone à priorité piétonne et à l'aspect patrimonial des lieux.

Situé du côté Rhône, l'éclairage définitif doit être mis en place dans cette première phase de travaux.

Le cordon lumineux de la rade, qui est actuellement présent entre le pont du Mont-Blanc et le pont de la Machine, sera conservé.

Aménagement du quai des Bergues - Délibération II Principes généraux d'aménagement

Le rétrécissement du quai impose un réaménagement de la chaussée. Ainsi, pour tenir compte des besoins liés à la fonction touristique du quai, aux activités commerciales, ainsi qu'à la régulation de la circulation, les différents partenaires (Ville – DETA) souhaitent développer un régime à priorité piétonne sur l'ensemble du quai.

Le périmètre d'intervention comprend l'ensemble du quai des Bergues, depuis le pont de l'Île jusqu'au pont du Mont-Blanc, la place de Chevelu, la place des Bergues, ainsi qu'une partie de la rue Arnold-Winkelried (cf. annexe 4).

Le projet d'aménagement de surface est encore à développer. Dans l'urgence imposée par l'état de la partie en encorbellement, la Ville a d'ores et déjà établi qu'il devra rester d'une grande sobriété. Il consistera principalement, par l'usage de matériaux choisis et de mobilier adapté, à restaurer un quai homogène et dégagé, mettant en valeur davantage les façades qui le bordent et le paysage de la rade que ses composantes propres.

La semi-piétonnisation du quai implique une remise à niveau de tout l'espace compris entre les bâtiments et le futur bord de quai (cf. annexe 5). La nature des revêtements et des aménagements devra répondre aux exigences d'utilisation de ces différents lieux par le public.

Le concept architectural et technique devra également tenir compte des contraintes d'entretien du domaine communal ainsi que de la durabilité des aménagements et des équipements.

Modification du régime de circulation

L'intervention envisagée permettra d'initier la mise en place d'un nouveau régime de circulation sur le quai.

Le premier tronçon, entre le pont de l'Île et le pont de la Machine, sera régi par une zone à priorité piétonne. Il restera accessible aux véhicules de secours et de livraisons, ce depuis la place de Chevelu. La sortie de ces véhicules pourra se faire côté place Saint-Gervais.

Le deuxième tronçon, entre le pont de la Machine et le pont des Bergues, sera régi par une zone de rencontre, sur le modèle de celle réalisée à la rue Leschot. Cette option permettra d'assurer une desserte en voiture pour la clientèle des commerces, tout en donnant aux piétons un statut prioritaire. Les véhicules circuleront à 20 km/h maximum en sens unique. Ils accèderont à cette zone par le bas de la rue Rousseau et en sortiront par la rue Winkelried. Pour cette raison, le réaménagement s'étendra de la place de Chevelu à l'angle de la rue Winkelried et de la rue Kléberg.

Sur le troisième tronçon, entre les ponts des Bergues et du Mont-Blanc, le régime actuel de zone piétonne restera inchangé. L'accessibilité aux ayants droit, à savoir la clientèle de l'Hôtel des Bergues, sera maintenue. Néanmoins, afin de rééquilibrer cette partie du quai entre les piétons et le stationnement des véhicules, ce dernier sera plus strictement réglementé.

Adéquation à l'Agenda 21

Lors de la déconstruction du quai, une attention particulière sera portée au tri des matériaux récupérés, lesquels seront traités dans des filières appropriées.

Au cours du démontage des éléments d'éclairage vétustes, toutes les composantes seront triées et recyclées selon les normes en vigueur, en apportant un soin particulier aux éléments sensibles tels que les selfs ferromagnétiques et les lampes.

Les nouvelles lampes et les luminaires sélectionnés posséderont une efficacité énergétique performante, conforme aux critères actuels de développement durable. De plus, les mâts des luminaires seront en acier recyclable tout comme les luminaires (normes environnementales en vigueur).

Il est prévu d'utiliser de la grave recyclée en centrale pour le remblayage des fouilles.

Estimation des coûts

Délibération I - Déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et reconstruction de son mur de quai

A - Honoraires d'études		
Ingénieur civil et architecte		180 000
Ingénieurs spécialisés		60 000
Total A	5%	240 000
B - Travaux de génie civil		
Installation de chantier		500 000
Travaux préparatoires		390 000
Déconstruction de l'encorbellement	840 m^2	1 134 000
Construction de la cadette	335 ml	402 000
Remise en état du mur de quai	720 m^2	720 000
Fourniture et pose de garde-corps	335 ml	603 000
Modification des accroches aux divers	ponts	280 000
Démolition et reconstruction		
de chaussées et trottoirs	$1\ 100\ m^2$	385 000
Modification des écoulements		
d'eau pluviale	$1\ 100\ m^2$	110 000
Fourniture et pose de mobilier urbain		40 000
Eclairage public		250 000
Total B		4 814 000

SÉANCE DU 17 FEVRIER 20 Proposition: aménagement du o		4433
C - Honoraires d'exécution Ingénieur civil et architecte		325 000
Ingénieurs spécialisés		60 000
Total C	8%	385 000
D - Information publique et communication		30 000
Coût total HT de la déconstruction A + B +	- C + D	5 469 000
Calcul des frais financiers, délibération I		
Coût total HT de la déconstruction		5 469 000
TVA 8% (arrondi)		437 500
Coût total TTC de la déconstruction		5 906 500
Prestations du personnel en faveur		
des investissements 4% (arrondi)		236 300
Intérêts intercalaires: (5 906 500+236 300) 2 x 12	x 24 x 2,50%	153 600
Coût total TTC de la déconstruction		6 296 400
Délibération I – Total TTC arrondi		6 300 000
Denocration 1 Total 110 arrond		0 300 000
Délibération II - Aménagement du quai des Ber	gues	
A - Honoraires d'études		
Ingénieur civil et architecte		138 000
Ingénieurs spécialisés		60 000
Total A	5%	198 000
B - Travaux de génie civil		
Installation de chantier		500 000
Modification des accroches aux divers ponts	S	150 000
Démolition et reconstruction classique	2 200 2	005 000
de chaussées et trottoirs	2 300 m ²	805 000
Démolition et reconstruction qualitative de chaussées et trottoirs	3 900 m ²	2 145 000
Adaptation des places de	3 900 III	2 143 000
Chevelu et des Bergues	1 200 m ²	120 000
Modification des écoulements	1 200 m	120 000
d'eau pluviale	6 200 m ²	620 000
Fourniture et pose de mobilier urbain		210 000
Plantations		90 000
Travaux de la délibération I rendus inutiles		
si enchaînement des tâches		-675 000
Total B		3 965 000
C - Honoraires d'exécution		
Ingénieur civil et architecte		280 000

Ingénieurs spécialisés		40 000
Total C	8%	320 000
D - Information publique et communication		30 000
Coût total HT de l'aménagement A + B + C + D)	4 513 000
Calcul des frais financiers, délibération II		
Coût total HT de l'aménagement		4 513 000
TVA 8% (arrondi)		361 000
Coût total TTC de l'aménagement		4 874 000
Prestations du personnel		
en faveur des investissements 4% (arrondi)		195 000
Intérêts intercalaires: (4 874 000+195 000) x 2	4 x 2,50%	126 700
2 x 12		
Coût total TTC de l'aménagement		5 195 700
Délibération II – Total TTC arrondi		5 200 000

Délai de réalisation

Le délai référendaire écoulé, les études et travaux de la déconstruction et de l'aménagement du quai pourront démarrer un mois après le vote du Conseil municipal. La durée totale des travaux est estimée à 18 mois. La date prévisionnelle de mise en exploitation est 2018.

Intérêts intercalaires

La durée totale de l'opération est estimée à 24 mois, ce qui implique que des intérêts intercalaires doivent être pris en compte pour les délibérations I et II; ils sont inclus dans le chiffrage de la présente demande de crédit.

Référence au 10^e plan financier d'investissement 2015-2026

Pour la délibération I (déconstruction encorbellement), les études sont prévues, en qualité de projet actif sous le N° 101.400.83 pour un montant de 600 000 francs (p. 59).

Les travaux sont prévus, en qualité de projet actif, sous le N° 101.400.84 pour un montant «à chiffrer» (p. 59).

Pour la délibération II (aménagement du quai des Bergues), les études sont prévues, en qualité de projet actif sous le N° 102.750.19 pour un montant de 700 000 francs (p. 61).

Les travaux ne figurent pas au 10e PFI.

Budget de fonctionnement

L'entretien, le nettoiement et l'éclairage public de cet aménagement seront assurés dans le cadre des budgets ordinaires des services de la Ville de Genève et ne nécessiteront pas de charge d'exploitation supplémentaire.

Charges financières annuelles

La charge financière de l'investissement net prévue à la délibération I, comprenant les intérêts du taux de 2% et l'amortissement au moyen de 20 annuités, se montera à 385 300 francs.

La charge financière de l'investissement net prévue à la délibération II, comprenant les intérêts du taux de 2% et l'amortissement au moyen de 20 annuités, se montera à 318 000 francs.

Validité des coûts

L'estimation du coût est basée sur des études de faisabilité et sur les prix unitaires moyens du marché actuel des travaux de génie civil. Les coûts sont en valeur 2014.

A cela s'ajoutent les incertitudes conjoncturelles liées à l'évolution de la situation du marché des travaux de génie civil.

Aucune hausse éventuelle des prix n'est comprise dans les montants présentés.

Autorisation de construire

Les travaux de sécurisation du quai nécessitent le dépôt d'une requête en autorisation de construire.

Une seconde requête sera déposée pour l'aménagement de surface de sorte à pouvoir enchaîner les travaux.

Régime foncier

Les parcelles sur lesquelles se situe le projet de la présente demande de crédit font partie du domaine public communal de la Ville de Genève: feuille Genève-Cité, parcelles N°s 7676, 7084, 7680, 7386, 7393, 7685, 7392, 7391, 7389. La déconstruction de l'encorbellement se situe au-dessus du Rhône qui fait partie du domaine public cantonal: parcelles N°s 7675 et 7711.

Proposition: aménagement du quai des Bergues

Information publique

Concertation

L'étude portant sur le schéma de circulation du quartier de Saint-Gervais a été développée par un groupe tripartite composé de la Ville et l'Etat de Genève et de représentants de Maus Frères SA. Ce processus faisait suite à des engagements mutuels pris dans le cadre du projet de tram TCOB.

Les résultats de cette étude ont été présentés aux riverains du quai, en tant que principaux impactés par les modifications envisagées. Des réunions bilatérales ou par groupes ont ensuite permis de préciser et réorienter les options retenues de manière à répondre aux besoins des commerçants riverains, notamment en matière de livraison et d'accessibilité de la clientèle.

Une information ciblée a été faite lorsque le quai a dû être fermé pour raisons de sécurité.

Une nouvelle rencontre avec les riverains du quai, ayant pour but de présenter les intentions de la Ville contenues dans la présente proposition, est programmée simultanément à son dépôt auprès du Conseil municipal.

Information chantier

Avant le début du chantier, une lettre d'information sera distribuée aux habitants et commerçants du quartier, indiquant la nature des travaux prévus, leur durée et les mesures de circulation prises durant le chantier.

Sur place, des panneaux d'information et de chantier décriront les nouveaux aménagements, ainsi que l'ensemble des travaux effectués (déconstruction, aménagement, etc.). La durée du chantier, son coût, les mandataires et les entreprises retenus seront indiqués.

Avant le début de chaque grande étape de chantier, et notamment en cas d'incidences sur les circulations et accès, des dépliants d'information seront distribués aux habitants et commerçants, dans le but de les renseigner sur l'évolution et l'avancement des travaux.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Délibération I

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit est le Service du génie civil.

Délibération II

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit est le Service du génie civil.

Le projet sera établi par le service de l'aménagement urbain et de la mobilité et par le service du génie civil.

Personnes à mobilité réduite

La conception des aménagements tiendra compte des enjeux liés aux personnes à mobilité réduite et/ou malvoyantes. Ainsi la gestion des niveaux, des revêtements et des équipements sera adaptée pour garantir des espaces aménagés selon les règles et prescriptions.

Durant l'exécution des travaux, les déplacements de ces mêmes personnes seront assurés en tout temps.

Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en francs)

Déconstruction de l'encorbellement, reconstruction du mur de quai et aménagement du quai des Bergues

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

Délibération I: Déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et reconstruction de son mur de quai

	Montant	%
Honoraires	625 000	10%
Gros œuvre	4 524 000	72%
Second œuvre (Eclairage et mobilier urbain)	290 000	5%
Information et communication	30 000	0%
Frais financiers (TVA, Intérêts, prestations de		
personnel)	827 400	13%
Coût total du projet TTC	6 296 400	100%
Arrondi à	6 300 000	

Délibération II: Aménagement du quai des Bergues

	Montant	%
Honoraires	518 000	10%
Gros œuvre	3 665 000	71%
Second œuvre (Eclairage et mobilier urbain)	300 000	6%
Information et communication	30 000	1%
Frais financiers (TVA, Intérêts, prestations de		
personnel)	682 700	13%
Coût total du projet TTC	5 195 700	100%
Arrondi à	5 200 000	

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: Génie civil

CHARGES	Délibération I	Délibération II	
			Postes e
30 - Charges de personnel			ETP
31 - Dépenses générales			
32/33 - Frais financiers (intérêts et amortissements)	385 300	318 000	
36 - Subventions accordées			
Total des nouvelles charges induites	385 300	318 000	
40 - Impôts			
REVENUS			
42 - Revenu des biens			
43 - Revenus divers			
45 - Dédommagements de collectivités publiques			
46 - Subventions et allocations		_	
Total des nouveaux revenus induits	0	0	
Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	- 385 300	- 318 000	

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Délibération I

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2015	3 000 000		3 000 000
2016	3 300 000		3 300 000
Totaux	6 300 000		6 300 000

Délibération II

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2015	700 000		700 000
2016	3 000 000		3 000 000
2017	1 500 000		1 500 000
Totaux	5 200 000		5 200 000

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi)

Proposition: aménagement du quai des Bergues

Récapitulatif

4440

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2015	3 700 000		3 700 000
2016	6 300 000		6 300 000
2017	1 500 000		1 500 000
Totaux	11 500 000	0	11 500 000

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibération ci-après:

PROJET DE DÉLIBÉRATION I

LE CONSEIL MUNICIPAL.

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984:

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 6 300 000 francs, destiné à l'étude et aux travaux de déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et de reconstruction de son mur de quai situés sur les parcelles de Genève, secteur Genève Cité Nos 7676, 7084, 7680, 7386, 7393, propriétés du domaine public communal et Nos 7675, 7711, propriétés du domaine public cantonal.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 6 300 000 francs.
- *Art. 3.* La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2037.
- *Art. 4.* Le Conseil administratif est autorisé à épurer, radier, modifier ou constituer toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à l'aménagement projeté.

PROJET DE DÉLIBÉRATION IL

LE CONSEIL MUNICIPAL.

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 5 200 000 francs, destiné à l'étude et aux travaux d'aménagement du quai des Bergues situé sur les parcelles de Genève, secteur Genève Cité Nos 7676, 7084, 7680, 7386, 7393, 7685, 7392, 7391, 7389 propriétés du domaine public communal et Nos 7675, 7711, propriétés du domaine public cantonal.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 5 200 000 francs.
- *Art. 3.* La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2037.
- *Art. 4.* Le Conseil administratif est autorisé à épurer, radier, modifier ou constituer toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à l'aménagement projeté.

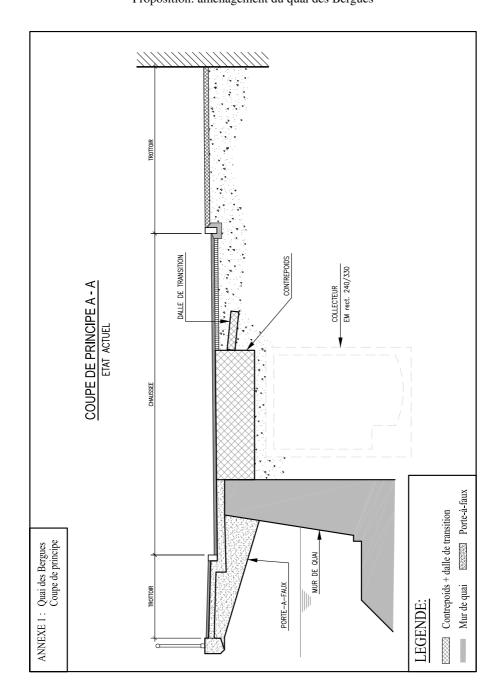
Annexes: Annexe 1: Coupe de principe – Etat actuel

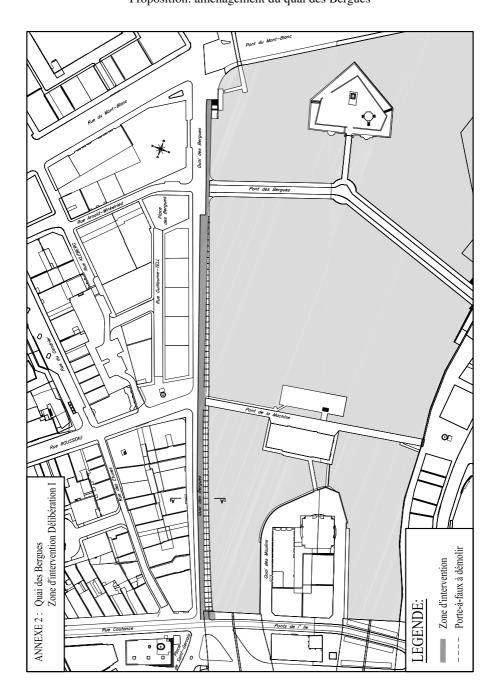
Annexe 2: Zone d'intervention de la délibération I

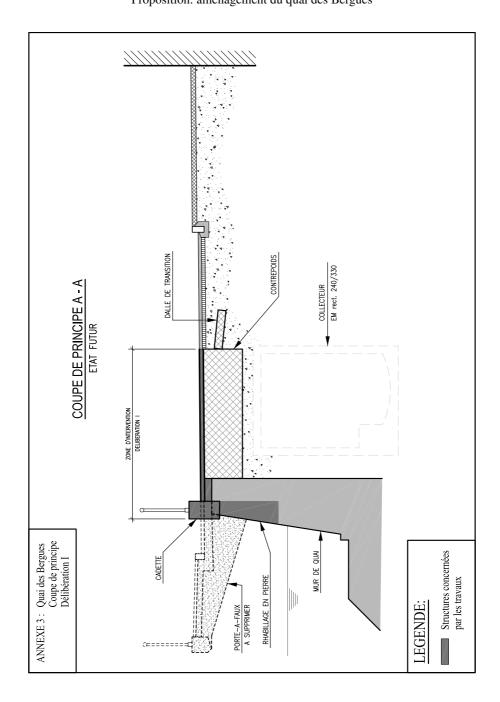
Annexe 3: Coupe de principe - délibération I

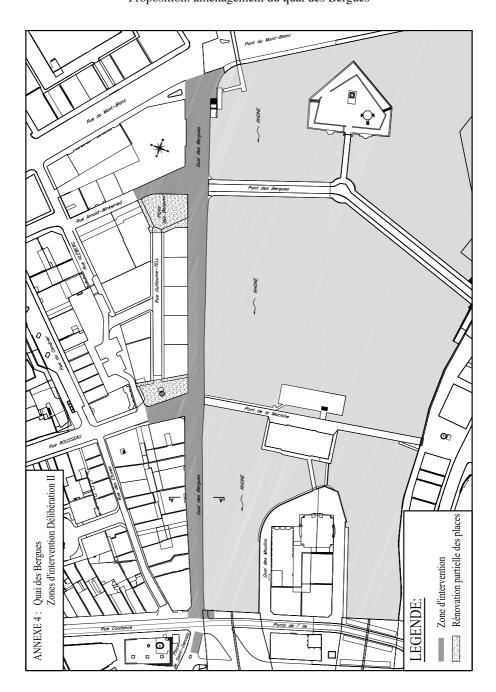
Annexe 4: Zone d'intervention de la délibération II

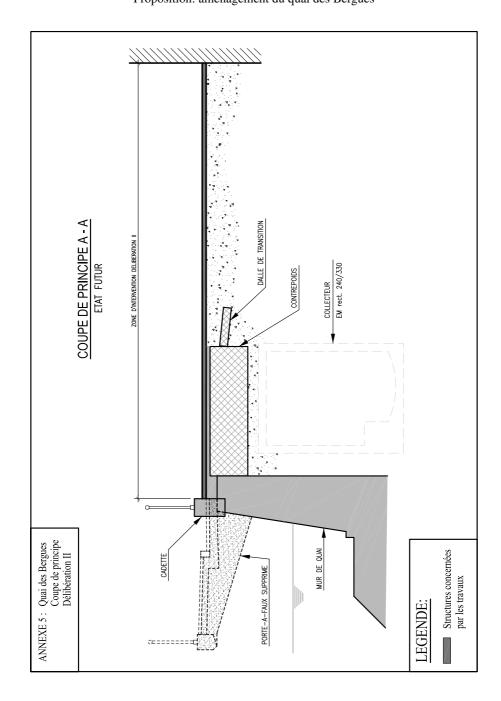
Annexe 5: Coupe de principe – délibération II











Proposition: aménagement du quai des Bergues

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, il y a également eu deux propositions de renvoi direct, l'une à la commission de l'aménagement et de l'environnement, l'autre à la commission des travaux et des constructions. (*Brouhaha*.)

M. Daniel Sormanni (MCG). Et on ne fait pas de débat? Pour quelle raison?

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission de l'aménagement et de l'environnement est refusé par 38 non contre 33 oui.

Le président. Monsieur Sormanni, de deux choses l'une, soit les décisions du bureau et des chefs de groupe sont respectées, soit vous demandez l'ouverture d'une discussion immédiate, mais, dans ce cas, je vous prie de le faire explicitement.

M. Daniel Sormanni. J'ai demandé la parole.

Le président. Votre voyant était déjà allumé lors du traitement des motions d'ordonnancement... Je mets donc au vote la demande de discussion immédiate, encore possible puisque le renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement a été refusé.

Mise aux voix, la discussion immédiate sur la proposition est refusée par 58 non contre 10 oui (1 abstention).

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des travaux et des constructions est accepté par 46 oui contre 3 non (23 abstentions).

10. Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue d'exercer le droit de préemption de la Ville de Genève dans le cadre de la vente de la parcelle N° 3261, de la commune de Genève, section Eaux-Vives, d'une surface de 990 m², sise chemin de la Petite-Boissière 22, avec dépendances N° 1104 (quote-part inconnue), N° 1125 (pour 1/10) et N° 1127 (pour 1/3), par M. Alain Pierre aux époux M. Alexandre Mouratov et M^{me} Irina Androussenko, pour le prix de 3 200 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire et remboursement des frais, imprévus et intérêts courus compris) (PR-1115).

Introduction

Par courrier du 24 novembre 2014, la Ville de Genève a été informée par Me Karim Messali, notaire, que cette parcelle avait fait l'objet d'une vente à terme pour le prix de 2 980 000 francs.

Comme vous le savez, pour la législature 2007-2011, le Conseil administratif a déclaré vouloir mener une politique d'acquisition foncière plus active que précédemment, cela dans le but de se doter de moyens concrets pour encourager et favoriser la construction de logements sociaux bon marché dans les secteurs de la ville en développement. Le plan directeur communal stipule notamment que pour répondre à l'objectif de construire 3600 logements en Ville de Genève à l'horizon 2020, la Ville entend «mener une action foncière forte afin d'acquérir des terrains à potentiel de construction de logements et de les valoriser rapidement».

Notre Conseil a décidé de renforcer cette démarche. Cette volonté politique se fonde sur les deux constats principaux suivants:

- le nombre de logements sociaux est en baisse constante, puisque le nombre de logements construits ne parvient de loin pas à compenser le nombre important de logements sortant du régime subventionné;
- le rythme de construction de logements dans les zones de développement n'est pas suffisamment actif pour compenser ce manque. La couronne urbaine a des capacités d'accueil de plus en plus réduites, complexes et lentes à concrétiser.

Dans cette perspective, l'Unité opérations foncières a été renforcée par l'engagement d'un négociateur en biens immobiliers et plusieurs acquisitions de gré à gré ont été soumises à votre Conseil depuis le début de la législature.

L'acquisition par préemption ne constitue pas une priorité mais, lorsque les opportunités se présentent, il est proposé à votre Conseil d'intervenir par ce biais également.

Exposé des motifs

L'arrivée de la liaison ferroviaire CEVA aux Eaux-Vives va permettre un formidable développement du quartier. Le programme en cours d'étude sur le périmètre de la gare des Eaux-Vives concentre une interface de transports collectifs, un pôle d'activités et une part prépondérante affectée au logement. L'image urbaine du quartier offrira à ses habitants un nouvel espace de vie et de nouvelles conditions de mobilité.

Ce développement important induira inévitablement des modifications dans la configuration des quartiers adjacents. La Ville de Genève considère qu'il faut, dès aujourd'hui, saisir l'opportunité de maîtriser également le développement qualitatif de ces quartiers à proximité immédiate du site de la gare des Eaux-Vives, avec une priorité donnée au logement, et plus spécialement au logement social. Parallèlement à l'élaboration des plans de quartiers (PLQ), l'acquisition foncière des terrains est l'un des moyens qui permettront la mise en œuvre active de ce développement contrôlé.

Faut-il le rappeler, ce secteur de la Ville de Genève est particulièrement bien desservi par les transports en commun: une ligne de tram et une ligne de bus de ceinture (ligne N° 21) assurent une desserte performante. En outre, le site est particulièrement proche de l'hypercentre (environ 1 km pour atteindre le rond-point de Rive, soit un quart d'heure de marche à pied). Il offre également la proximité de tous les services (Centre commercial Eaux-Vives 2000, etc.) et des équipements existants et futurs.

Depuis la fin de l'année 2003, votre Conseil a ainsi désigné comme secteurs prioritaires en matière de politique d'acquisition foncière les secteurs de la gare des Eaux-Vives et du quartier de la Forêt.

La dernière acquisition par droit de préemption dans ce périmètre a été faite en septembre 2008 par l'achat de la parcelle N° 1128 voisine à celle faisant l'objet de la proposition d'aujourd'hui, d'une surface de 1333 m² sise chemin de la Petite-Boissière 18, au prix de 2 100 000 francs. La Ville de Genève est par ailleurs propriétaire de la parcelle N° 1516, libre de toute construction, située le long de la promenade Charles-Martin.

L'acquisition de la parcelle N° 3261 permettrait à la Ville de Genève de continuer à s'implanter dans le secteur et, à moyen terme, de promouvoir de manière active la construction d'immeubles destinés au logement dès l'adoption du PLQ.

Ladite transaction s'effectue entre particuliers. Les personnes se portant acquéreurs constituent une famille avec un enfant. Après maintes recherches, leur choix s'est porté sur cette propriété étant donné sa construction récente et qu'aucuns travaux ne sont à envisager dans l'immédiat.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'au vu de l'âge des acquéreurs (1967 et 1968) et selon le schéma connu, il est fort probable qu'en cas de réalisation de la vente, la parcelle resterait figée pour les décennies à venir, prétéritant durablement toute évolution de ce quartier.

Description de l'objet

La parcelle N° 3261, de la commune de Genève, section Eaux-Vives, se situe en zone 5 de développement 3. Sa surface est de 990 m² à laquelle s'ajoutent des dépendances (chemins).

Elle est propriété de M. Alain Pierre, qui l'occupe actuellement. Il a acquis le terrain en 2006 au prix de 1 200 000 francs, suivi d'un contrat d'entreprise général au prix de 1 350 000 francs.

Sur cette parcelle est érigée une villa individuelle d'une surface au sol de 97 m², cadastrée sous N° 968 avec garage d'une surface au sol de 50 m², cadastré sous N° 969, sise chemin de la Petite-Boissière 22.

La villa est de construction traditionnelle datant de 2007. Elle bénéficie de matériaux nobles ainsi que d'une bonne isolation phonique et thermique. Le chauffage est au gaz et réparti par le sol. La parcelle est légèrement en pente, entièrement arborée et clôturée avec arrosage automatique. Actuellement occupée par le propriétaire, elle fait l'objet d'un entretien courant.

Le bien immobilier a fait l'objet d'une mise en vente par l'intermédiaire d'une agence immobilière au prix de 3 200 000 francs, à des fins d'habitation pour une famille. Le prix de la transaction a finalement été conclu à un montant inférieur.

Le but étant de valoriser à moyen terme le bien par le développement d'un projet d'immeuble de logements sociaux, il n'est pas prévu de travaux autres qu'un entretien courant en attendant la démolition.

Toutefois, un contrôle OIBT des installations électriques sera à réaliser pour vérifier leur conformité. Les travaux éventuels concernés par ces contrôles ne devraient pas dépasser 10 000 francs et pourront être pris en charge par le budget d'entretien de la direction du patrimoine bâti.

Potentiel de développement

Le périmètre ne fait pas encore partie d'un plan localisé de quartier. Cependant, le Service d'urbanisme, conscient du potentiel d'aménagement de ce périmètre, a mandaté à la fin de l'année 2007 un premier bureau afin de préciser le potentiel du secteur. A la suite de ce mandat, de nouvelles études ont été mises en place pour établir un PLQ. Ce mandat est aujourd'hui à bout touchant.

Enfin, il est utile de préciser que dans leurs réflexions, les mandataires ont évalué les indices d'utilisation du sol maximaux au regard des contraintes du site, de son accessibilité, de l'autonomie du périmètre, du potentiel des plans financiers et des projets. Pour la parcelle N° 3261 représentant 990 m², ce taux s'élève entre 1,4 et 1,5 selon la proposition PR-1078. Selon ces premières analyses, le développement de cette parcelle pourrait ainsi conduire à la création d'un maximum de 1426 m² de surfaces brutes de planchers représentant environ 13 logements.

La réalisation d'un immeuble à cet endroit pourra voir le jour à moyen terme.

Au vu de ce qui précède, nous justifions le prix d'achat par la mise en location de la propriété à un loyer mensuel compris entre 7000 francs et 8000 francs selon la conjoncture du marché de la location dite de luxe, fondé sur un rendement locatif entre 2.74% à 3.14%.

L'état locatif est fondé sur les éléments suivants. La surface habitable est de 234 m². Le prix au mètre carré à la location se situe entre 350 et 400 francs/an, soit 81 900 francs/an. En quinze ans, cela représenterait un état locatif de l'ordre de 1 228 500 francs, soit un rendement brut de 2,74%.

Dès lors, la villa pourra être louée par la GIM à un loyer conséquent étant donné l'état et la localisation du bien, sous réserve de l'évolution du marché du logement.

Adéquation à l'Agenda 21

S'agissant d'une acquisition pour la réalisation à terme de logements sociaux, elle correspond aux besoins et aux engagements de la Ville de Genève.

Estimation des coûts

Conditions liées à l'exercice du droit de préemption

Rappelons à ce propos les dispositions topiques de la loi générale sur le logement et la protection des locataires du 4 décembre 1977 (LGL: I 4 05), soit:

- Art. 3, al. 1: «(...) les biens-fonds sis en zone de développement, au sens de la loi générale sur les zones de développement, du 29 juin 1957, qui peuvent être affectés à la construction de logements, sont grevés d'un droit de préemption au profit de l'Etat et des communes intéressées. Le droit de préemption ne peut s'exercer qu'aux fins de construction de logements au sens de la présente loi.»
- Art. 5, al. 2: «(...) celle-ci (la commune), dans le délai de trente jours suivant cette notification, notifie à son tour, de manière séparée, aux parties liées par l'acte:

- a) soit sa décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption;
- soit sa décision d'acquérir le bien-fonds aux prix et conditions fixés dans l'acte:
- c) soit son offre d'acquérir le bien-fonds aux prix et conditions fixés par elle;
- d) à défaut d'acceptation de l'offre visée sous lettre c), sa décision de recourir, si elle maintient sa volonté d'acquérir le bien-fonds et si les conditions légales sont réunies, à la procédure d'expropriation conformément à l'article 6».

Art. 6: «Faute d'accord à l'amiable dans le cas visé à l'article 5 (...) alinéa 2, lettre c), l'Etat ou la commune peut acquérir, par voie d'expropriation aux fins de construction de logements d'utilité publique, les terrains faisant l'objet du droit de préemption, conformément aux dispositions de la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique du 10 juin 1933.»

Autres aspects

Le délai pour exercer le droit de préemption est de soixante jours pour l'Etat. Dès la date de notification par l'Etat à la commune de sa décision de renoncer à l'exercice du droit de préemption, la commune a un délai de trente jours pour notifier sa décision aux parties liées par l'acte notarié.

Dans le cas présent et pour autant que l'Etat renonce à exercer son droit de préemption et qu'il n'informe la Ville de Genève qu'au dernier jour de son délai, le délai communal échoit le 23 février 2015. Dès lors, il est demandé au Conseil municipal de prendre position, sur le siège, lors de sa séance des 17 et 18 février 2015.

De plus, afin de garantir la mise en vigueur de la décision d'exercer le droit de préemption, le Conseil municipal devra munir la délibération de la clause d'urgence afin d'éviter un retard découlant d'une éventuelle procédure référendaire.

Par ailleurs, le droit d'être entendu a été offert aux parties à l'acte. Le vendeur, M. Alain Pierre, a été entendu le 15 décembre 2014. Il a indiqué retourner en France, et souhaiter vendre au prix de revient selon factures présentées. L'attention est attirée sur le fait que la Ville de Genève est consciente du prix élevé de cette transaction. Toutefois, rappelons que la maison a été construite récemment (2007) et que l'achat du prix du terrain à l'époque par M. Alain Pierre n'avait pas tenu compte du prix pratiqué dans une zone de développement. Concernant la construction de la maison, le vendeur a fourni sur demande les justificatifs des plus-values ainsi que le contrat d'entreprise général.

Lors de la discussion avec le vendeur, il a indiqué qu'il ne ferait pas recours à l'exercice du droit de préemption pour autant qu'il n'y ait pas d'abaissement de prix.

Les acquéreurs, M. et M^{me} Alexandre Mouratov et Irina Androussenko, ont été entendus le 11 décembre 2014 en présence de leur avocate, M^e Stéphanie La Roche. Leur souhait est d'y loger leur famille car la situation est idéale avec la proximité de l'école internationale et du centre-ville.

Rappelons que la Ville de Genève pourrait exercer son droit de préemption en abaissement de prix selon la loi. Toutefois, nous n'envisageons pas d'appliquer ces conditions étant donné que l'abaissement de prix serait très faible et générerait des procédures longues et coûteuses.

Certes, le prix d'achat de ce bien semble élevé mais, au vu de son état de construction et du potentiel d'encaissement des futurs loyers annuels estimés entre 81 900 francs et 93 600 francs sur une durée moyenne de quinze ans, cela rapporterait à la Ville de Genève un montant de l'ordre de 1 228 500 francs.

Quant aux acquéreurs, ces derniers ne feront pas recours si le bien leur est loué à un loyer correspondant au prix du marché et à définir par la suite entre les parties.

L'art. 5, al. 2, lettre c), permet à la commune d'acheter aux prix et conditions fixés par elle. Dans les cas particuliers, la Ville de Genève achètera la parcelle N° 3261, secteur Eaux-Vives, au prix de 2 980 000 francs à l'exclusion d'éventuelles conditions prévues dans l'acte.

Coût de l'opération	Fr.
Prix d'acquisition	2 980 000
Remboursement des frais d'acte, intérêts et imprévus, estimés à	110 000
Frais d'enregistrement et émoluments du Registre foncier	98 000
Frais de notaire et divers	12 000
Coût total TTC	3 200 000

Le Conseil administratif demandera au Conseil d'Etat l'exonération des droits d'enregistrement et autres émoluments pour cette acquisition, dont le montant s'élève à environ 98 000 francs si la réalisation est réalisée dans un délai de dix ans dès son acquisition.

Aussi, si les conditions d'acquisition de ce bien fixées par la Ville de Genève ne devaient pas être acceptées par les parties, la Ville de Genève devra recourir à la procédure d'expropriation conformément à l'art. 6 LGL. Il faut noter qu'il s'agit d'une procédure pouvant générer un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice portant sur le principe de la préemption mais également sur les conditions fixées par la Ville pour l'acquisition. Dans l'éventualité d'un tel recours, les conditions seraient fixées par une commission d'estimation,

conformément aux principes applicables à l'expropriation. Des intérêts, calculés sur les conditions fixées par la commission d'estimation et courant durant toute la durée de la procédure, seraient versés aux vendeurs.

Délai de réalisation

Le PLQ étant actuellement à l'étude, la valorisation du bien pour la réalisation d'un immeuble de logements sociaux ne pourra être engagée qu'à moyen terme.

Dans l'intervalle de la réalisation d'une opération de développement de ladite parcelle, le bien sera intégré à la catégorie des «logements à loyer libre» de la Gérance immobilière municipale.

Référence au 10^e plan financier d'investissement 2015-2026

Les frais d'acquisition de cette parcelle seront pris sur la ligne N° 130.001.18 «acquisitions foncières 2015-2018», qui figure au 10° plan financier d'investissements 2015-2026 (p. 63) pour un montant de $10\,000\,000$ de francs.

Budget de fonctionnement

Les éventuels travaux de mise aux normes du bâtiment dont le montant est estimé à 10 000 francs seront pris en charge par le budget de fonctionnement de la direction du patrimoine bâti.

Le bien est actuellement occupé par le propriétaire. Le montant d'une future location devrait se situer entre 7000 et 8000 francs/mois sous réserve de l'évolution du marché de la location, celui-ci étant très fluctuant pour ce type de bien.

Charges financières annuelles

Les charges d'intérêts annuelles sont estimées à 64 000 francs.

Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire est la Direction du département des constructions et de l'aménagement, Unité opérations foncières.

Le service bénéficiaire est la Gérance immobilière municipale. Le bien susdésigné sera intégré à la catégorie des «logements à loyer libre».

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES COÛTS D'INVESTISSEMENT, DE FONCTIONNEMENT ET PLANIFICATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Objet: Acquisition de la parcelle N° 3261, sise chemin de la Petite-Boissière 22

A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Montant	%
Acquisition du terrain	2 980 000	93 %
Remboursement des frais d'acte et intérêts, env.	110 000	3.5 %
Frais d'enregistrement et émoluments du RF	98 000	3 %
Frais de notaires et divers	12 000	0.5 %
Coût total du projet TTC	3 200 000	100%

B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

Service bénéficiaire concerné: GIM

CHARGES

30 - Charges de personnel		Postes en ETP	
31 - Dépenses générales	10 000		
32/33 - Frais financiers (intérêts)	64 000		
36 - Subventions accordées			
Total des nouvelles charges induites	74 000		

REVENUS

Impact net sur le résultat du budget de fonctionnement	+ 7 900
Total des nouveaux revenus induits	
46 - Subventions et allocations	
45 - Dédommagements de collectivités publiques	
43 - Revenus divers	
42 - Revenu des biens	81 900
40 - Impôts	

C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM: 2015			
2015	3 200 000		3 200 000
Totaux	3 200 000		3 200 000

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi)

4457

Proposition: préemption au chemin de la Petite-Boissière

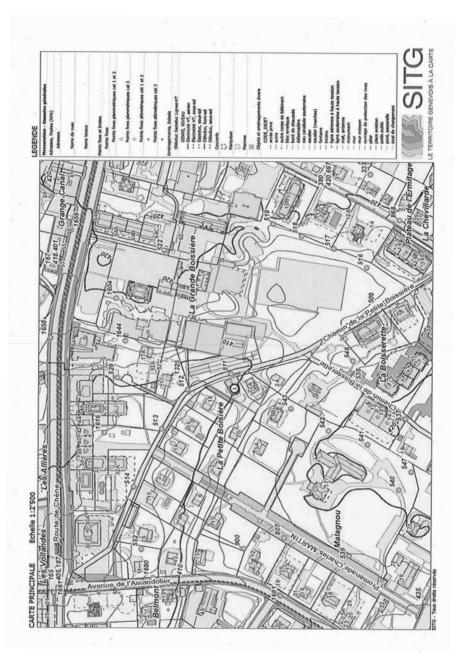
Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, à approuver le projet de délibération ci-après. (Voir ci-après le texte de la délibération adoptée sans modification.)

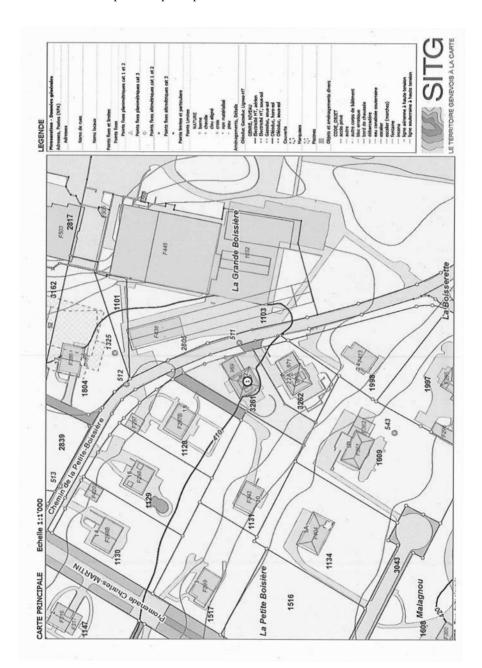
Annexes: – annexe 1: plan de situation – échelle 1:2500

- annexe 2: plan cadastral – échelle 1:1000

- annexe 3: extrait du RF - parcelle N° 3261

- annexe 4: projet du PLQ selon la proposition PR-1078





SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi) 4460

Proposition: préemption au chemin de la Petite-Boissière

Extrait foncier

http://ge.ch/geoportail/extraitfoncier/rapport.aspx?commune=22&p...



Extrait de la mensuration officielle et du registre foncier

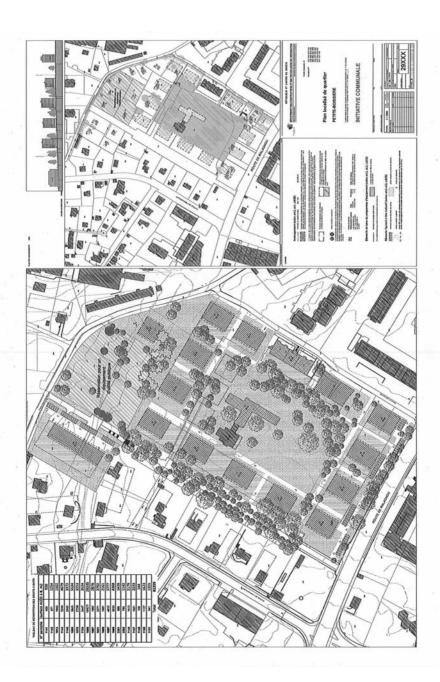
Dépourvu de foi publique

Produit le 27.11.2014

Commune:	Genève-Eaux-Vives (22)			
Immeuble No:	3261	Type: Privé	Surface(m2): 9	90
Plan(s) No(s):	31			
Nom Local(locaux):	La Petite Boisière			
	Э			F
	BATI	MENT(S)		
No: 968	Surface (m2 sur parcelle): 97		Surface totale (m2):	97
Destination:	Habitation un logement			
Adresse(s):	Chemin de la Petite-Boissière 2	2		
No: 969	Surface (m2 sur parcelle): 50		Surface totale (m2):	50
Destination:	Garage privé			

Immeuble 22/3261

PIERRE Alain, 09.08.1949, né(e) PIERRE



Le président. Une clause d'urgence a été insérée dans cette proposition; je l'expliquerai tout à l'heure. La discussion immédiate a aussi été demandée, mais je passe d'abord la parole aux auteurs de la proposition.

Préconsultation

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Merci, Monsieur le président. Je tiens à rappeler quelques éléments objectifs sur cette proposition qui vise à exercer notre droit de préemption. Contrairement à l'Etat de Genève, nous avons trente jours pour nous prononcer sur ce droit. La commission des finances m'a accueilli très cordialement pour présenter ce projet de préemption.

Ce terrain est stratégique de deux points de vue. D'abord, juste à côté, nous possédons déjà une autre parcelle, acquise il y a cinq ans. Un plan localisé de quartier (PLQ) est sur le point d'être validé; il vous avait d'ailleurs été soumis dans une première phase, Mesdames et Messieurs, puisque c'est un droit d'initiative. Le Conseil administratif vous demande maintenant d'acquérir un second terrain pour jouer à la fois notre rôle de propriétaire – à terme, 500 logements sont en jeu - et notre rôle d'aménagiste, en favorisant la création de logements, avec toutes celles et ceux qui le voudront bien, aux abords d'un parc exceptionnel et du chemin arboré de la promenade Charles-Martin. En conséquence de quoi, je vous demande de bien vouloir accepter cette préemption.

Comme il se doit, j'ai rencontré les vendeurs et les acheteurs, qui ne voient aucun inconvénient à ce que la Ville prenne possession de ce terrain. Les acheteurs n'ont pas l'intention de s'établir ici pour une quarantaine d'années; ils ont l'intention d'élever leurs enfants et de repartir vers d'autres horizons.

Voilà ce que j'avais à dire en préambule de cette affaire. J'espère que vous ferez droit à cette demande du Conseil administratif. Mesdames et Messieurs, et je vous remercie de votre attention.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la proposition est acceptée par 49 oui contre 23 non.

Le président. Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil municipal ou du Conseil administratif qui la désirent. Je ferai ensuite voter la discussion immédiate et, si elle est acceptée, j'ouvrirai alors le premier débat. Je donne la parole à M. le conseiller municipal Daniel Sormanni.

M. Daniel Sormanni (MCG). Merci, Monsieur le président. La commission des finances a effectivement examiné cette proposition de M. Pagani au préalable. Il est vrai que la Ville de Genève est déjà propriétaire d'un certain nombre de parcelles dans ce secteur. Une nouvelle acquisition pourrait donc être une bonne idée. Les propositions de préemption qui nous sont soumises sont justifiées lorsqu'elles correspondent à la maîtrise d'un certain nombre de parcelles par la Ville de Genève.

Ici, il faut reconnaître que le prix de base est élevé; le prix demandé par les vendeurs a été respecté. Cependant, la villa est assez récente et elle pourra être louée sans travaux à ceux qui voulaient l'acheter, à un coût conforme au prix du marché, ce qui permettra de couvrir une grande partie des frais engendrés par cet achat.

Compte tenu de ces différents paramètres, même si nous ne construirons pas demain, puisqu'il faudra compter peut-être quinze ans avant de pouvoir réunir un certain nombre de parcelles dans ce quartier pour pouvoir le faire, le Mouvement citoyens genevois acceptera cette proposition sur le siège.

M^{me} Vera Figurek (EàG). J'interviens en tant que présidente de la commission des finances pour remercier le magistrat Pagani de ses propos. Nous avons eu une présentation détaillée de cette proposition en commission des finances et il m'a semblé qu'elle réunissait l'unanimité de la commission. Je vous invite donc, Mesdames et Messieurs, à suivre les intentions de celle-ci, en l'absence de vote formel.

J'en viens à la position d'Ensemble à gauche: nous accepterons cette excellente proposition. Comme vous le savez, nous sommes attachés à l'objectif que notre Conseil administratif s'est fixé d'arriver à 3600 logements construits sur le territoire de la Ville de Genève d'ici à 2020. A cet égard, nous saluons l'initiative prise par le département des constructions et de l'aménagement de disposer d'une unité qui se consacre exclusivement aux opérations foncières, c'est-à-dire à la recherche de biens immobiliers, y compris par la négociation avec des propriétaires privés.

M. le magistrat a rappelé que nous avons un délai pour exercer notre droit de préemption, fixé au 23 février 2015. Il faut donc voter ce soir en urgence et je vous invite à accepter également la clause d'urgence qui figure dans cette proposition, à l'article 8 de la délibération. Ainsi pourrons-nous acquérir cette parcelle assez aisément.

Je rappelle qu'il n'y a pas d'opposition des acquéreurs de base, qui souhaitent rester sur cette parcelle, puisque ce lieu les intéresse, mais qui sont tout à fait disposés à devenir locataires de la Gérance immobilière municipale. Dans un très proche avenir, la villa serait louée en loyer libre. Aucuns travaux ne sont prévus puisque le nécessaire a déjà été fait; elle peut être habitée en l'état. Nous nous associons à la remarque de M. Sormanni sur le prix un peu élevé de l'opération, mais, au vu des prix du marché de la location dans le quartier, celle-ci pourrait être tarifée à 7000 ou 8000 francs par mois. Nous rentabiliserions donc largement cette acquisition, faite en vue de créer à terme du logement bon marché sur cette parcelle ainsi que dans le quartier, puisque nous sommes propriétaires d'un certain nombre de parcelles.

La concrétisation du quartier des Eaux-Vives autour de la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) fait dire à Ensemble à gauche qu'il s'agit d'un excellent projet. Mesdames et Messieurs, nous vous invitons toutes et tous à suivre notre position, ainsi que les recommandations de la commission des finances et du Conseil administratif.

M^{me} **Laurence Fehlmann Rielle** (S). Tout comme mes préopinants, j'exprime le soutien de mon parti, le Parti socialiste, à cette proposition, afin de permettre à la Ville d'exercer son droit de préemption en vue d'acquérir la parcelle du chemin de la Petite-Boissière et la villa qui s'y trouve.

Nous sommes aussi partisans d'une politique foncière plus active, surtout dans les quartiers amenés à se développer. Celui-là en fait partie, notamment en raison de l'arrivée prochaine du CEVA et de la proximité d'autres transports publics. Cet espace est amené à se densifier; en ce sens, il est très bien choisi. Il a été rappelé en commission des finances que la Ville de Genève avait déjà acquis plusieurs parcelles dans le périmètre; c'est donc bien dans un esprit d'anticipation que ce droit de préemption est destiné à être exercé. Cela nous convient tout à fait.

L'acquisition de cette villa sert à la création future d'un programme de logements, intégrés dans un PLQ à venir – loin d'être en force, il est encore en travail – dans une perspective de dix à quinze ans. La villa a été construite en 2007 et nous nous demandons donc s'il ne faut pas regretter d'avoir accordé une autorisation de construire dans une zone de développement, plutôt appelée à se densifier. Enfin, on ne refait pas l'histoire, mais cette décision n'était pas franchement visionnaire... Cela dit, même si nous estimons que le prix de vente est un peu cher, la Ville bénéficiera d'un retour sur investissement à travers une location à un prix relativement élevé, comme d'autres l'ont rappelé.

Nous soutenons donc cette proposition de préemption et nous vous engageons à faire de même, Mesdames et Messieurs.

11. Propositions des conseillers municipaux.
Néant.
12. Interpellations.
Néant.
13. Questions écrites.
Néant.
Le président . Nous reprendrons nos travaux à 20 h 30. Je lève la séance et je vous souhaite un bon appétit, Mesdames et Messieurs.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1.	Hommage à M. Pierre Rumo	4262
2.	Communications du Conseil administratif	4266
3.	Communications du bureau du Conseil municipal	4266
4.	Liste des objets en suspens arrêtée au 15 janvier 2015 (D-12)	4268
5.	Election d'un-e représentant-e du Conseil municipal pour faire partie du conseil de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, en remplacement de M. Pierre Scherb, démissionnaire (statuts de la fondation du 21 avril 1964, art. 8) (RCM, art. 130, lettre B)	4388
6.	Questions orales	4388
7.	Pétitions	4411
8.	Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture d'un crédit de 3 860 000 francs destiné à une subvention unique d'investissement à Fonction: Cinéma au titre de participation au financement des travaux de réhabilitation des cinémas Cinélux, les Scala, City et Nord-Sud (PR-1113)	4413
9.	Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 11 500 000 francs, soit: – un crédit de 6 300 000 francs destiné aux études et aux travaux de déconstruction de l'encorbellement du quai des Bergues et de reconstruction de son mur de quai; – un crédit de 5 200 000 francs destiné aux études et aux travaux d'aménagement du quai des Bergues (PR-1114)	4425
10.	Proposition du Conseil administratif du 14 janvier 2015 en vue d'exercer le droit de préemption de la Ville de Genève dans le cadre de la vente de la parcelle N° 3261, de la commune de Genève, section Eaux-Vives, d'une surface de 990 m², sise chemin de la Petite-Boissière 22, avec dépendances N° 1104 (quote-part inconnue).	

SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015 (après-midi)	4467
N° 1125 (pour 1/10) et N° 1127 (pour 1/3), par M. Alain Pierre aux	
époux M. Alexandre Mouratov et M ^{me} Irina Androussenko, pour le prix de 3 200 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au	
Registre foncier, frais de notaire et remboursement des frais, imprévus et intérêts courus compris) (PR-1115)	4449
11. Propositions des conseillers municipaux	4465
12. Interpellations	4465
13. Questions écrites	4465
Le mémori Ramzi To	